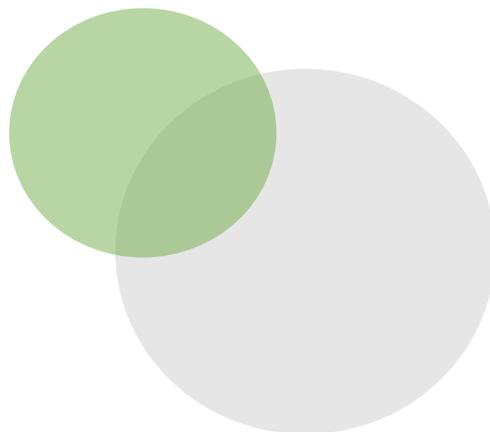


SIAO DE L'AUDE

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



SOMMAIRE

1. Les dispositifs SIAO d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté	p. 3
1.1. Dispositifs d'hébergement d'urgence	p. 3
1.2. Dispositifs d'hébergement d'insertion	p. 4
1.3. Dispositifs logement adapté	p. 5
2. Données de l'observatoire SIAO urgence/115	p. 7
2.1. Réponses SIAO	p. 9
2.1.1. Analyse des réponses positives	p. 9
2.1.2. Analyse des réponses négatives	p. 10
2.2. Bilan de l'activité SIAO Urgence / 115	p. 11
2.3. Hébergement d'urgence Femme (HUF)	p. 11
3. Données de l'observatoire SIAO hébergement d'insertion	p. 17
4. Données de l'observatoire SIAO logement adapté	p. 29
4.1. Bilan de l'activité SIAO logement adapté	p. 34
5. Données de l'observatoire SIAO logement social	p. 36
5.1. Bilan de l'activité SIAO logement social	p. 42
6. Données de l'activité infirmière au sein du SIAO	p. 44
6.1. Bilan de l'activité infirmière	p. 49

1. Les dispositifs SIAO d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté

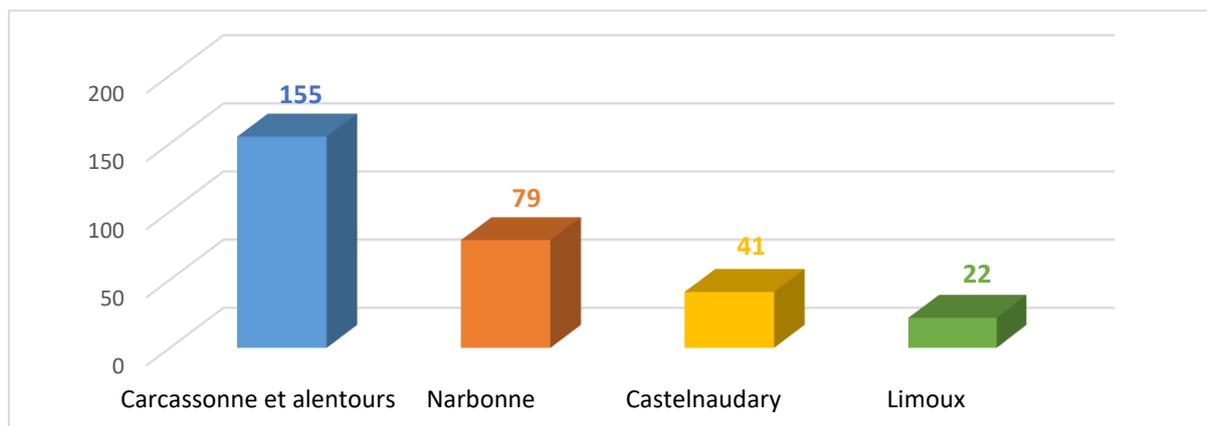
1.1 Dispositifs d'hébergement d'urgence

Le 115 centralise l'ensemble des places et des orientations sur les places d'hébergement d'urgence du département.

Structures	Villes	Places disponibles
CHU _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	4
	Narbonne	20
	Limoux	16
RHJ _ FAOL Ligue de l'Enseignement	Carcassonne	4
	Limoux	1
	Castelnaudary	1
HUDC _ FAOL Ligue de l'Enseignement	Carcassonne et alentours	93
HUF _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	15
	Narbonne	15
	Limoux	5
HUF _ SOLIHA Méditerranée	Narbonne	10
HU appartements _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	18
	Narbonne	13
HU appartements _ PSL	Castelnaudary	40
HU_ SOLIHA	Carcassonne	4
	Narbonne	21
HUFPPN _ Groupes SOS Solidarité	Carcassonne	6
HUH Patte D'oise _ AUA	Carcassonne	11
Nuitées d'hôtel	Département	Mobilisables
Total :		297

14 places supplémentaires ont été créées depuis 2021.

REPARTITION DES PLACES D'HEBERGEMENT D'URGENCE PAR VILLE

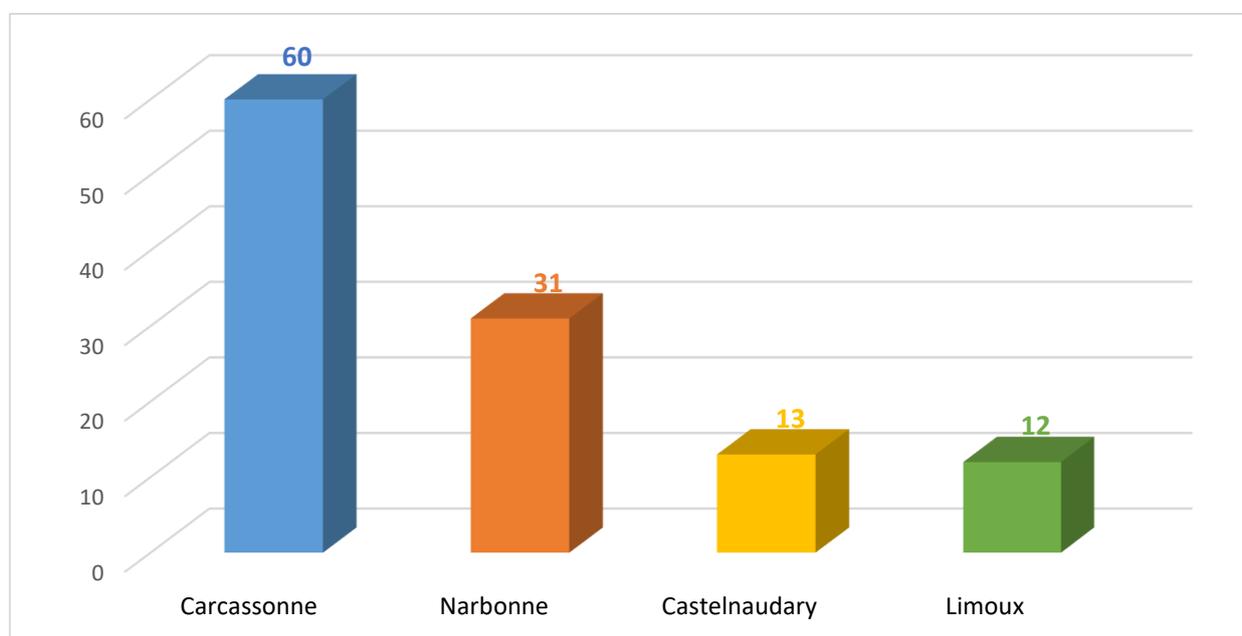


1.2 Dispositifs d'hébergement d'insertion

Structures	Villes	Places disponibles	
		CHRS	CHS
Aude Urgence Accueil	Carcassonne	30	3
	Narbonne	17	
	Limoux	9	
ADAFF	Carcassonne	30	
	Narbonne	24	
	Castelnaudary	13	
Total par dispositifs		123	3
Total : 126			

Le tableau ci-dessus reprend les places disponibles à l'année en termes d'hébergement d'insertion CHRS/CHS.

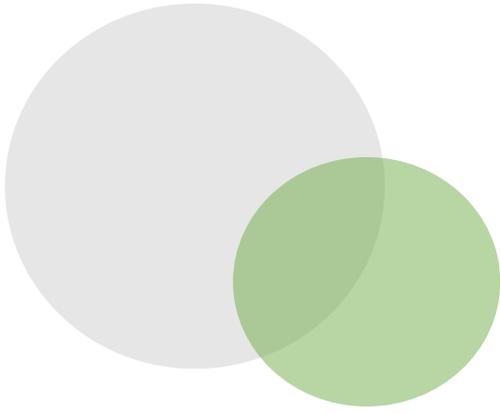
REPARTITION DES PLACES D'HEBERGEMENT D'INSERTION PAR VILLE



1.3 Dispositifs logement adapté (places mises à disposition du SIAO)

Structures	Dispositifs	Villes	Places disponibles
ADAFF	Pension de famille	Carcassonne	20
		Narbonne	20
		Limoux	20
		Castelnaudary	20
	IML Rue	Narbonne	5
ADOMA	Pension de famille	Narbonne	42
SOLIHA	IML Classique / Justice/ Expulsion/ Psy / Réfugié	Carcassonne	29
		Narbonne et alentours	79
		Limoux/Castelnaudary	14
CCAS	ALT1	Narbonne	10
PSL	IML Classique	Castelnaudary	31
AIA11	ALT1 appartements thérapeutiques relais	Carcassonne	2
Intermede	ALT1 appartements thérapeutiques relais	Castelnaudary	2
Total :			294

Le tableau ci-dessus reprend les places disponibles à l'année en termes de logement adapté.



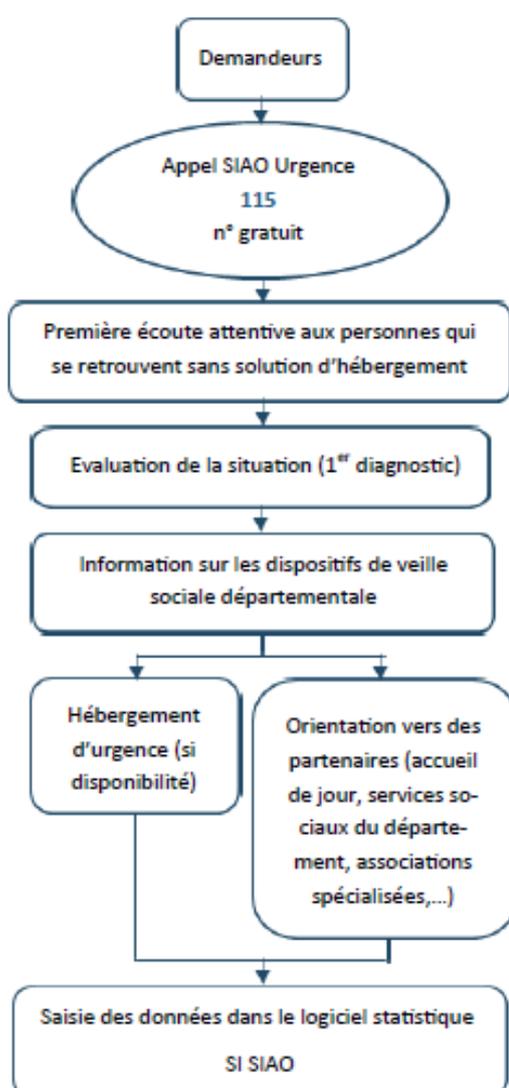
SIAO URGENGE-115

Le SIAO Urgence est organisé autour du 115, numéro gratuit, destiné principalement aux personnes sans-abri, et géré par l'association Aude Urgence Accueil dans les locaux du 19 place Joseph Poux à Carcassonne.

Le 115 est une plateforme téléphonique à l'écoute 24h/24, 7j/7, 365j/an. Il est destiné à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, mais a également vocation à orienter les autres demandes auprès de partenaires (permanences MDS, associations caritatives, maraudes Croix-Rouge, etc.).

4.1 Traitement d'une demande SIAO urgence-115

Traitement d'une demande d'hébergement d'urgence : demande de mise à l'abri



SI SIAO : Logiciel validé par la CNIL

1.4 Commission SIAO plan hiver-115

Une commission SIAO Urgence mensuelle et une commission Veille sociale (hebdomadaire durant la période hivernale) étudient les situations des personnes intégrées aux dispositifs d'hébergement d'urgence et hôtel.

- **Membres** : Commission Urgence : elle réunit l'ensemble des représentants des structures de l'hébergement d'urgence du département (Aude Urgence Accueil, FAOL, Soliha, Groupe SOS Solidarités), la DDETSPP, le SIAO

Commission Veille Sociale : elle réunit les représentants de l'ASLH Aude Urgence Accueil, Le Groupe SOS Solidarités, SOLIHA, la DDETSPP et le SIAO, mais également tout acteur souhaitant présenter une situation particulière relevant d'une mise à l'abri (CMS, CADA, ...).

- **Nombre** : 12 commissions Urgence en 2021 et 30 commissions Veille Sociale.
- **Missions** : La commission SIAO Urgence étudie la situation de chaque personne/ménage hébergé en place d'urgence depuis au moins 1 mois, durée maximale recommandée par la DDETSPP. Depuis le mois de septembre 2015, si la prise en charge excède la durée recommandée, une demande de prolongation doit être faite auprès de la commission. L'éventuelle prolongation est décidée lors de la commission. Les travailleurs sociaux des différentes structures remplissent un tableau de recensement en stipulant les démarches en cours d'insertion de la personne, ainsi que les raisons particulières nécessitant une prolongation du séjour en hébergement d'urgence (DLS en cours, attente d'une place en SIAO Insertion, etc.), la reconduction est donc étudiée en fonction de ces éléments.

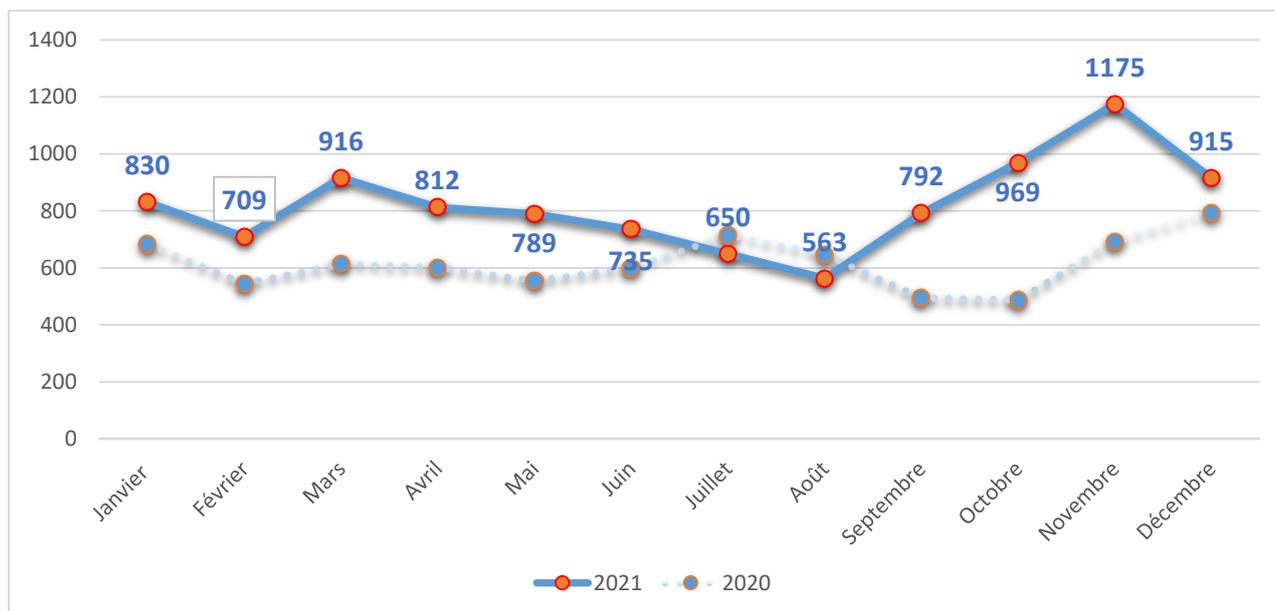
La commission Veille Sociale porte sur le même principe hormis que toutes les situations des personnes présentes à l'hôtel sont étudiées chaque semaine, sans durée minimum de présence en hébergement. Le but est de trouver au plus vite et au plus juste, la trajectoire la plus adaptée à chaque situation.

- **Recours gracieux** : Un système de recours gracieux a été introduit afin que chaque personne puisse contester la décision de la commission, si celle-ci ne lui paraît pas justifiée. Chaque hébergé est informé de cette procédure, qui est dûment inscrite sur le Document Individuel de Prise En Charge (DIPEC) signé à l'entrée dans une structure. La personne peut demander un recours gracieux (non suspensif) dans le mois qui suit la décision, afin que la demande soit réétudiée dans les 3 jours par échange de mails puis présentée lors de la commission suivante. La requête est à envoyer à la coordination du SIAO par mail : siao11@outlook.fr. La demande peut être instruite par la personne ou le travailleur social référent (avec accord de la personne), et devra obligatoirement être accompagnée d'éléments nouveaux étayant la demande.

2. Données de l'observatoire SIAO urgence-115

Le SIAO Urgence a recensé **9 855 demandes** d'hébergement d'urgence.

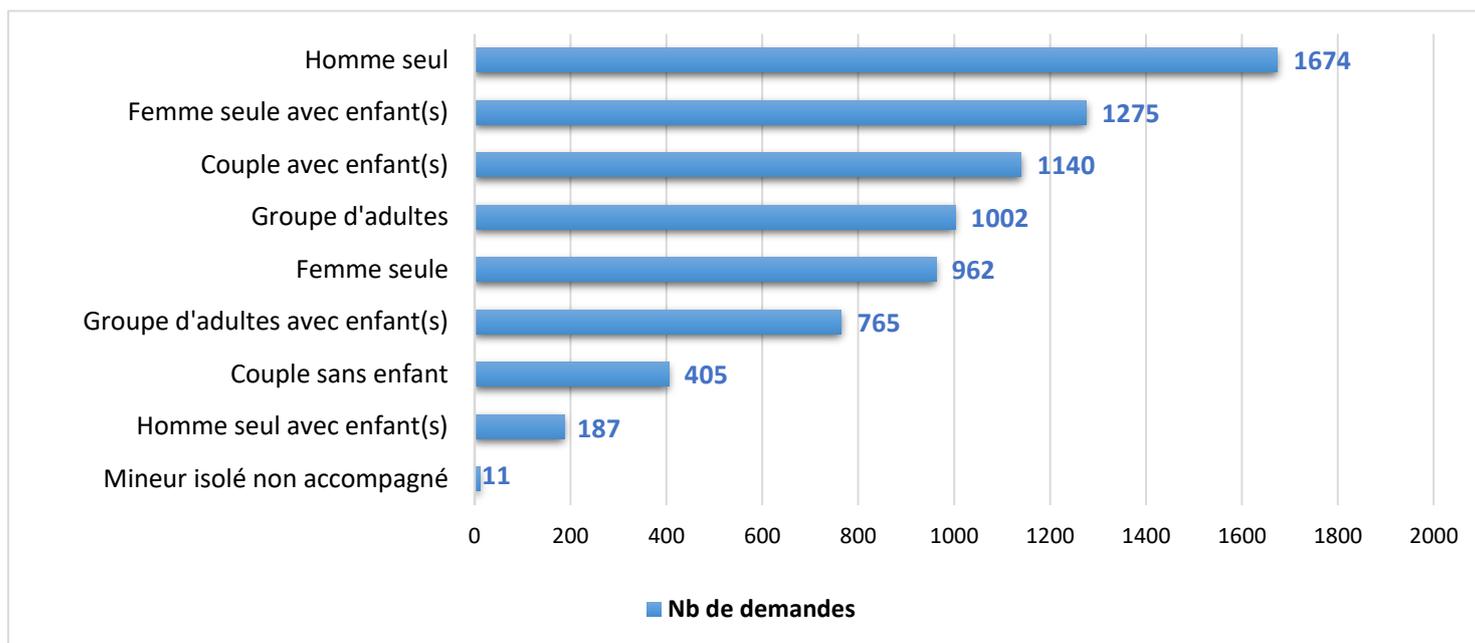
REPARTITION DES DEMANDES D'HEBERGEMENTS PAR MOIS



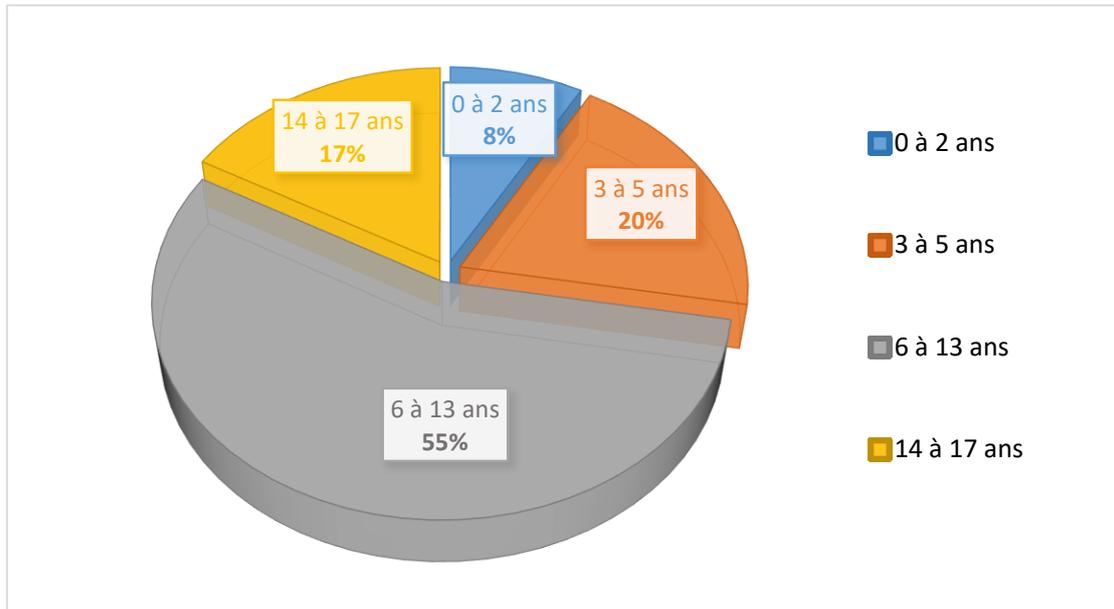
LIEU OÙ LE MENAGE À DORMI LA VIELLE

Hôtel financé 115	52%
Rue/Hébergement mobile ou de fortune	23%
Structure d'hébergement (HU/dispositifs du DNA/...)	15%
Autre	5%
Hébergement par des tiers/famille	3%
Logement conjugal/personnel	2%

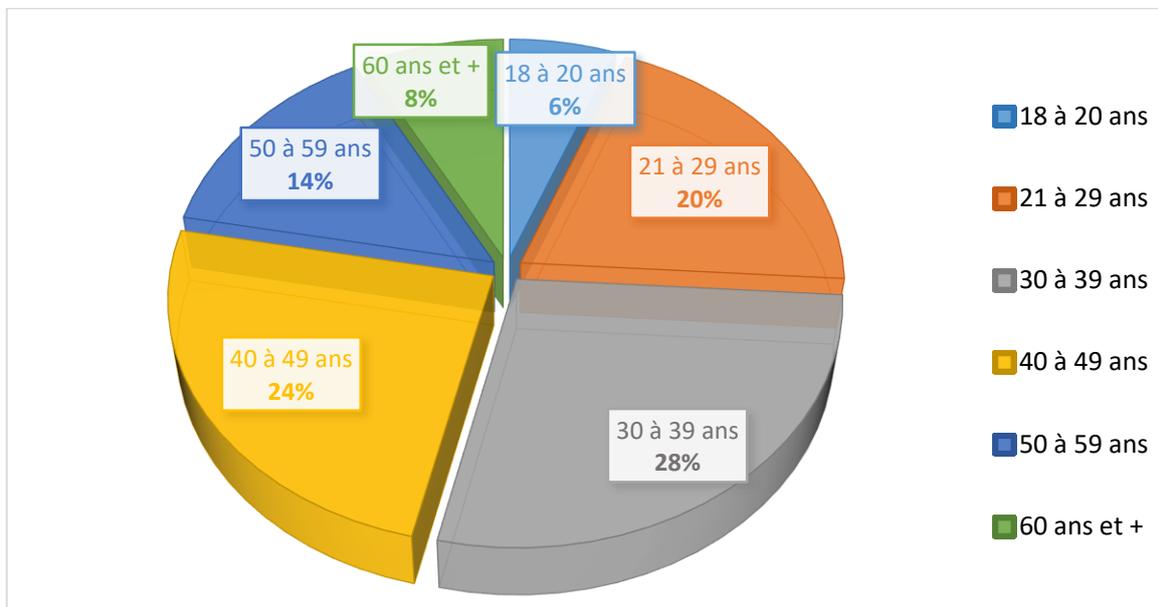
TYOLOGIE DES MÉNAGES EN DEMANDES



ÂGE DES ENFANTS (en %)



ÂGE DES ADULTES (en %)



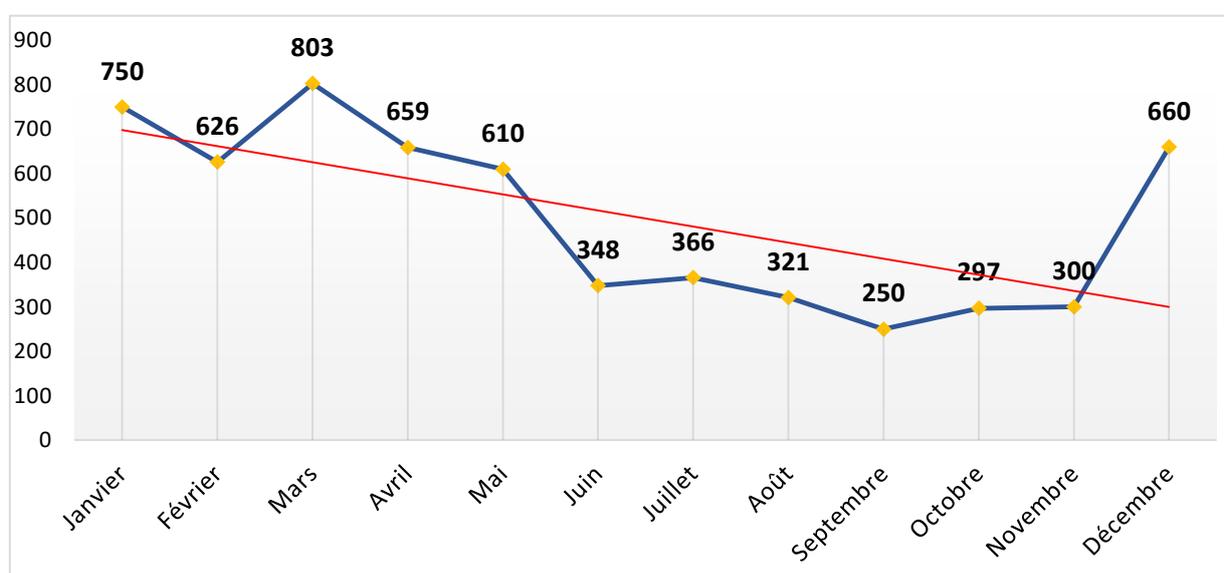
2.1 Réponses SIAO

Environ **61 % de réponses positives**, et **39 % de réponses négatives** aux demandes d'hébergement traitées par le 115.

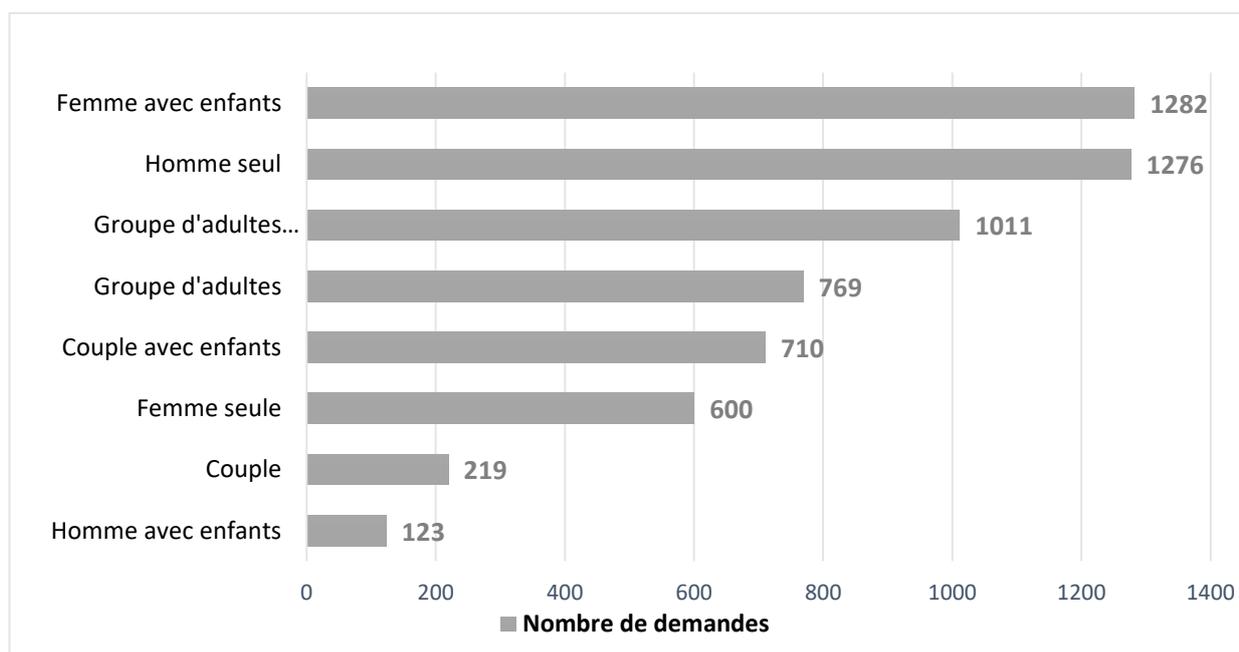
2.1.1 Analyse des réponses positives SIAO urgence-115

Nombre de réponses positives du 115 ayant entraîné une orientation vers une structure d'hébergement d'urgence : **5 990**

REPARTITION DES REPONSES POSITIVES DU 115 PAR MOIS



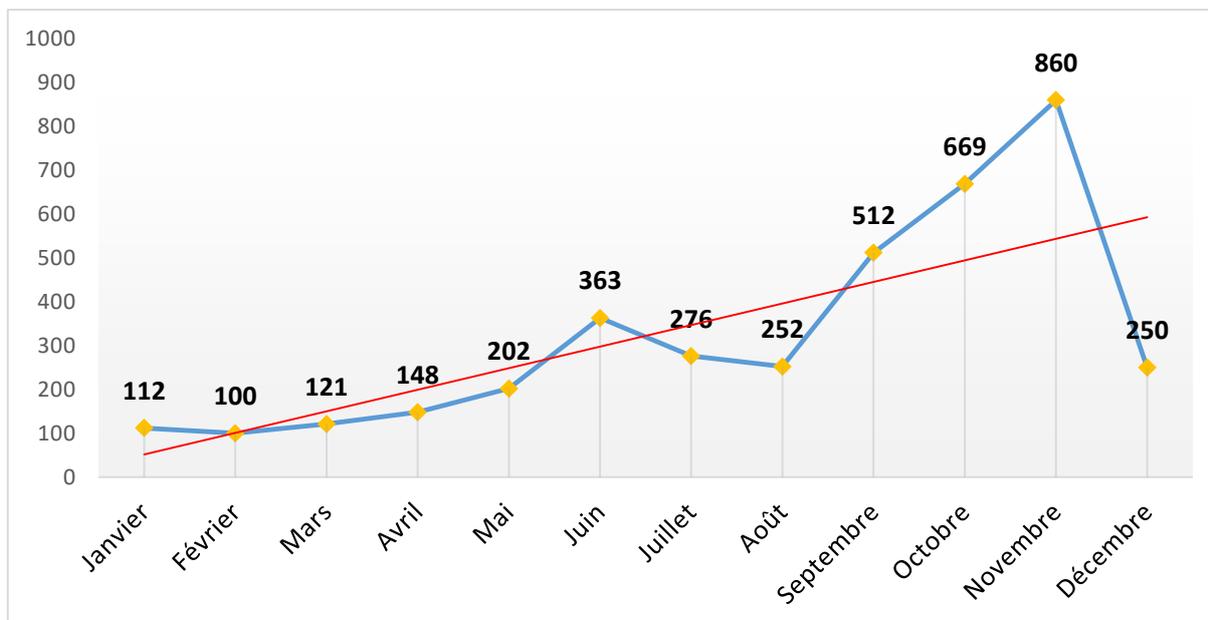
TYPOLOGIE DES MÉNAGES AYANT RECU UNE RÉPONSE POSITIVE



2.1.2 Analyse des réponses négatives SIAO urgence-115

Nombre de réponses négatives du 115 : 3865

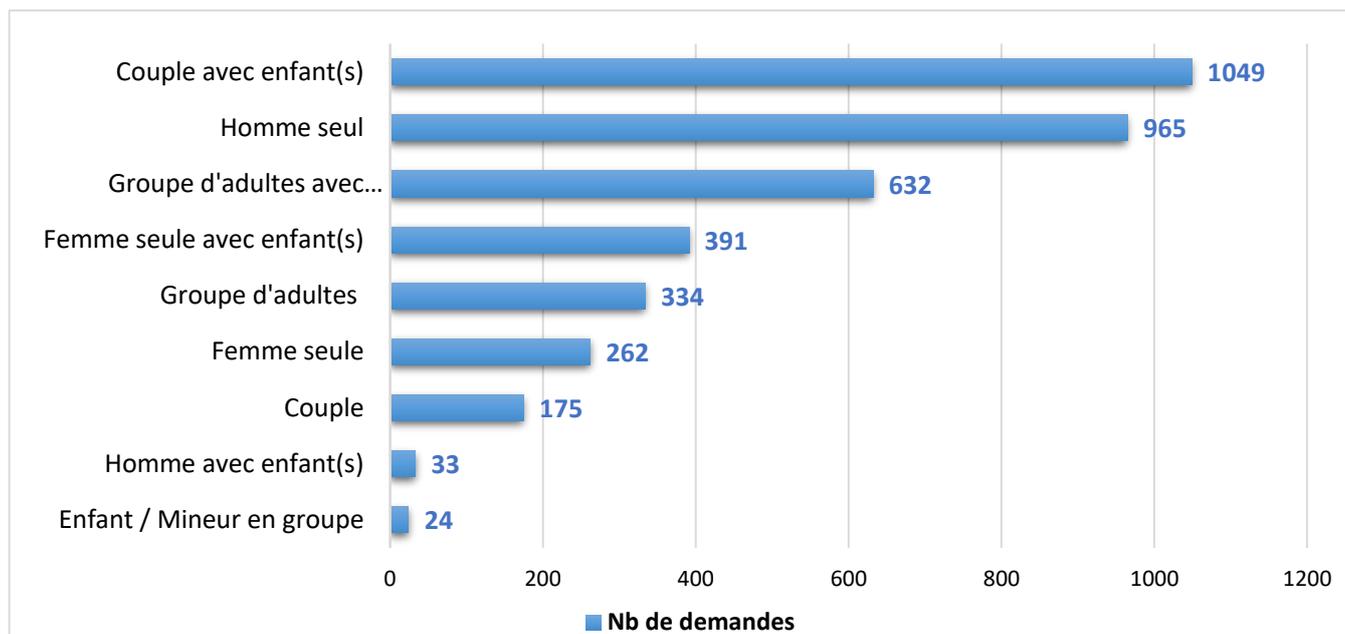
REPARTITION DES REPOSES NEGATIVES DU 115 PAR MOIS



MOTIFS DES REPOSES NEGATIVES (en %)

Absence de places disponibles	47%
Absence de place compatible avec la composition familiale	26%
La personne s'est maintenue dans l'hébergement	6%
Autre motif	5%
La personne a trouvé une autre solution	4%
La personne a refusé la proposition	3%
Absence de moyen de transport	3%
Refus du 115 lié au comportement	2%
Refus de la structure	2%
Personne ne relevant pas du 115	2%

TYPOLOGIE DES MÉNAGES AYANT RECU UNE RÉPONSE NÉGATIVE



2.2 Bilan de l'activité SIAO urgence-115 en 2020

En 2021, le SIAO a centralisé **9 855 demandes** d'hébergement d'urgence. Ce nombre de demandes enregistrées est le plus important recensé par le SIAO depuis sa création.

Nous pouvons constater une **augmentation de 33%** des demandes auprès du 115 entre l'année 2020 et 2021.

- Répartition des demandes par mois : il y a en moyenne 821 demandes par mois avec un pic lors de la période hivernale.
- Lieu où le ménage a dormi la veille : 52% des personnes appelant le 115 se trouvaient déjà prises en charge la veille par le 115 via un hôtel mais 23% étaient sans domicile ou en hébergement très précaire (rue/squat/...).
- Typologie des ménages : les personnes isolées représentent 30% des demandeurs. L'augmentation du nombre de demandes des familles avec enfants se vérifie maintenant depuis 4 années consécutives et peut s'expliquer par des appels hebdomadaires au 115 pour des demandes de réitération de prise en charge hôtelière pour ce public là (avec souvent des prises en charge longue pour certains ménages avec des situations administratives complexes).
- Réponses SIAO urgence-115 : Baisse de 10% des réponses positives en comparaison à 2020.

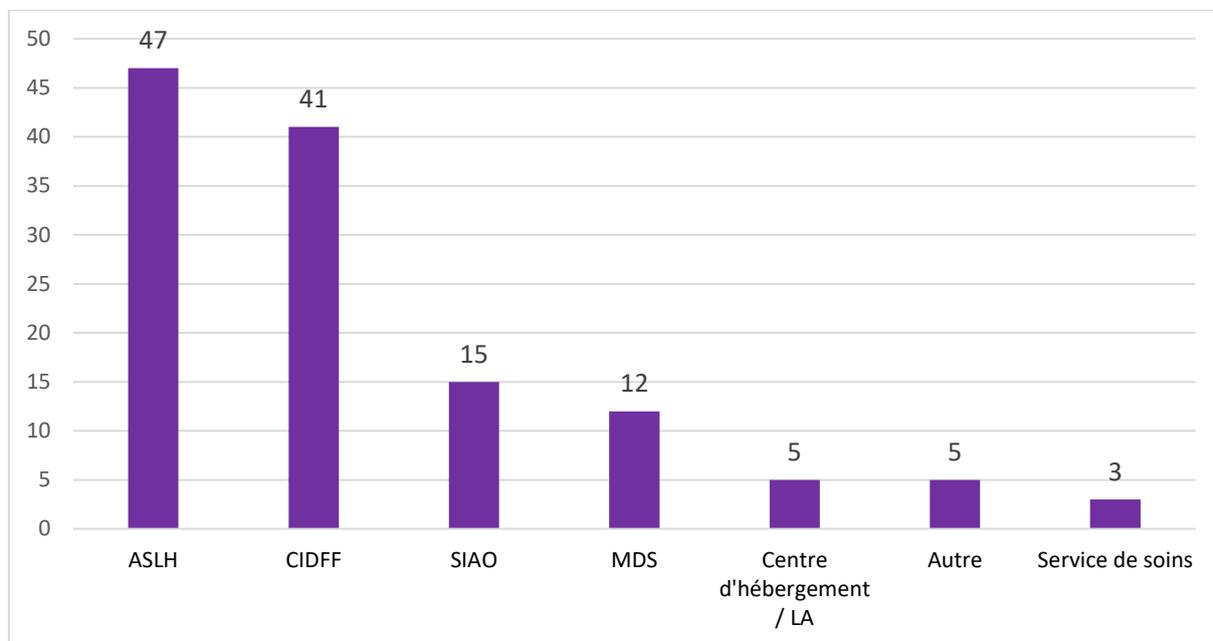
Pour rappel, une personne/ un ménage peut être comptabilisé tant dans les attributions que dans les réponses négatives (ex : M. X fait appel au 115 en mars et est refusé par absence de place disponible, il rappellera en avril et sera orienté sur un dispositif d'urgence. Il sera alors enregistré dans les 2 catégories de réponses 115).

Certaines données cette année ne sont pas présentes comme le nombre de personnes/ménages distincts en demande 115 – le nombre d'enfants – la répartition des attributions entre HU et l'hôtel - ... suite à des problèmes d'extraction du logiciel SISIAO.

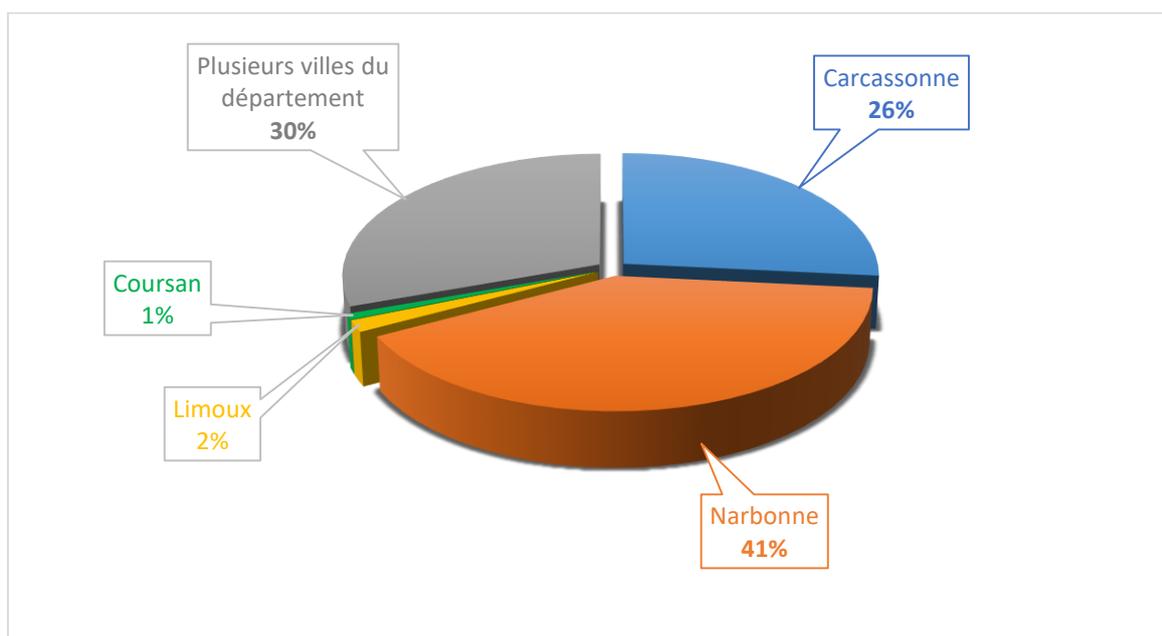
2.3 Hébergement Urgence Femmes (HUF)

En 2021, il y a eu **128** demandes HUF, représentant **269** personnes distinctes.

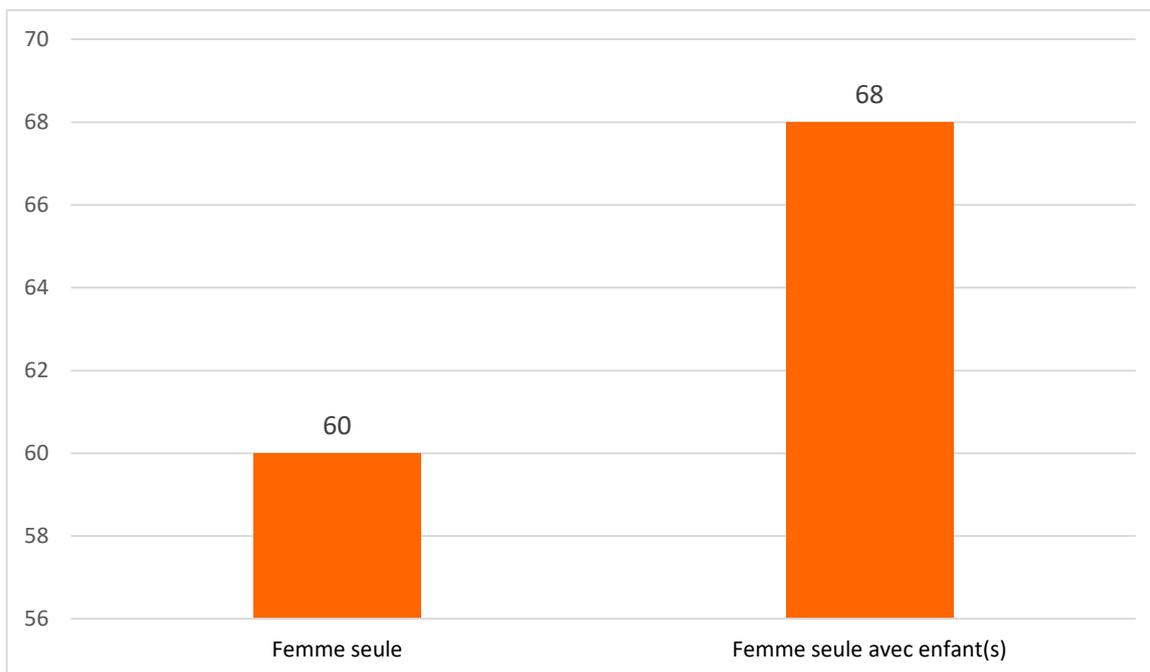
SERVICES ORIENTEUR



ZONE GÉOGRAPHIQUE DEMANDÉE PAR LE MÉNAGE

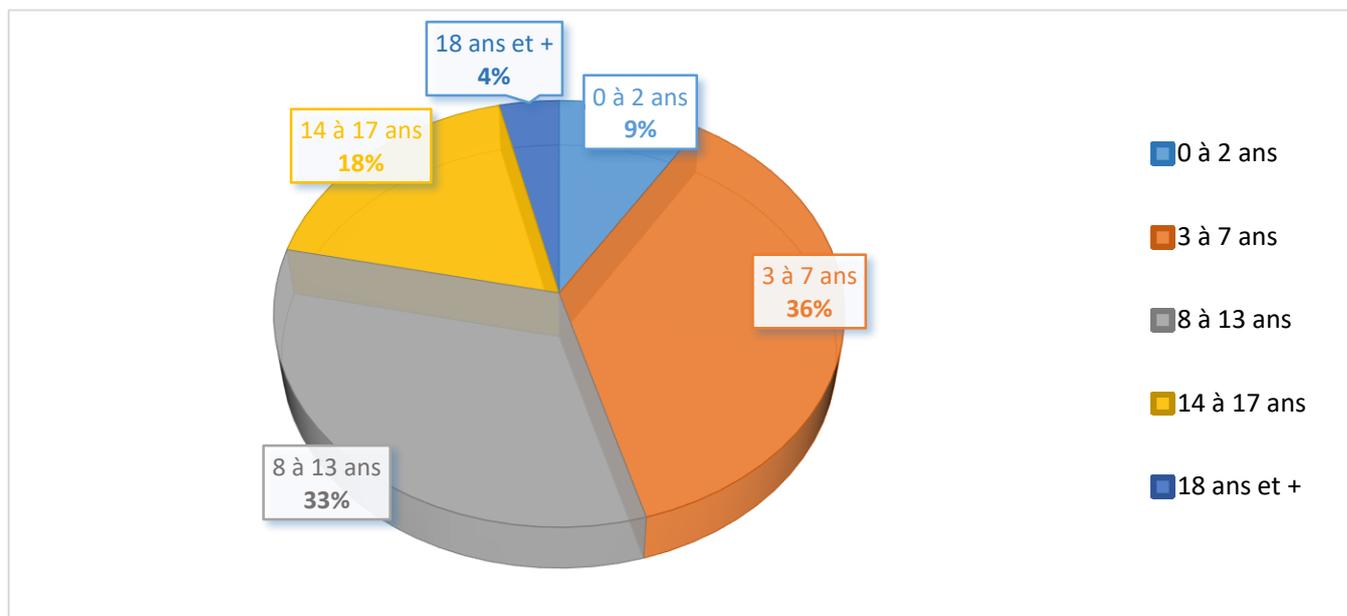


TYPOLOGIE DES MÉNAGES EN DEMANDE



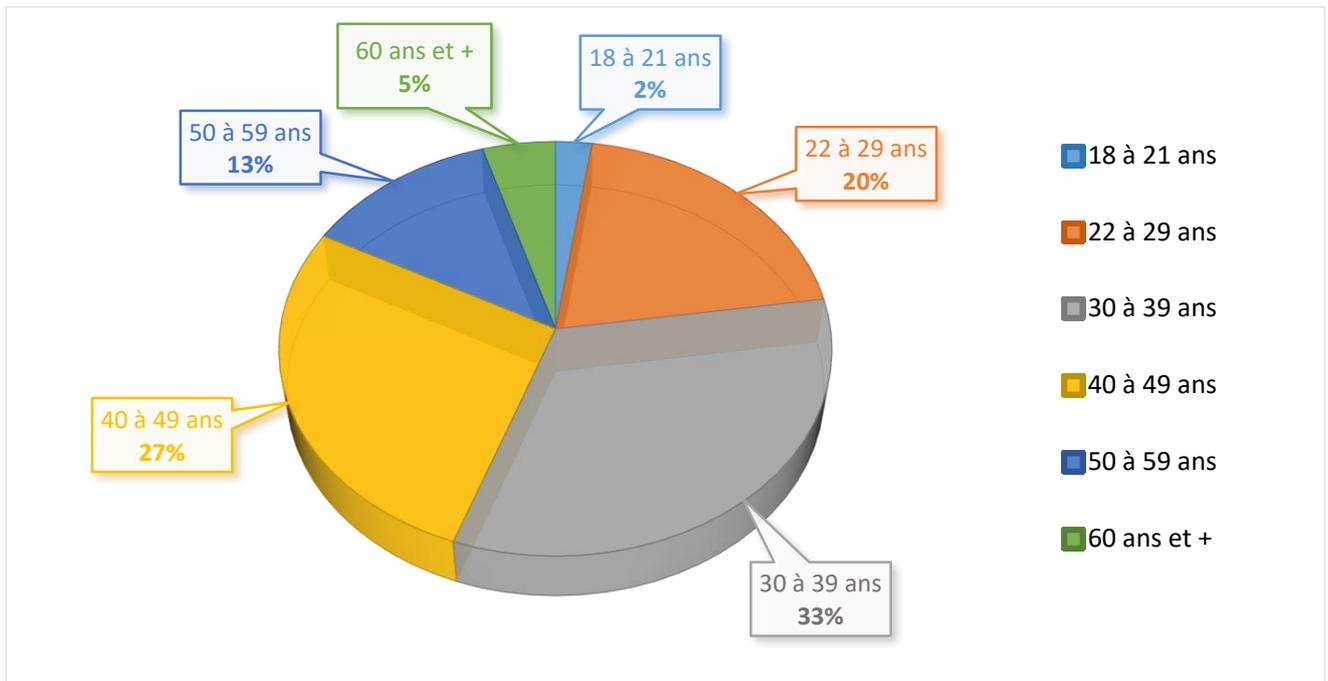
AGE DES ENFANTS

Total des enfants : 134

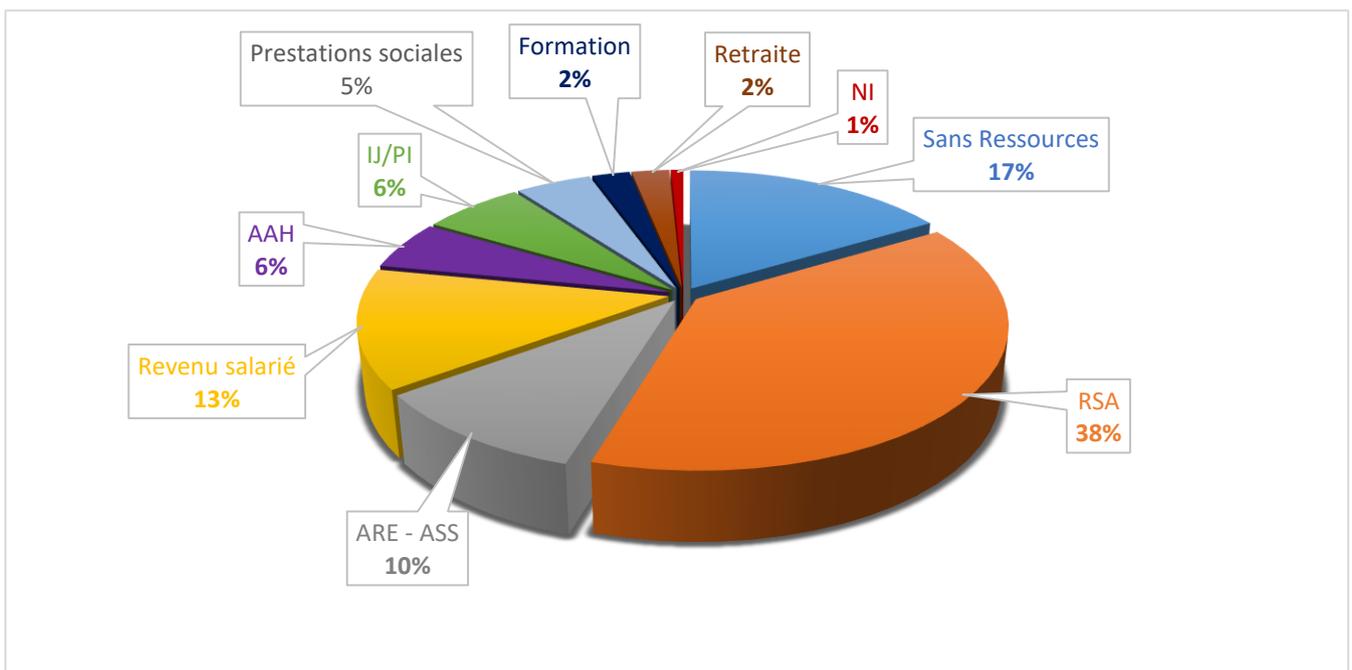


AGE DES ADULTES

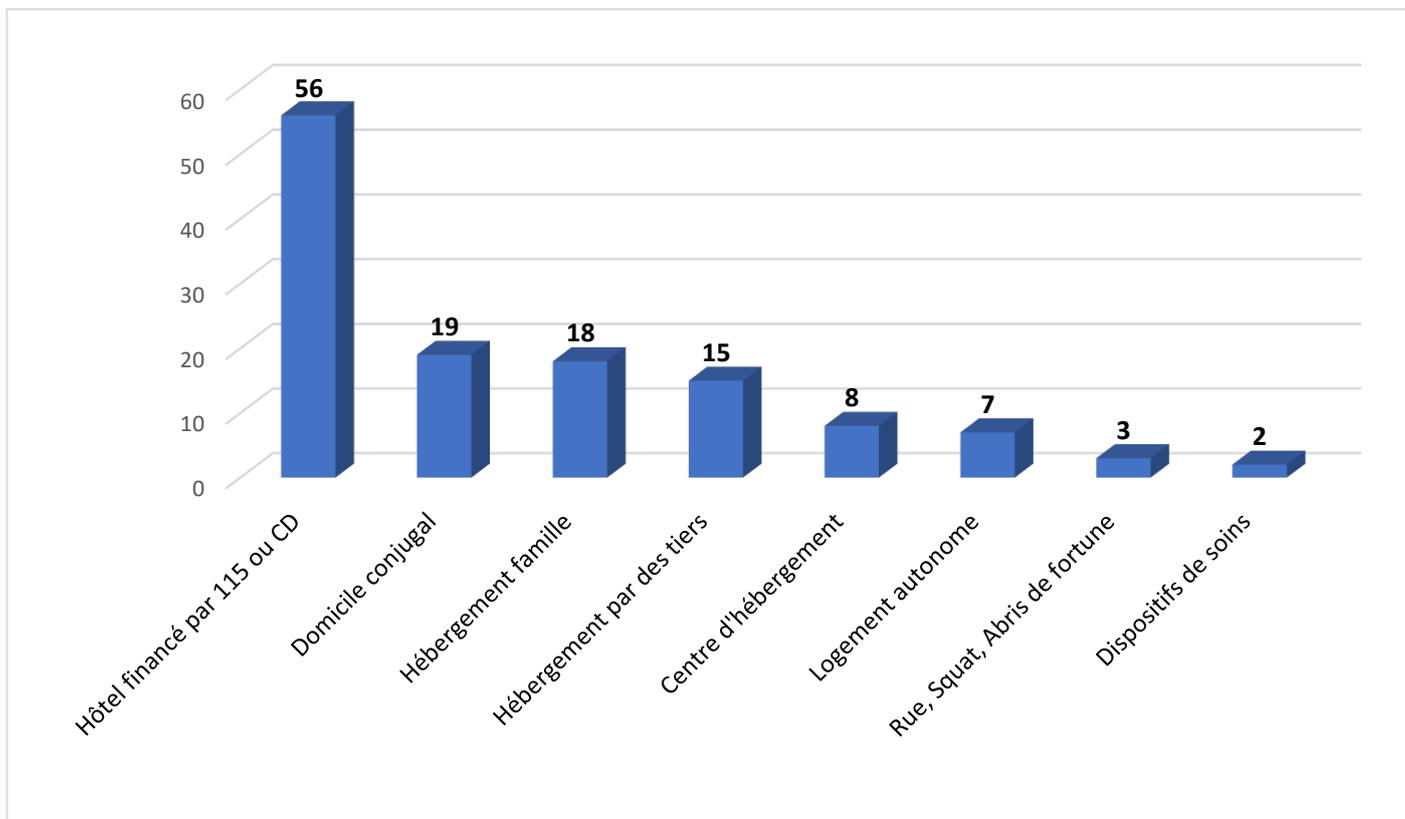
Total des adultes : 128



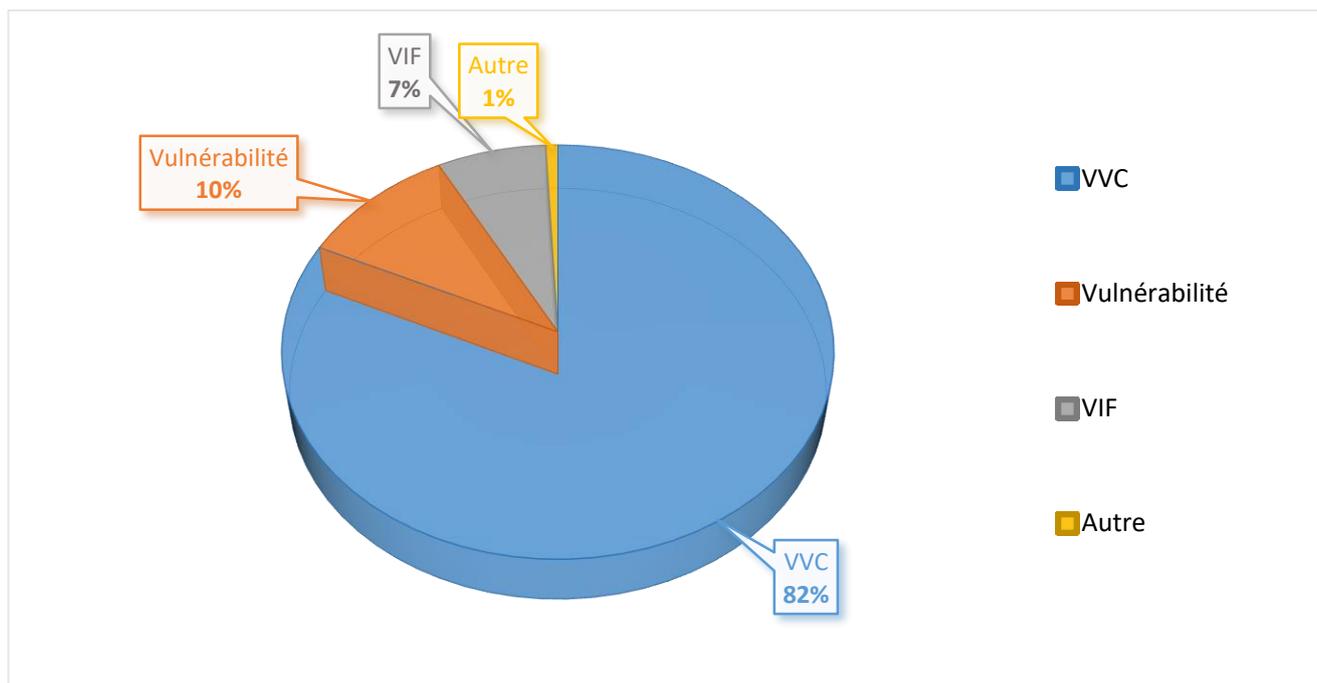
RESSOURCES



SITUATION RÉSIDENTIELLE AU MOMENT DE LA DEMANDE

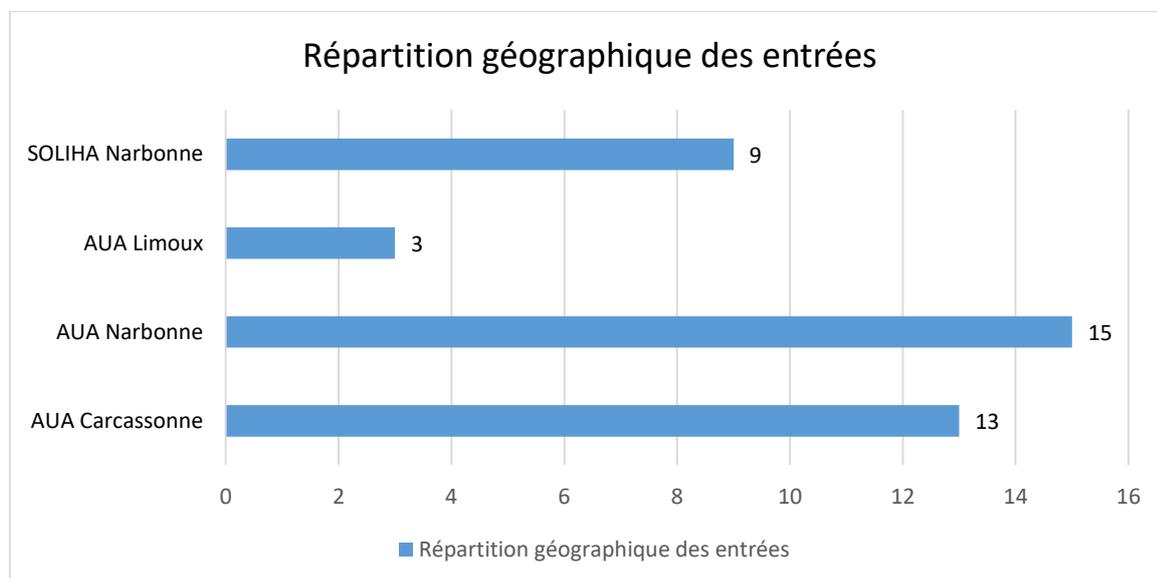


CRITERES DE LA DEMANDE

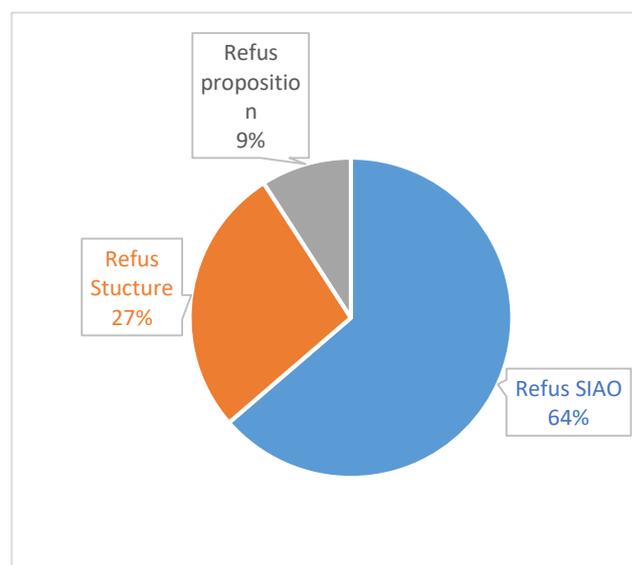
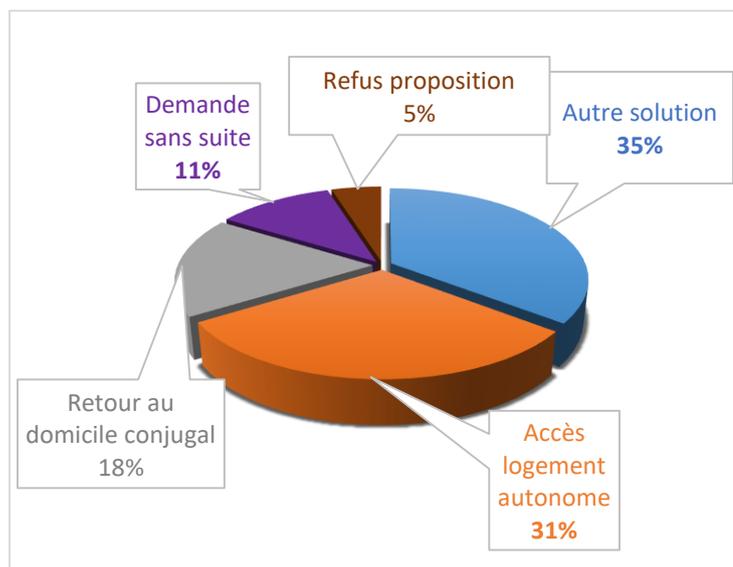


ATTRIBUTIONS : 40

Il y a eu 40 entrées en HUF, en 2021 soit 35% des décisions en 2021.



MOTIF DES ANNULATIONS/SORTIES



En 2021, il y a eu 11 refus pour des demandes HUF (9%) et 62 demandes annulées (55%). Les pourcentages sont basés sur les 113 situations pour lesquelles une décision a été actée en 2021 (128 situations - 24 toujours sur liste d'attente + 9 demandes datant de 2020).

24 situations étaient toujours sur liste d'attente au 31 décembre 2021.

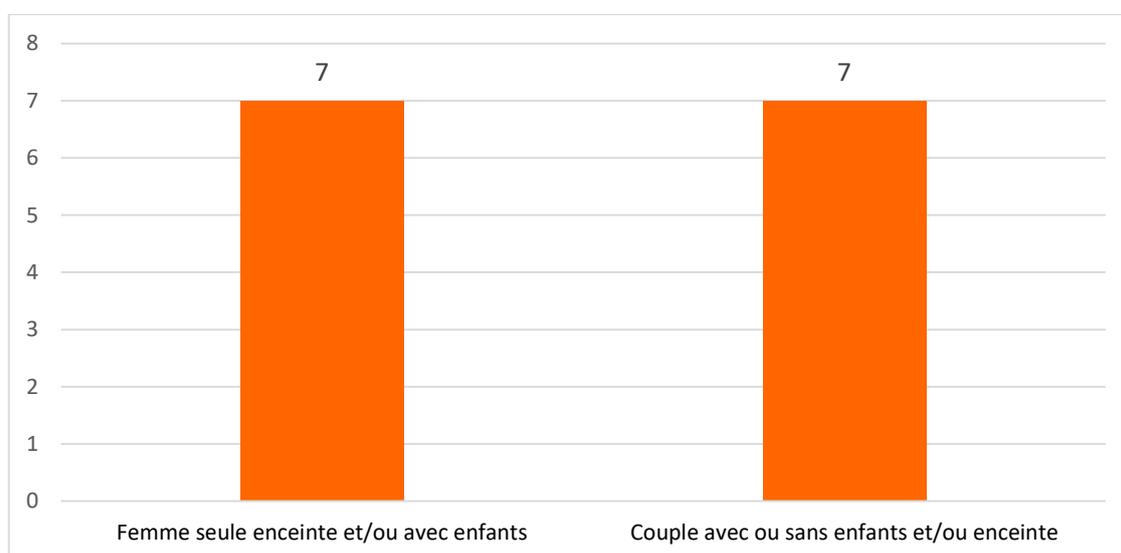
2.4 : Hébergement Urgence Femmes Pré Post Natalité (HUFPPN)

Le SIAO centralise les demandes HUFPPN depuis le 16/09/2021 (études des situations, placement sur liste d'attente, recensement des places disponibles, orientations, suivies des demandes...).

En 2021, il y a eu **14** demandes HUFPPN dont **1** encore sur liste d'attente au 31/12/21, représentant **32** personnes distinctes.

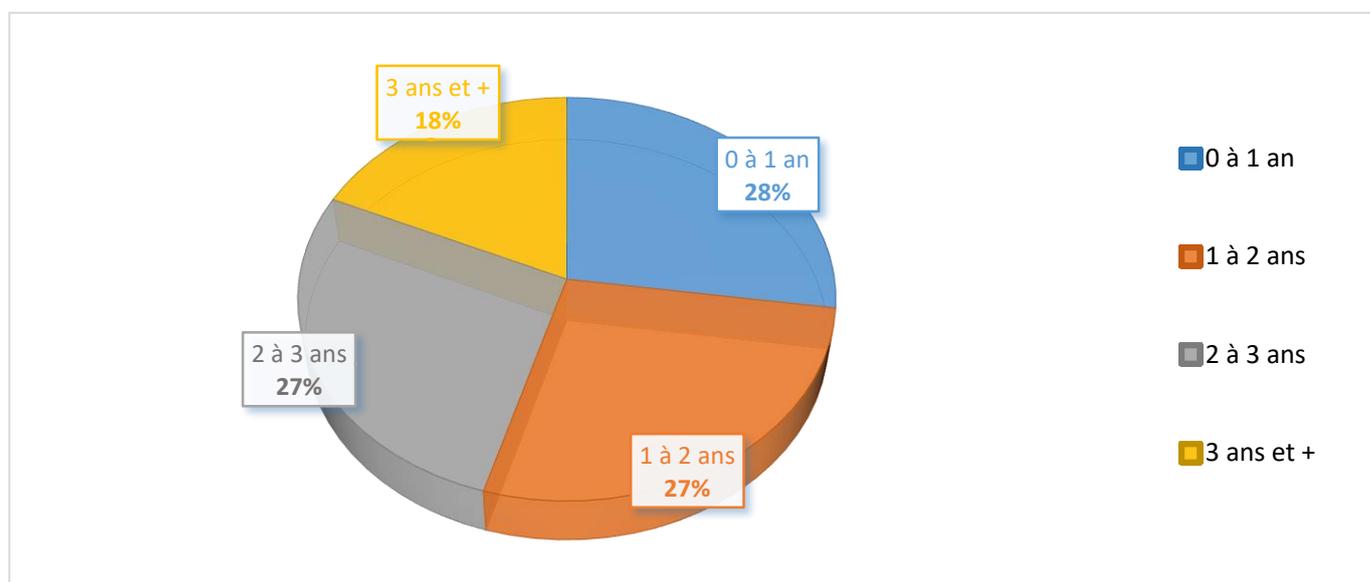
Sur 14 demandes, **7** femmes étaient enceintes (isolée ou en couple).

TYPOLOGIE DES MÉNAGES EN DEMANDE

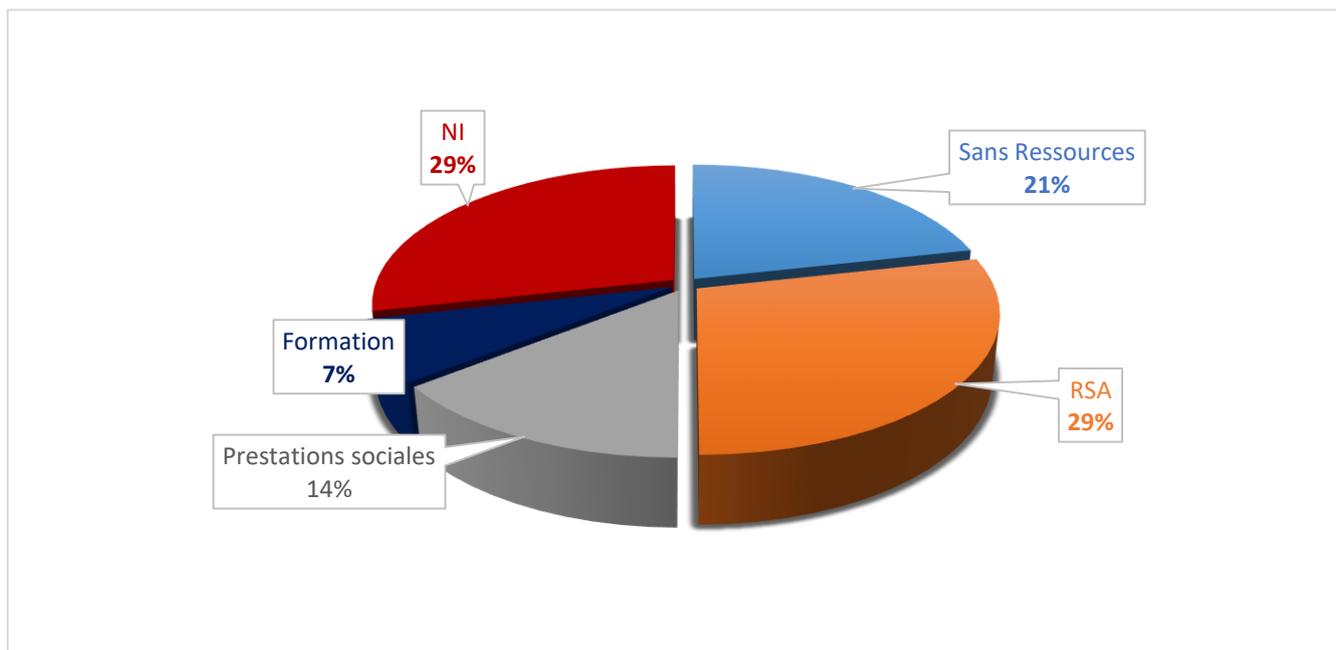


AGE DES ENFANTS

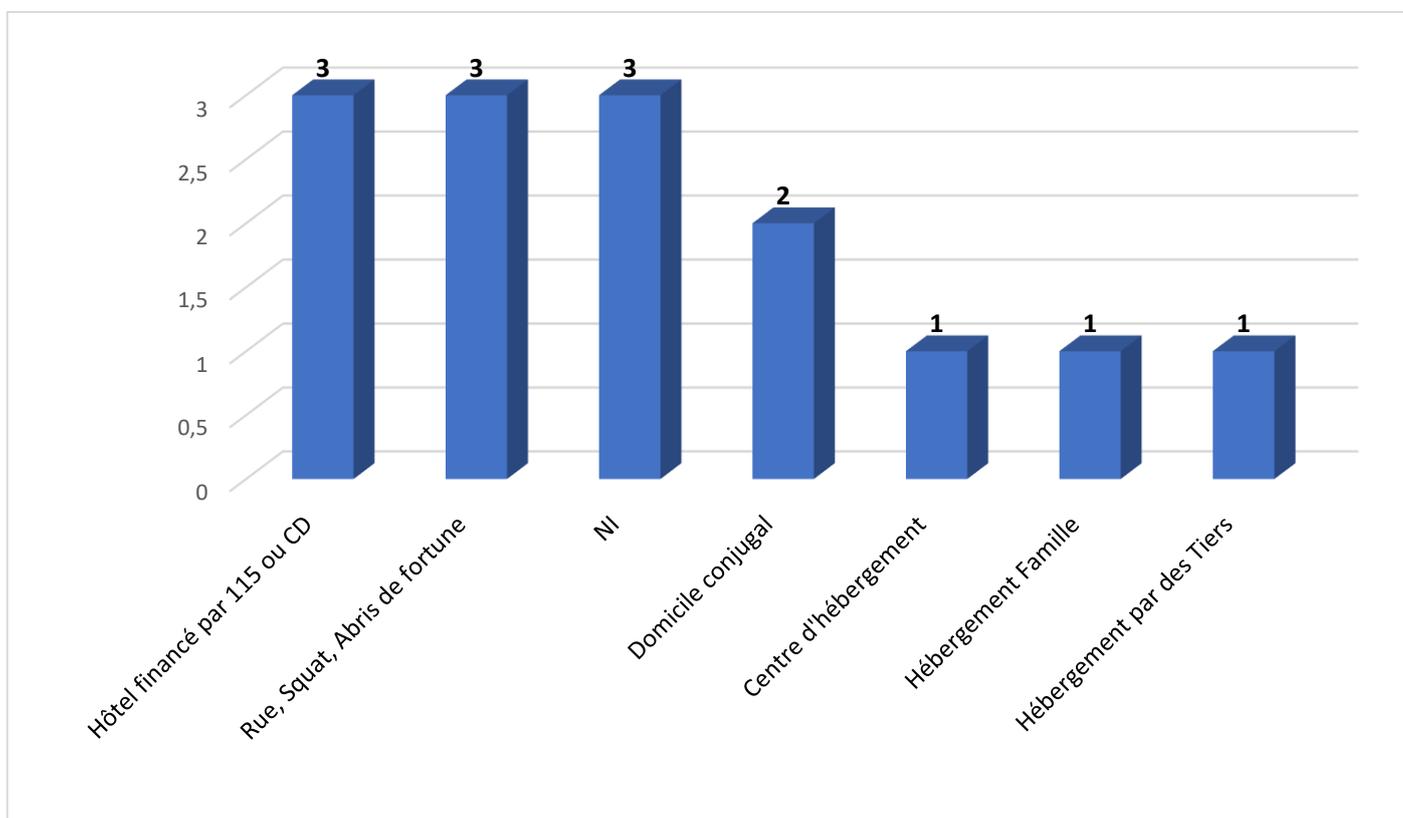
Total des enfants : **11**



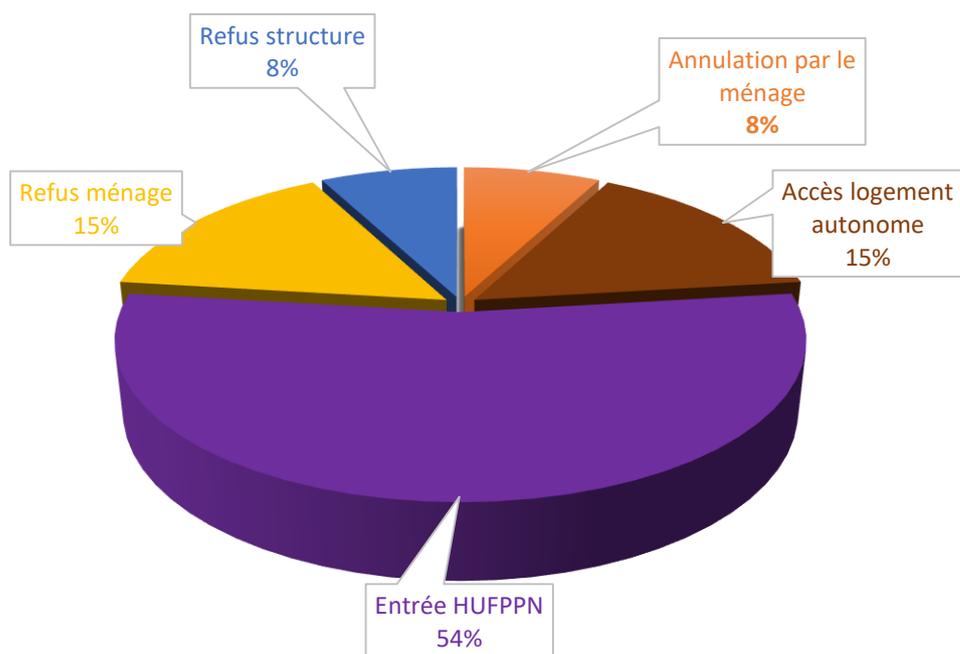
RESSOURCES

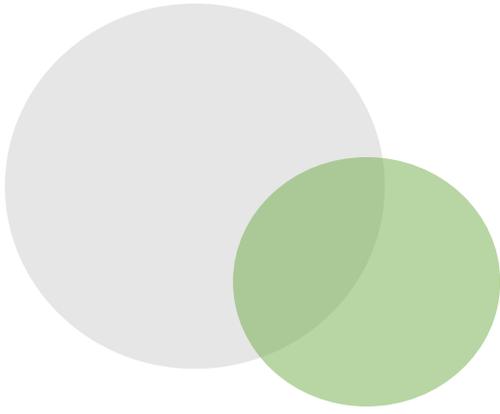


SITUATION RÉSIDENTIELLE AU MOMENT DE LA DEMANDE



MOTIF DE SORTIE DE LISTE D'ATTENTE





SIAO HEBERGEMENT D'INSERTION

4. SIAO hébergement

Le SIAO hébergement existe depuis 2011 dans l'Aude, et centralise l'ensemble des demandes d'hébergement en CHRS et CHS.

Le SIAO hébergement s'articule autour d'une plateforme téléphonique pour les demandes du département, qui effectue un entretien sommaire puis oriente le demandeur sur la permanence SIAO la plus proche, afin d'instruire la demande grâce à un entretien d'évaluation. Les demandes hors département sont reçues via SI SIAO ou par mail, grâce au formulaire de demande unique.

5.1 Traitement d'une demande SIAO hébergement



NB : Le travailleur social référent peut également enregistrer une demande directement sur SI SIAO. A la suite, un entretien au sein des permanences SIAO sera proposé à la personne afin de compléter la demande et présenter les structures.

Permanences des évaluations SIAO :

Carcassonne : Entretien le lundi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF (272 av. du Général Leclerc)

Entretien le vendredi de 9h00 à 12h00 à Aude Urgence Accueil (19 place Joseph Poux)

Narbonne : Entretien le mardi de 14h00 à 17h00 à Aude Urgence Accueil (av. de Gruissan)

Entretien le jeudi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF (9 bd Maréchal Joffre)

Castelnaudary : Entretien le jeudi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF (62 av. Monseigneur Delangle)

Limoux : Entretien le mardi de 14h00 à 17h00 à Aude Urgence Accueil (9, impasse de l'Amitié)

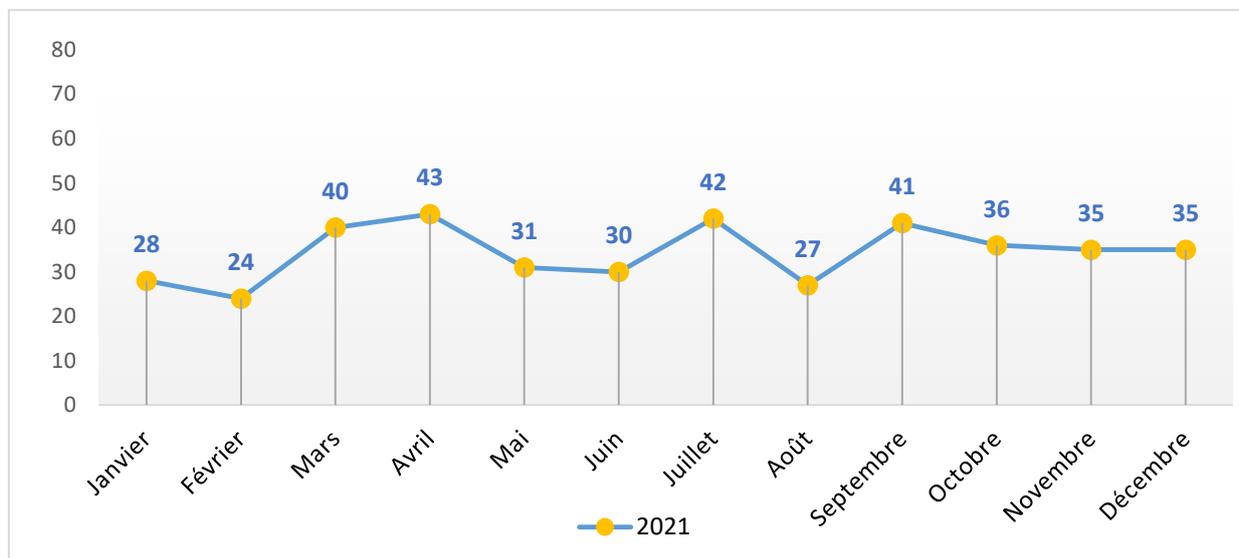
L'évaluation SIAO dure en moyenne une heure (en fonction de la situation), des informations complémentaires peuvent être demandées (avec autorisation du demandeur) aux partenaires référents.

Les travailleurs sociaux des permanences SIAO sont du personnel éducatif mis à disposition par AUA et l'ADAFF, et jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement du SIAO hébergement. Ils accueillent, conduisent un entretien d'évaluation de la situation du demandeur, écoutent, enregistrent informatiquement et orientent les demandes en fonction des besoins et de l'attente de la personne, en binôme avec l'infirmier SIAO lorsqu'une problématique de santé est constatée lors de l'appel au SIAO. La décision de la commission est basée sur les écrits consécutifs à l'entretien d'évaluation, les documents annexes apportés par les partenaires, ainsi que sur la préconisation d'orientation du travailleur social.

5. Données de l'observatoire SIAO hébergement

Le SIAO a reçu **412 demandes**, représentant **380** ménages différents, soit 602 personnes distinctes.

REPARTITION DES NOUVELLES DEMANDES INSRTUITES (par mois)



PROVENANCE DE LA DEMANDE

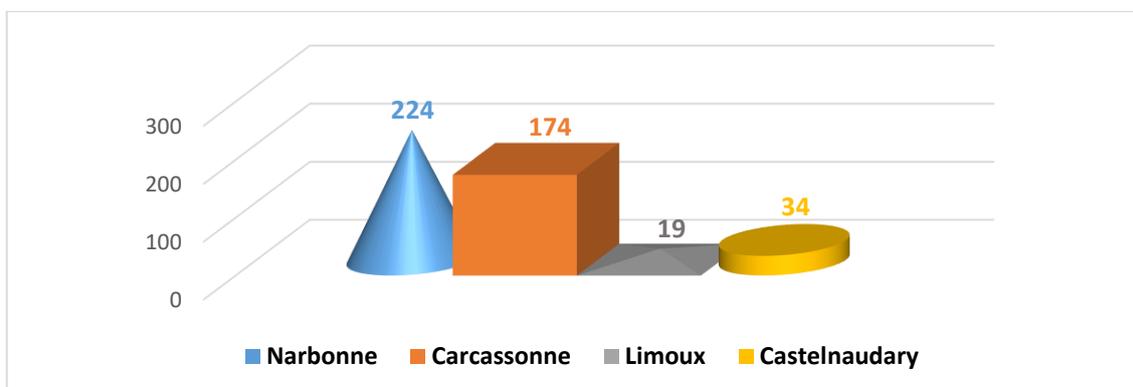
Permanence/ hors permanence

Total des demandes émanant du département : 370

Total des demandes enregistrées hors département : 42

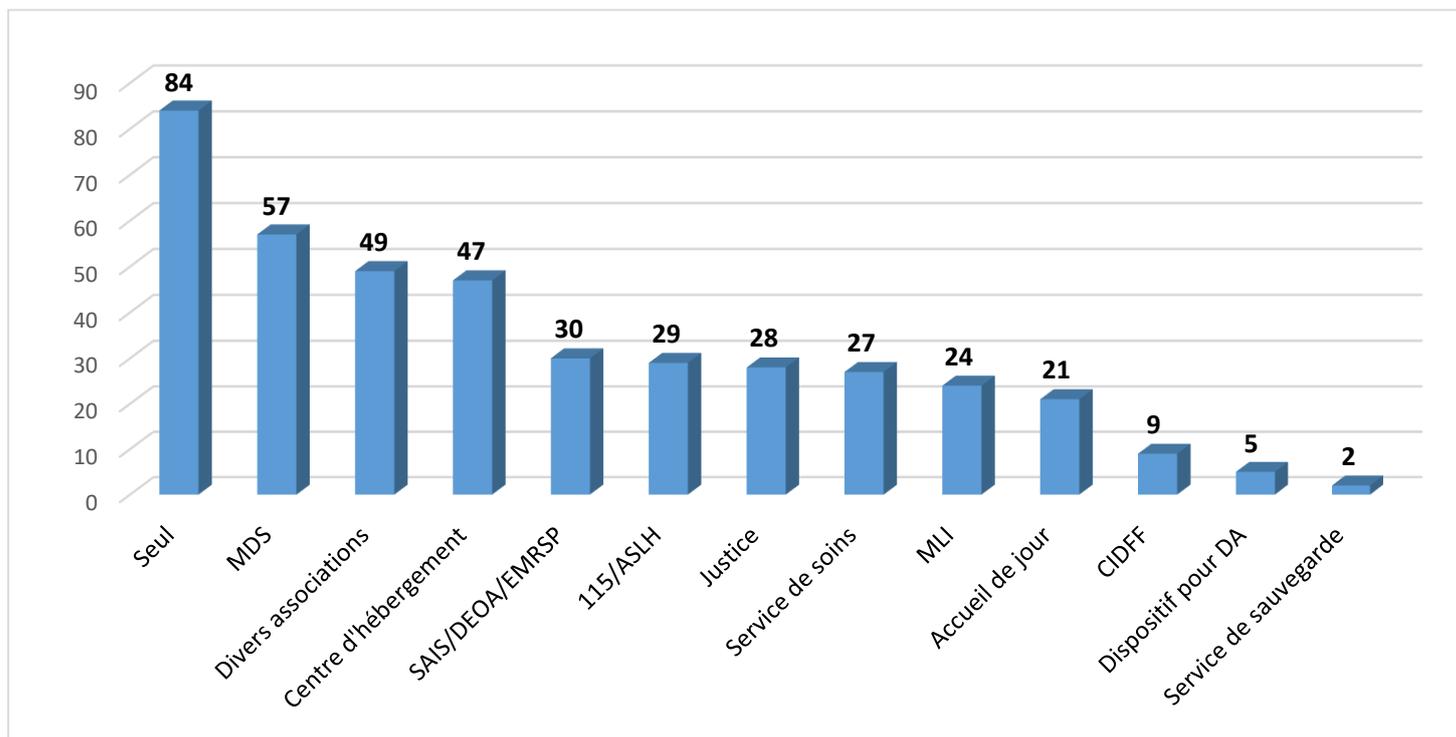
REPARTITION DES PERMANENCES SIAO PAR VILLES

Total de permanences programmées : **451** sur 936 créneaux ouverts et disponibles en 2021.

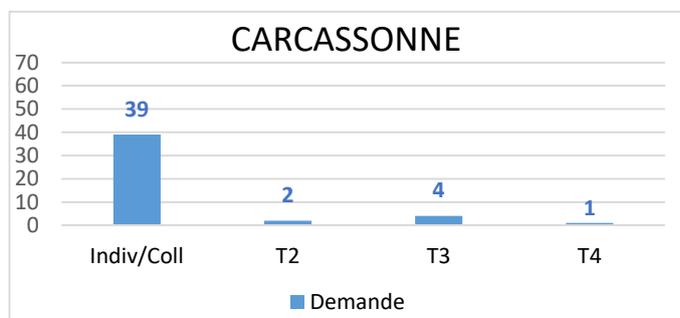


Une demande peut être inscrite sur plusieurs permanences SIAO (report d'entretien, nécessité de compléments d'informations donc nouvel entretien, ...).

SERVICES ORIENTEUR DE LA DEMANDE AU SIAO (en nombre de demandes)



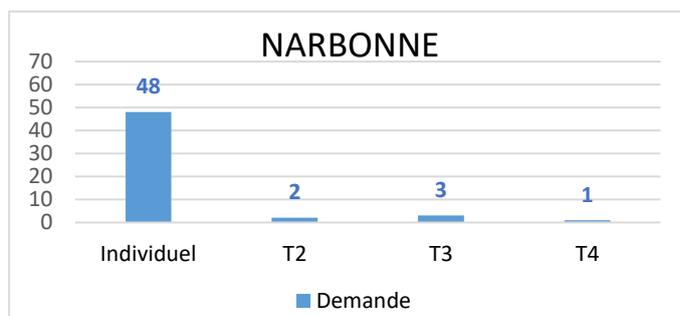
DEMANDES VALIDÉES PAR VILLE ET TYPOLOGIE / PLACES DISPONIBLES LORS DE LA COMMISSION



39 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Carcassonne. 25 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « collectif/regroupé ».

Il y a eu 30 attributions avec entrée effective en 2021 : 11 en collectif/ 7 en CHRS regroupé/ 12 en diffus.

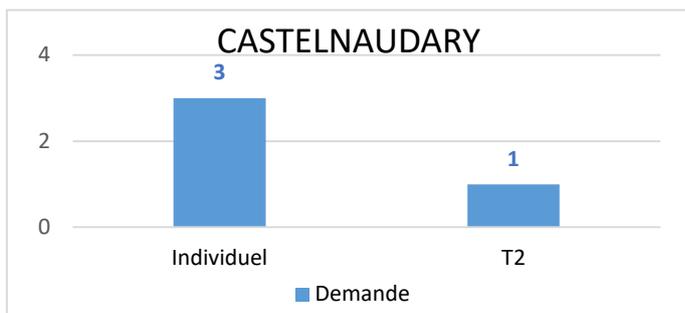
3 demandes étaient toujours sur liste d'attente uniquement pour la ville de Carcassonne au 31/12/21.



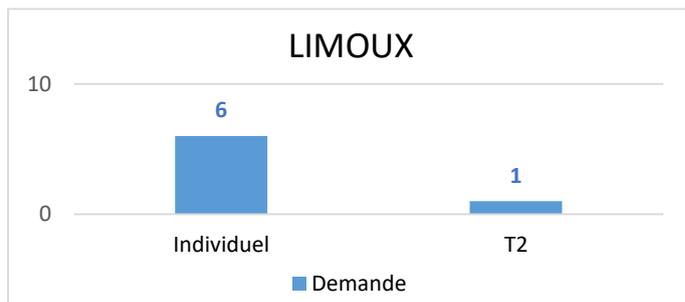
54 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Narbonne. 18 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « regroupé ».

Il y a eu 13 attributions avec entrée effective : 3 en CHRS regroupé/ 10 en diffus.

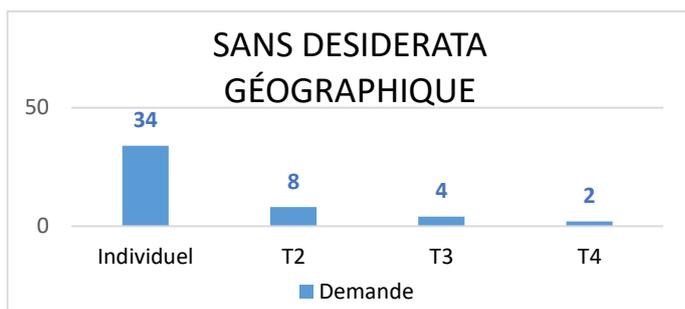
16 demandes étaient toujours sur liste d'attente uniquement pour la ville de Narbonne au 31/12/21.



4 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Castelnau-d'Aud. Il y a eu 9 attributions avec entrée effective : 3 en CHRS regroupé/ 6 en diffus. Il n'y avait pas de liste d'attente au 31/12/21 pour la ville de Castelnau-d'Aud.



7 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Limoux. Il y a eu 10 attributions avec entrée effective : 6 en CHRS regroupé/ 4 en diffus. Il n'y avait pas de liste d'attente au 31/12/21 pour la ville de Limoux.

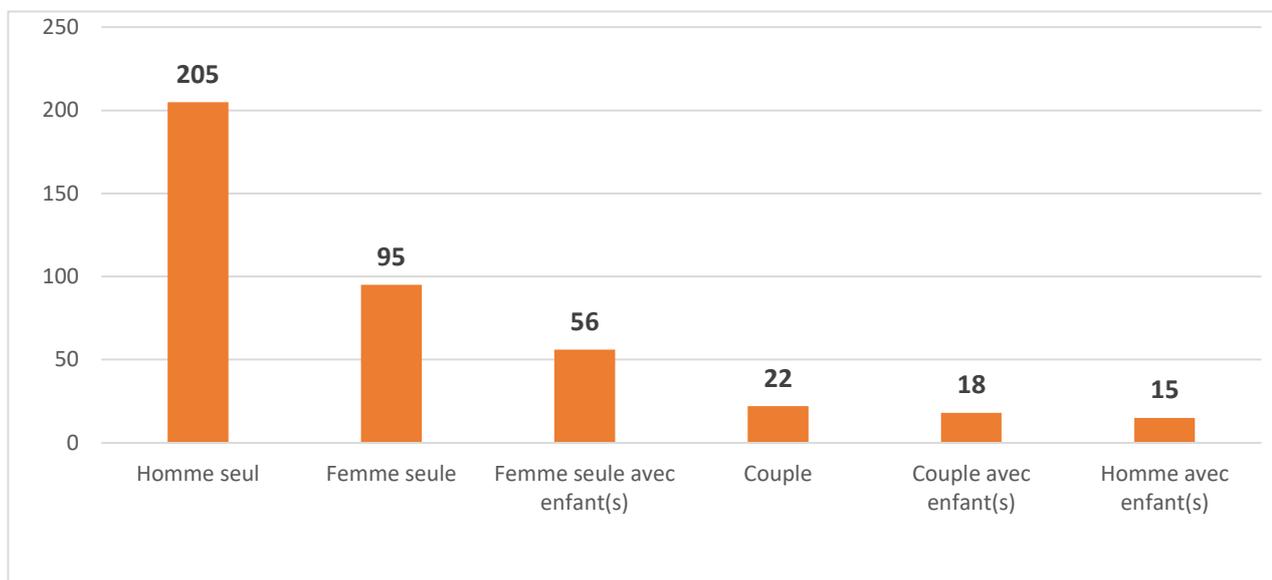


48 demandes validées admissibles, n'avaient pas de desiderata géographique ou en tout cas acceptaient plusieurs villes, pour ces situations 16 nécessitaient une prise en charge en regroupé. 5 demandes étaient toujours sur liste d'attente « plusieurs villes » au 31/12/21.

En 2021, le SIAO a centralisé **152 demandes** validées pour de l'hébergement d'insertion par la commission.

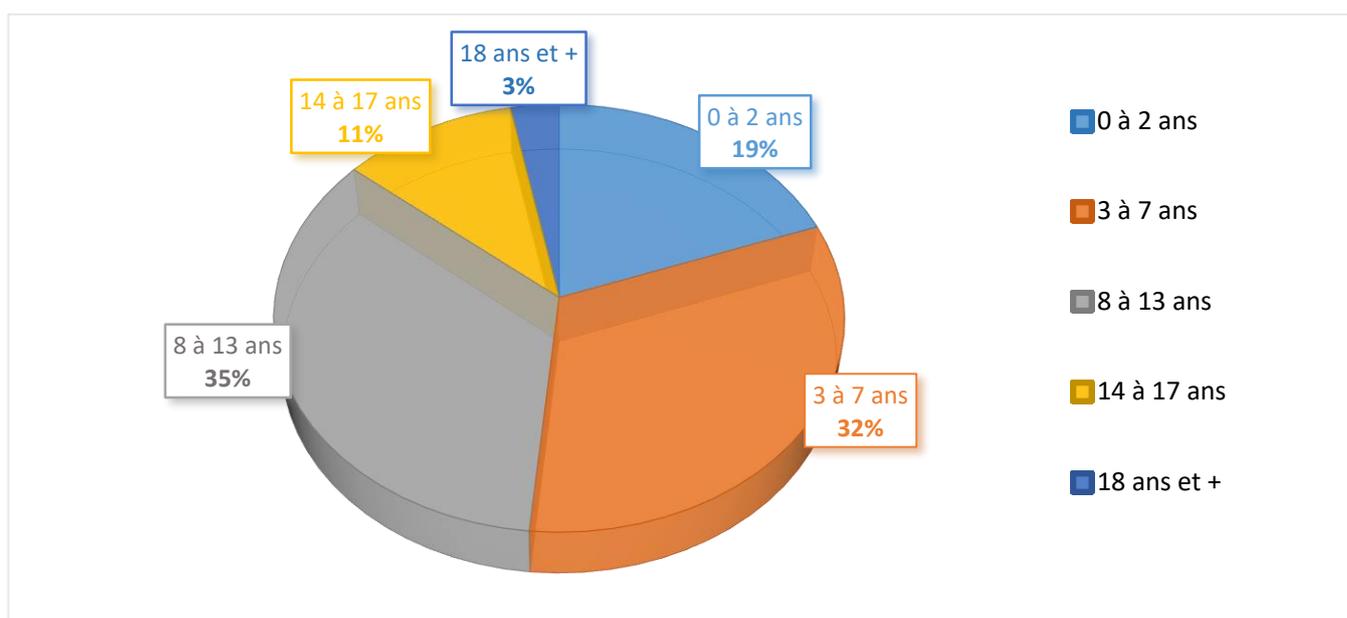
Caractéristiques du public en demande SIAO Hébergement

TYPOLOGIE DES MENAGES EN DEMANDE (en nombre de demandes)



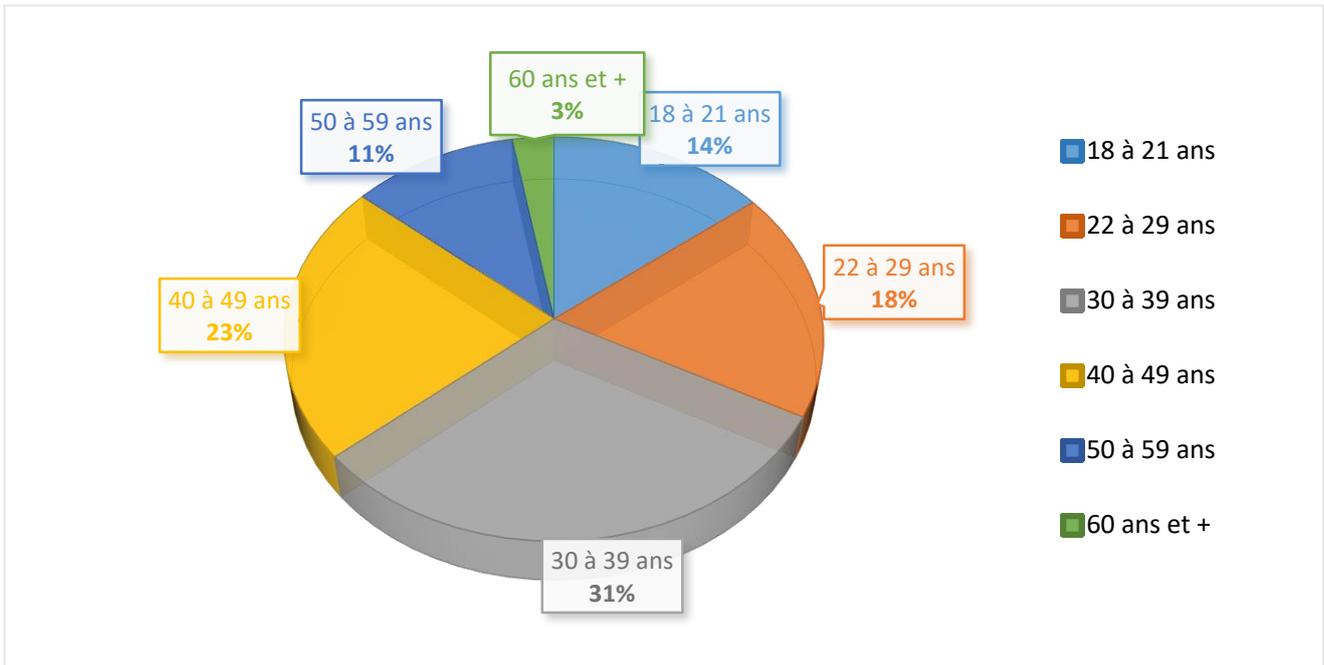
ÂGE DES ENFANTS (en %)

Total des enfants : 165

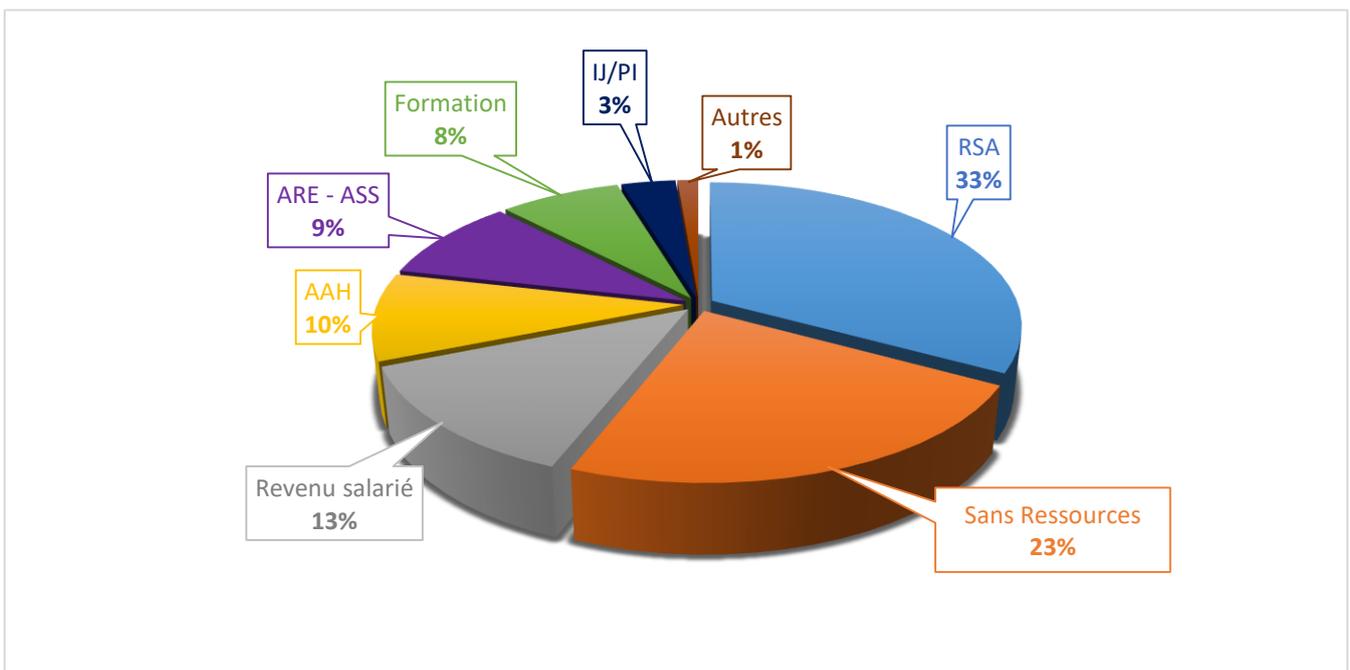


ÂGE DES ADULTES (en %)

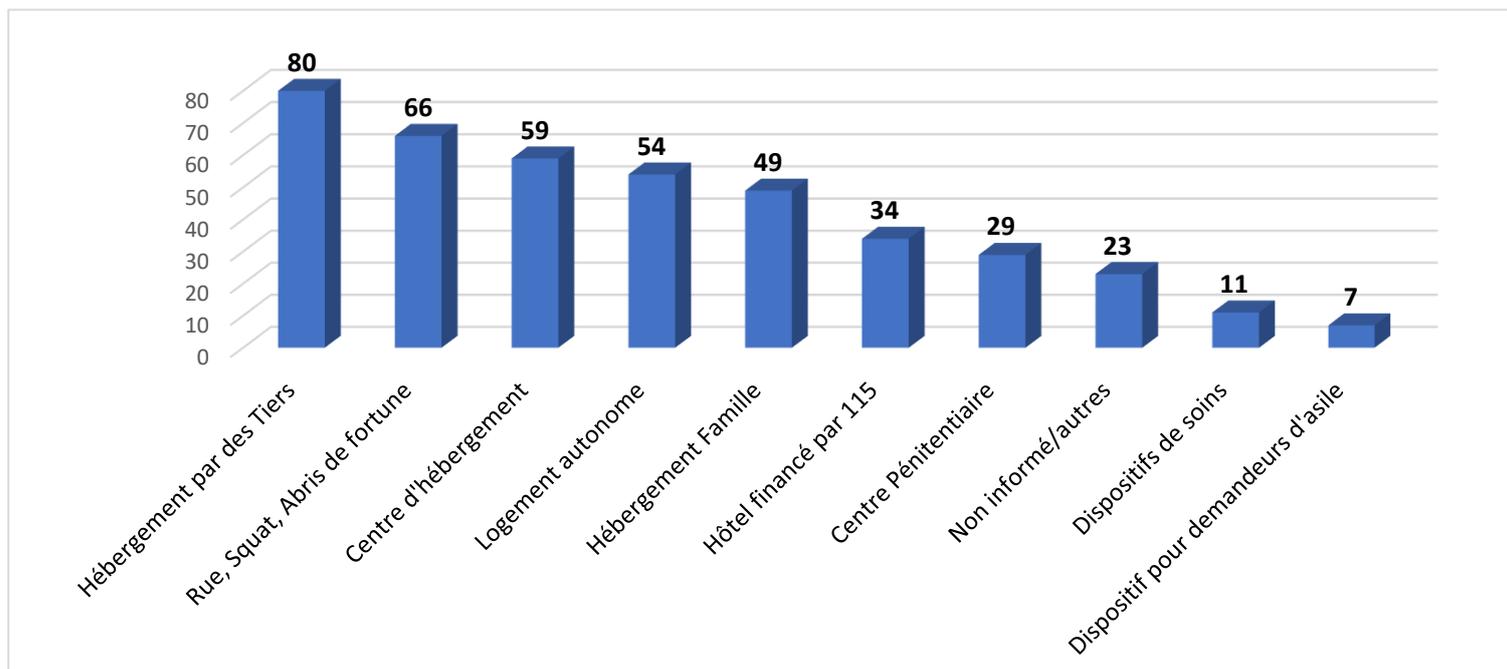
Total des adultes : 437



RESSOURCES (au moment de la demande et en informations obtenues)

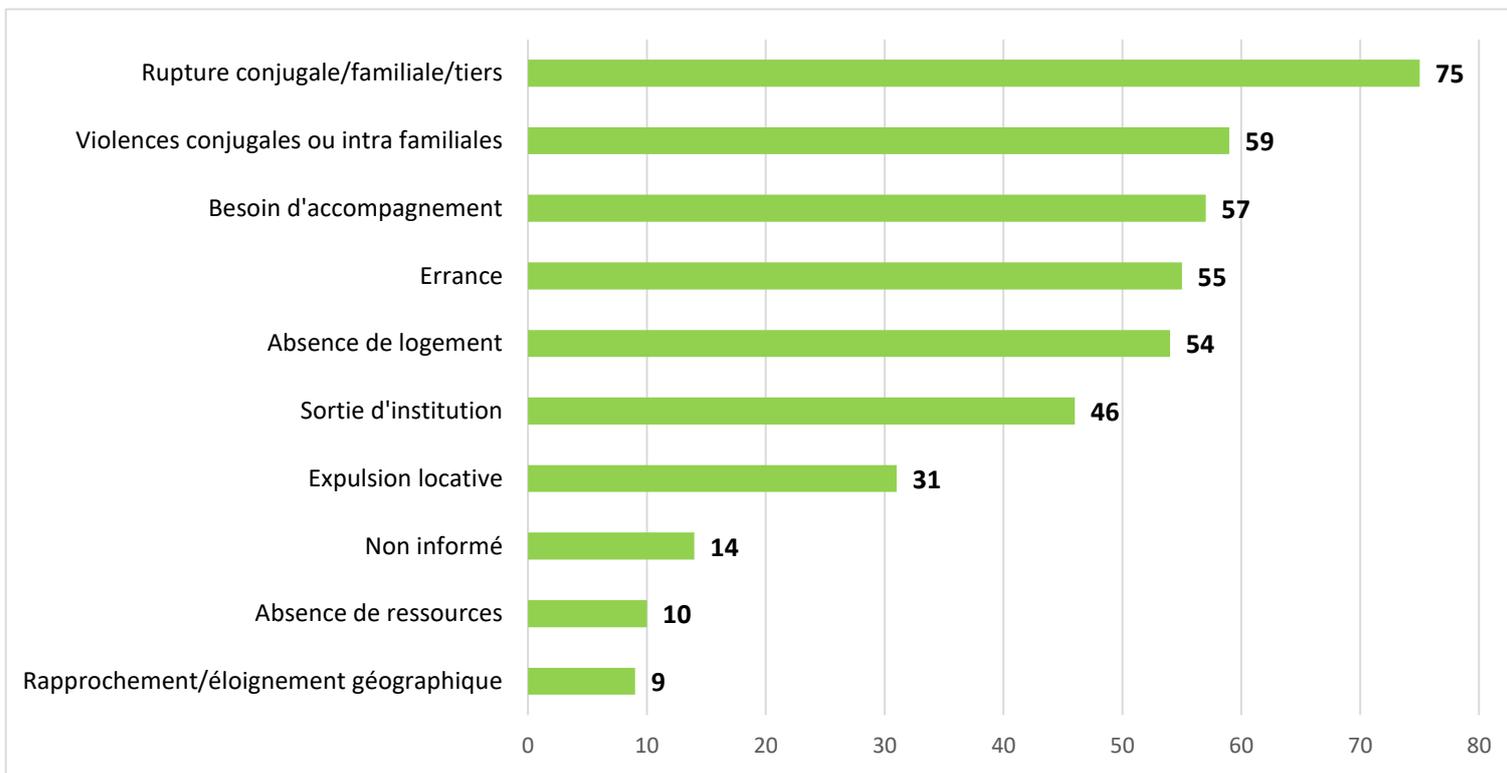


SITUATION RESIDENTIELLE A L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE



A noter que 204 ménages ont fait appel au 115 au moins 1 fois dans l'année avant d'effectuer leur demande au SIAO. Cet élément montre une certaine forme d'urgence en lien avec la situation résidentielle pour au moins 50% des demandeurs (n'excluant pas pour autant les autres pouvant également être en situation d'urgence mais ne souhaitant et/ou ne connaissant pas le 115). Ce chiffre est 2 fois plus important qu'en 2020.

MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE AU SIAO



Etat de la demande

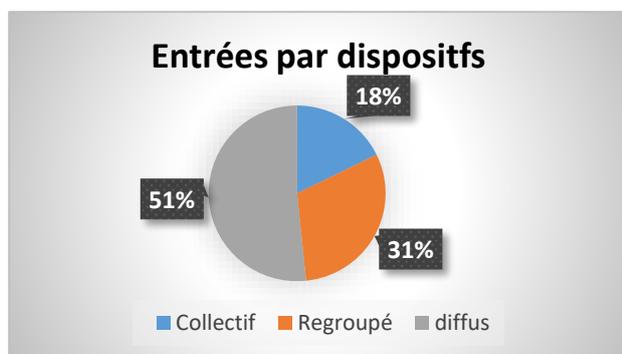
Nombre de demandes toujours en cours (sur liste d'attente ou en attente de la décision de la commission, au 31 décembre 2021) : **26**

La demande la plus ancienne attendait une orientation au 12/11/20, soit plus d'une année.

31 demandes ont été étudiées datant de l'année 2020 (dont une toujours sur liste d'attente).

Attribution avec entrées : 62

Le SIAO11 a validé 152 demandes d'hébergement d'insertion, soit environ **37%** des demandes étudiées en 2021.



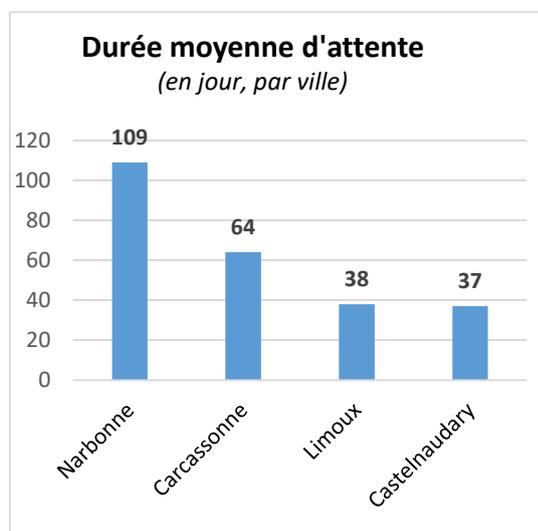
62 demandes ont débouché sur une entrée effective en CHRS soit 15% des personnes ayant sollicitées le SIAO Insertion.

Les ménages admissibles mais sans attributions sont soit encore sur liste d'attente, soit la demande est annulée (classée sans suite ou les personnes ont trouvé une autre solution).

DUREE MOYENNE D'UNE DEMANDE ENTRE L'APPEL ET LA DECISION D'ATTRIBUTION

(en jour)

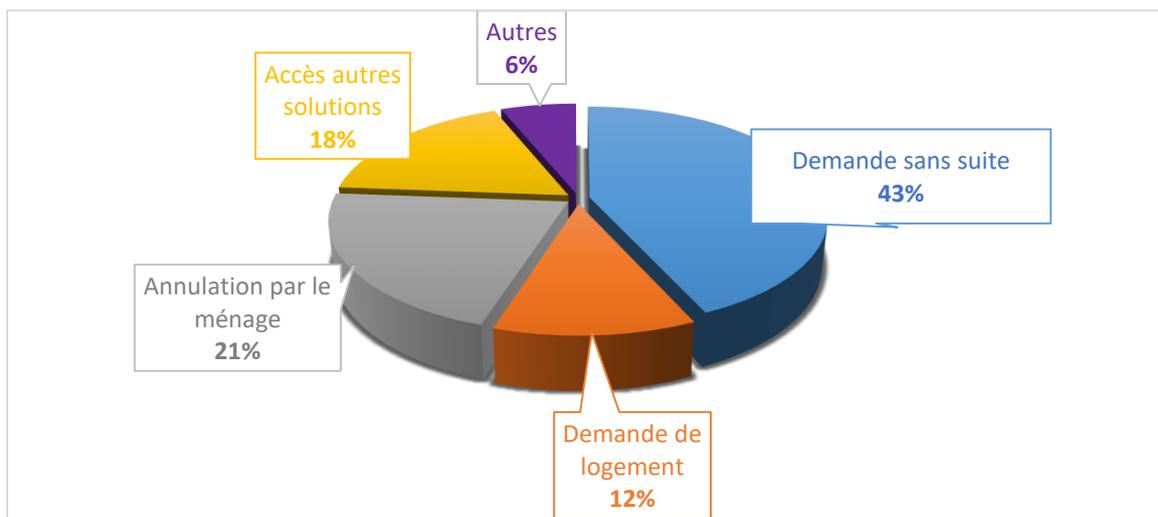
Durée moyenne d'attente entre l'appel et la décision d'attribution : **62 jours**/ soit une hausse de 18 jours en moyenne par rapport à 2020.



Ces informations sont à préciser : 26 dossiers étaient sur liste d'attente ou en attente de décision au 31/12/21. Il faut également souligner le nombre de demandes validées puis annulées par les ménages (sans suite), cela pourrait supposer en partie que les demandeurs se découragent et ne maintiennent plus leur demande. Ces demandes si elles avaient été maintenues, auraient fortement augmenté la durée moyenne d'attente entre l'appel et une attribution. La présence d'un collectif aussi sur Carcassonne fait diminuer sa moyenne qui serait de 90 jours d'attente moyenne sans le collectif. L'attente moyenne pour un T1/2 sur Narbonne et Carcassonne est d'environ **116 jours**.

Demandes annulées ; total : : 157

MOTIF DE L'ANNULATION DE LA DEMANDE PAR LE SIAO (en %)



Le protocole du « classement sans suite » sera un élément à questionner au niveau du SIAO puisque 21% des demandes enregistrées et présentes à l'entretien sont classées pour ce motif. Pour rappel dans la plupart des départements ce motif de classement est applicable au bout de plus de 3 mois sans nouvelle de la personne et du référent et après tentative de contact du SIAO aux concernés. Dans l'Aude le classement s'opère au bout d'un mois sans nouvelle et avec un seul appel du SIAO et uniquement au demandeur.

Demandes refusées ; total : 65

MOTIF DES REPONSES NEGATIVES (en %)

Orientation autres dispositifs (soins/dispositifs médico sociaux, ...)	37%
Demande de logement autonome	25%
Situation administrative	14%
Autres	14%

La majorité des refus sont actés pour des personnes isolées (64%) et notamment avec des problématiques santé puisque l'IDE SIAO était positionné en évaluation conjointe sur la moitié de ces situations.

Demande téléphonique non instruite, car la personne n'est pas venue à l'entretien SIAO :

total : **110**

Demande orientée vers la commission logement adapté : total : **22**

Pour ces 22 demandes, sont comptabilisées l'ensemble des demandes orientées vers la commission logement adapté, passées par la commission hébergement d'insertion.

Une demande peut s'inscrire en double réponse, c'est-à-dire que la commission hébergement a pu statuer sur une liste d'attente hébergement ou une annulation, mais également avoir réorienté le dossier vers la commission logement adapté.

Bilan de l'activité SIAO hébergement d'insertion en 2021

Le SIAO a enregistré **412** demandes en 2021, représentant **380** ménages distincts, soit **602** personnes distinctes.

En comparaison à 2020, le SIAO hébergement cette année a recensé une **baisse de 11%** des demandes enregistrées.

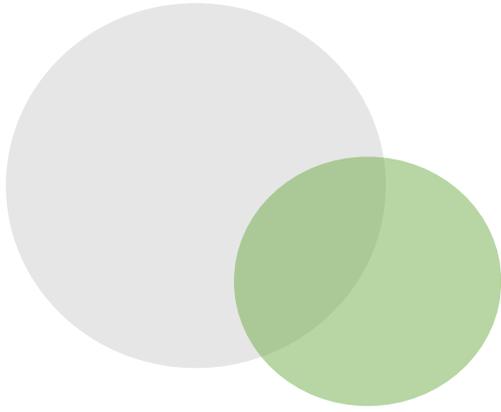
- **Répartition des demandes** : En moyenne, il est présenté en commission SIAO hébergement **9** situations par semaine (mais seulement environ 5 dossiers étudiés du fait du nombre important de personnes non présentes à l'entretien), soit environ **34** dossiers par mois (*39 en 2020*).
- **Permanences SIAO** : Le SIAO a programmé **451** entretiens au cours de l'année (481 en 2020), 50% se trouvaient sur la ville de Narbonne, 38% à Carcassonne, 8% à Castelnaudary, 4% à Castelnaudary.

A noter que l'infirmier SIAO a été sollicité pour effectuer une évaluation psychique et/ou médicale pour 39% des ménages concernés.

- **Typologie des ménages en demande** : **la majorité des demandeurs SIAO hébergement (79%) sont des personnes isolées.**

11% des ménages étaient en demande d'hébergement avec leur animal de compagnie.

- **État de la demande** : (en demandes avec décisions actées en 2021)
 - ***Attribution*** : 15%
 - ***Demande annulée*** : 38%
 - ***Demande refusée*** : 16%
 - ***Demande réorientée sur la commission logement adapté*** : 5%
 - ***Demande non instruite - la personne ne s'est pas présentée à l'entretien*** : 26%

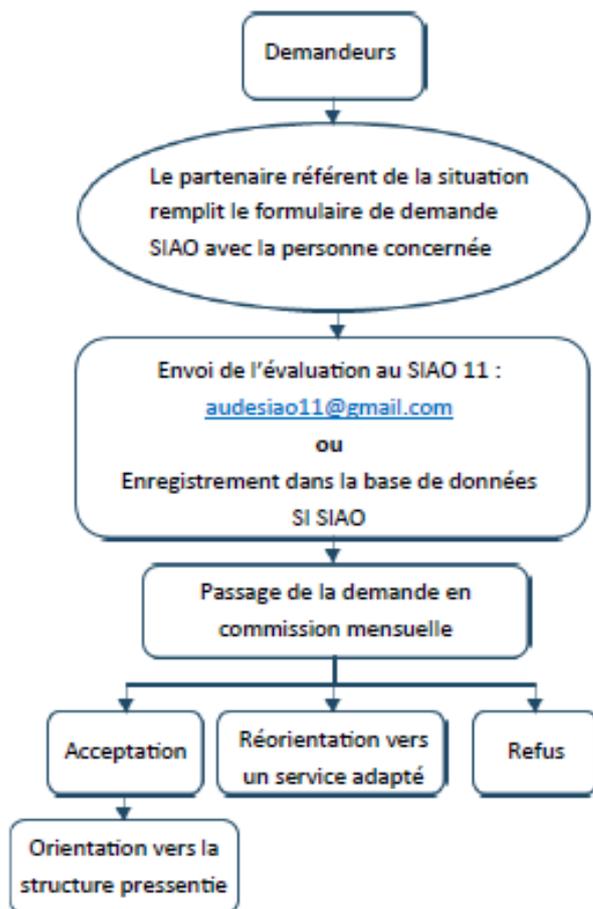


SIAO LOGEMENT ADAPTE

Mise en place depuis le 1^{er} septembre 2015, la commission logement adapté du SIAO centralise les demandes de logement adapté dans le département de personnes sans-abri ou mal logées, et met en corrélation les demandes et les places disponibles. Le SIAO peut également prescrire lorsque nécessaire une mesure d'accompagnement au logement type AVDL, ou réorienter sur un autre dispositif SIAO ou une structure hors SIAO.

6.1 Traitement d'une demande SIAO logement adapté

Traitement d'une demande en logement adapté :
Pension de Famille, Résidence Sociale, InterMédiation Locative, Appartement thérapeutique relais



NB : Pour les personnes n'ayant pas de référent social, la procédure est identique à celle préconisée pour les places Insertion CHR5/CHS.

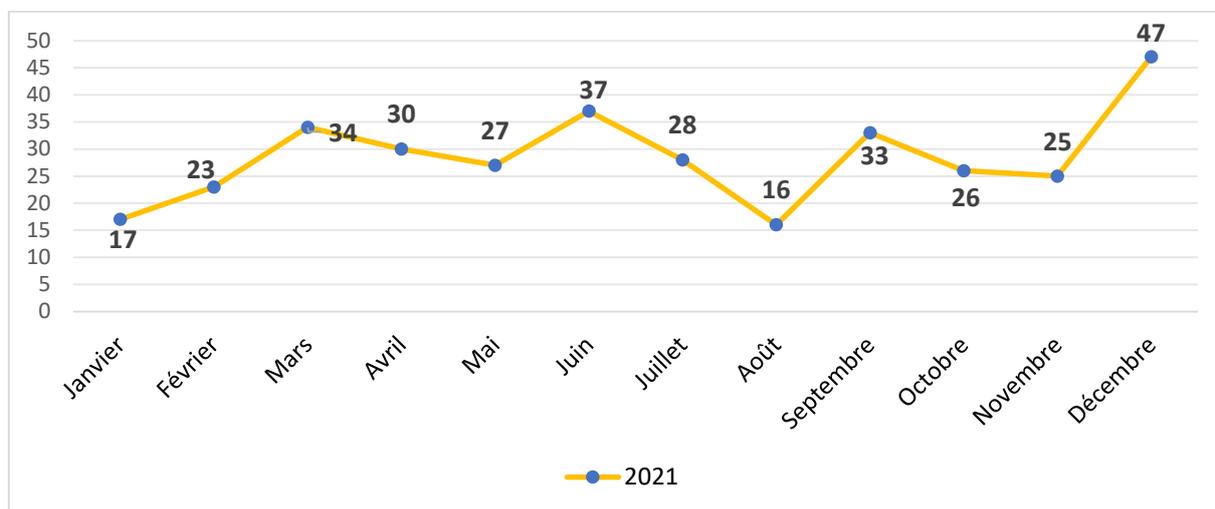
6.2 Commission SIAO logement adapté

- **Membres** : Sont présents lors de la commission la DDETSPP, le SIAO et l'ensemble des représentants des dispositifs du logement adapté entrés dans le SIAO : pensions de famille ADAFF et ADOMA, Inter Médiation Locative SOLIHA, ADAFF et PSL), ALT CCAS Narbonne, AIDeA11 et Intermède.
- **Nombre** : 12 commissions en 2021
- **Missions** : La commission est organisée en deux temps : une fois par mois le lundi, la commission traite des demandes en pensions de famille et une fois par mois le mardi, les demandes en IML/ALT1. Elle permet l'étude de l'ensemble des demandes réceptionnées par le SIAO correspondant aux structures du logement adapté. La décision est basée sur le rapport social et la préconisation d'orientation envoyée par le travailleur social référent de la situation grâce au formulaire de demande unique, mais aussi lorsque nécessaire l'évaluation IDE SIAO, en corrélation avec les dispositifs existants. Si nécessaire, la commission peut réorienter la demande sur des dispositifs qui lui semblent plus adaptés à la situation (autre volet du SIAO, autres structures).
- **Décision** : La décision de la commission SIAO a vocation d'orientation et non d'attribution. Une préconisation au vu de la situation du ménage est posée, orientant vers une structure pressentie, qui, lorsqu'elle aura une place disponible correspondant à la demande, fera entrer la demande dans la procédure d'admission propre à son établissement. En cas de refus de l'établissement à la suite de sa procédure interne, le dossier sera réétudié en commission SIAO afin de déterminer si une autre orientation peut être envisagée, si ce n'est pas le cas, la demande sera alors refusée faute de dispositif adapté.

6. Données de l'observatoire SIAO logement adapté

Le SIAO a reçu **343** nouvelles demandes, représentant **327** nouveaux ménages différents, soit **514** personnes distinctes.

REPARTITION DES NOUVELLES DEMANDES PAR COMMISSION

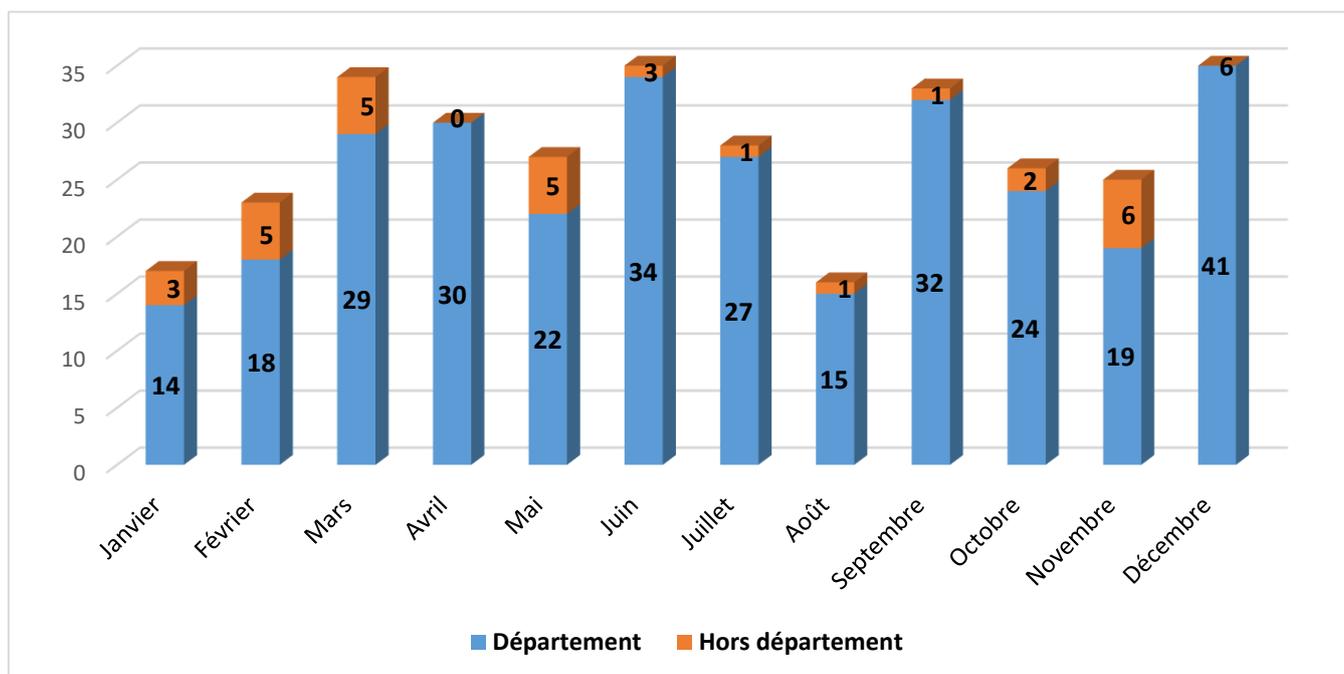


En moyenne le SIAO reçoit **29 nouveaux dossiers** à étudier chaque mois (hausse de 15%).

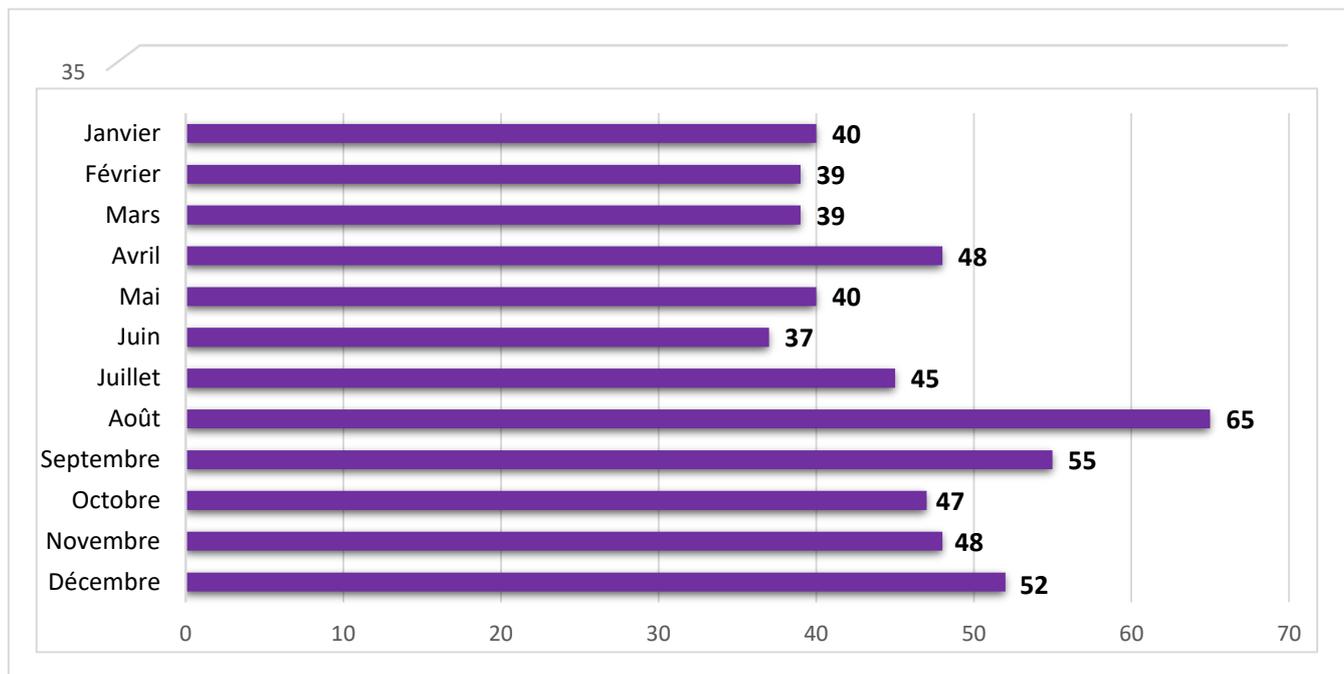
DEMANDES PROVENANT DU DÉPARTEMENT / HORS DÉPARTEMENT

Nombre de dossiers hors département : **305**

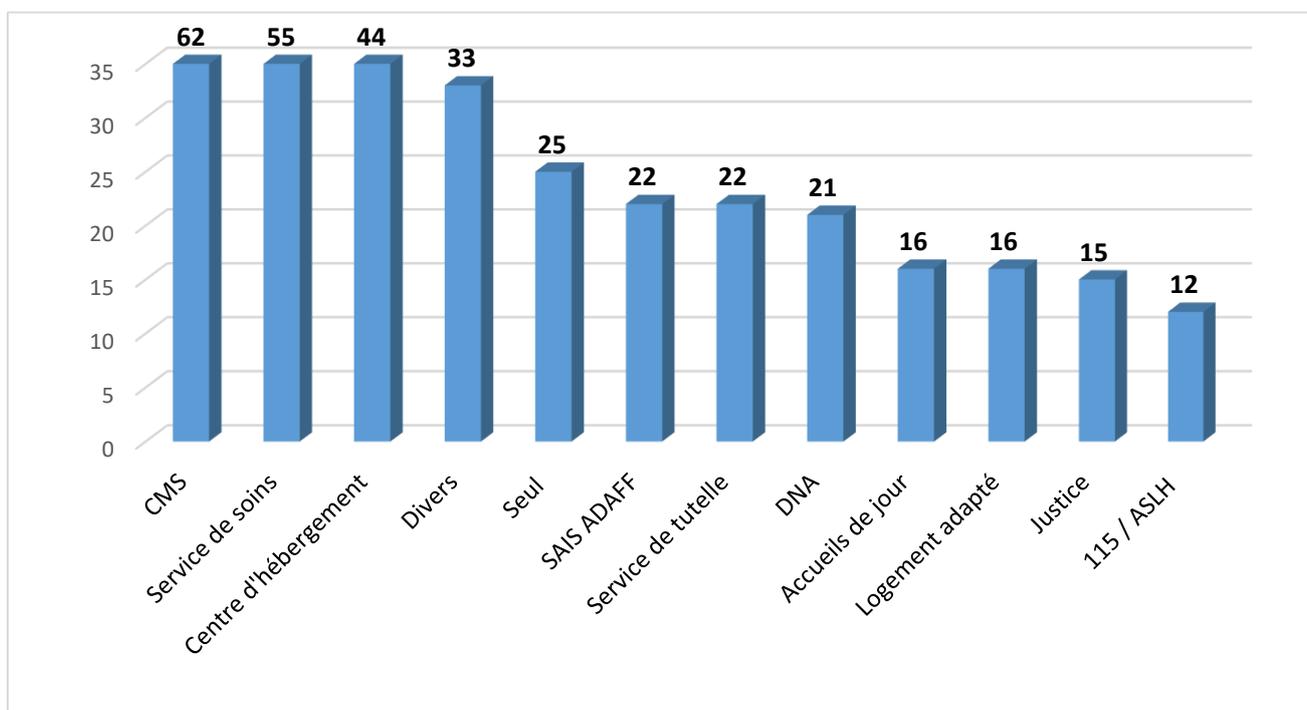
Nombre de dossiers du département : **38**



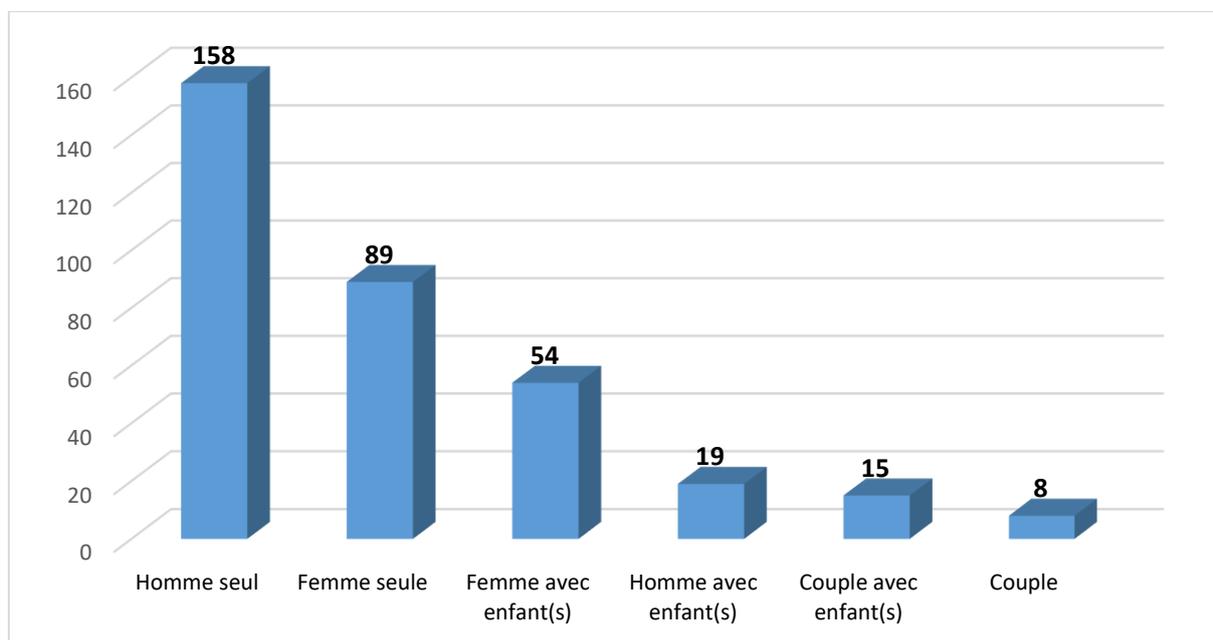
NOMBRE DE DOSSIERS SUR LISTE D'ATTENTE PAR COMMISSION (jusqu'à l'entrée effective)



SERVICES ORIENTEURS DE LA DEMANDE



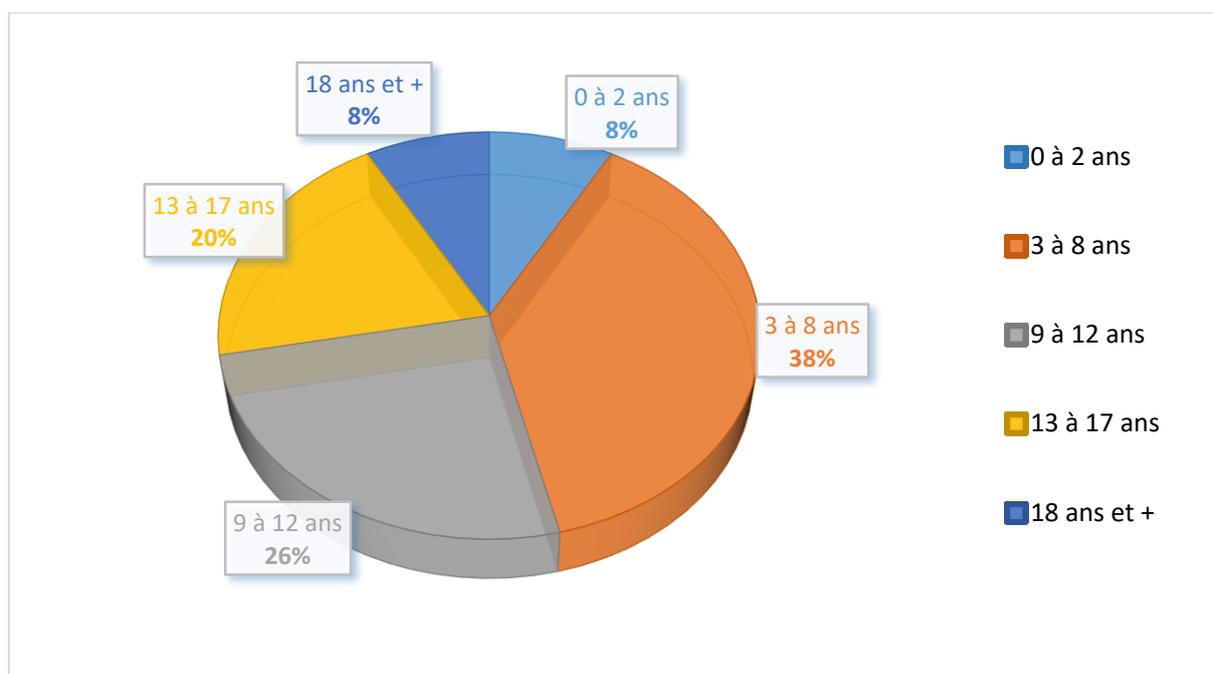
TYPOLOGIE DES MENAGES (en cumulé)



A noter que 47 ménages faisaient leur demande SIAO avec au moins un animal de compagnie soit **14%** des demandeurs.

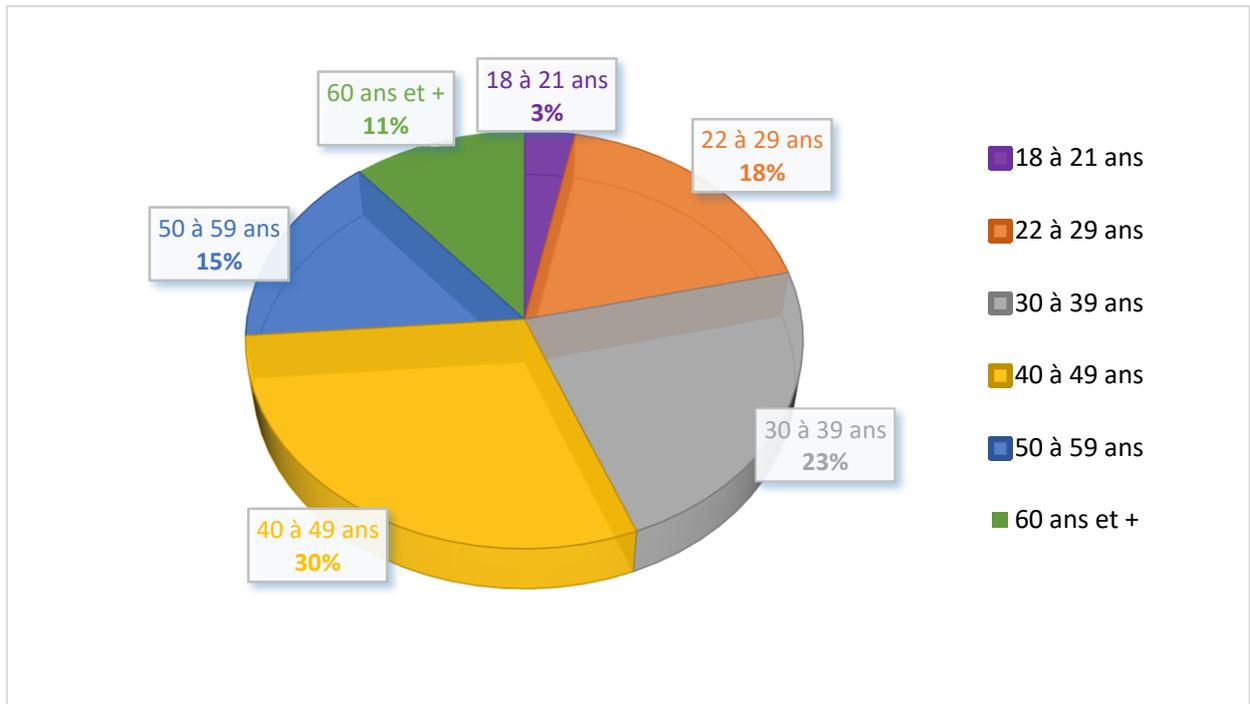
ÂGES DES ENFANTS (en %)

Nombre total d'enfants : **171**

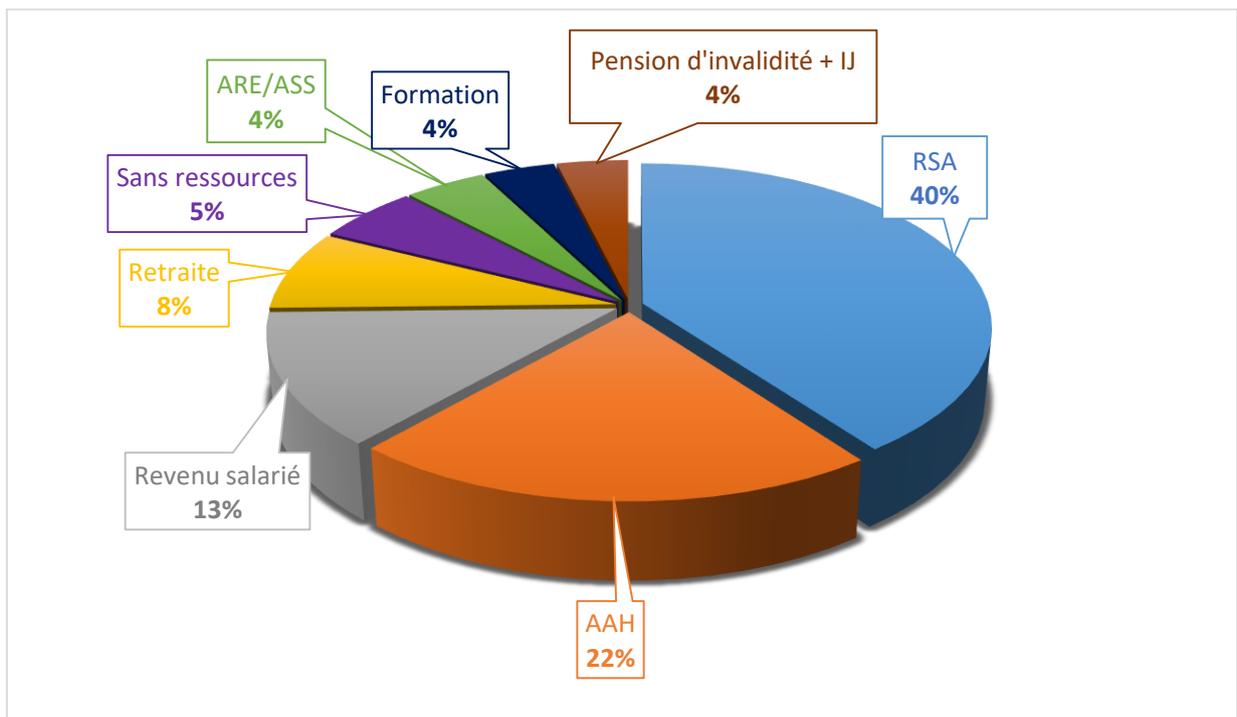


ÂGE DES ADULTES (en %)

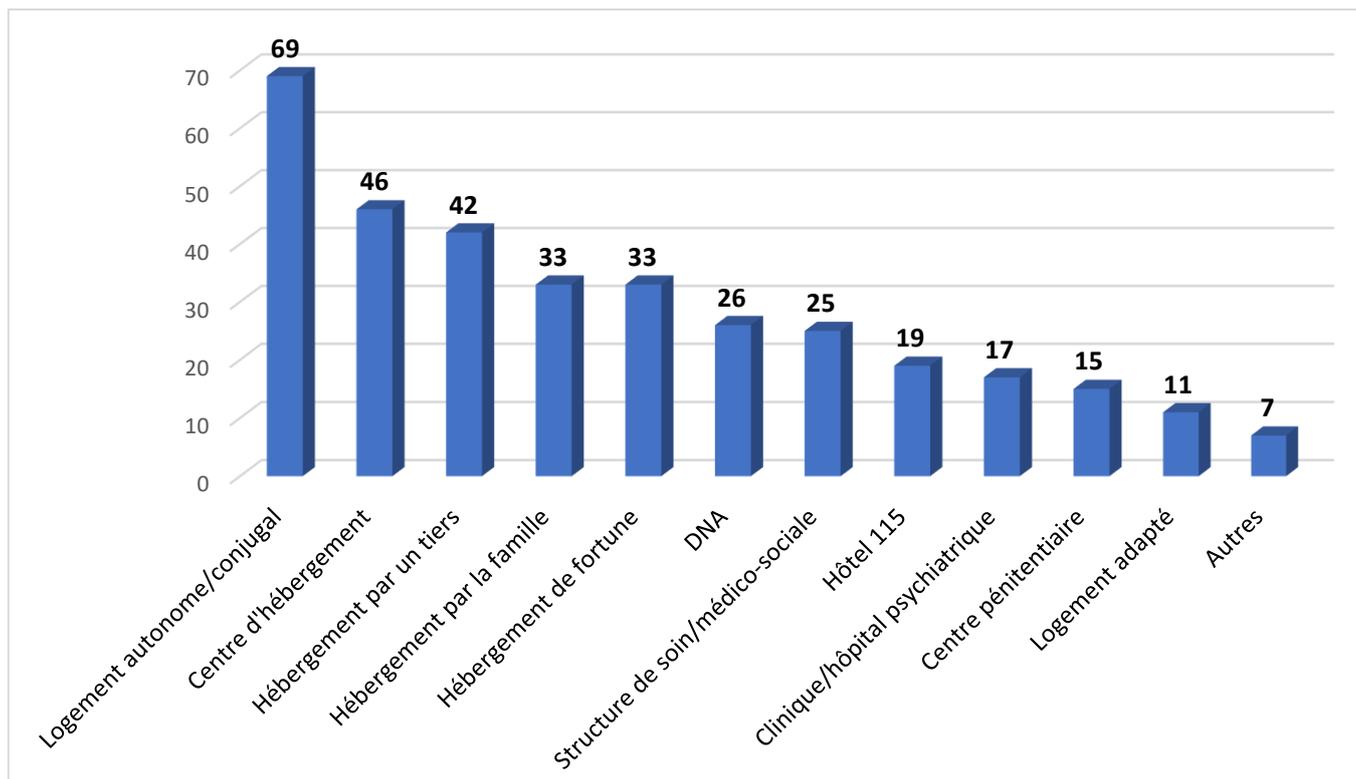
Nombre total d'adultes : 343



RESSOURCES PRINCIPALES DU MENAGE

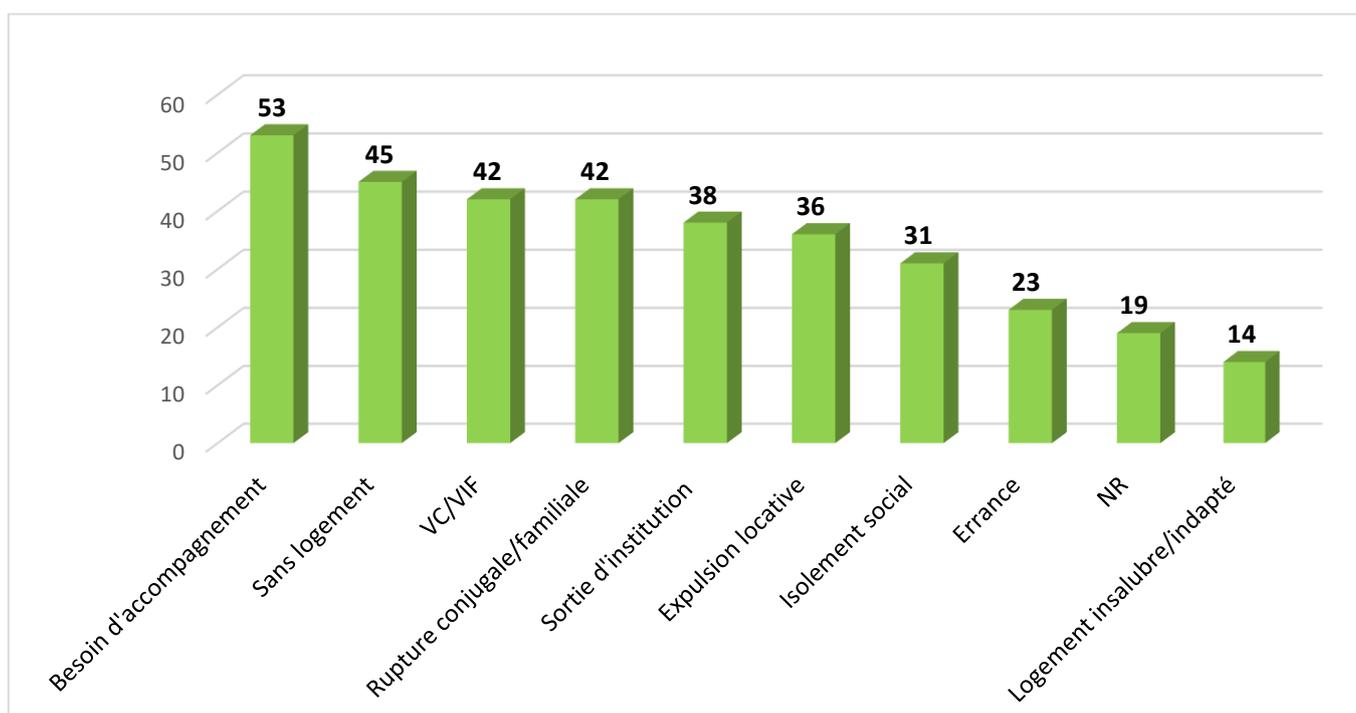


SITUATION RESIDENTIELLE DU MENAGE (au moment de la demande)



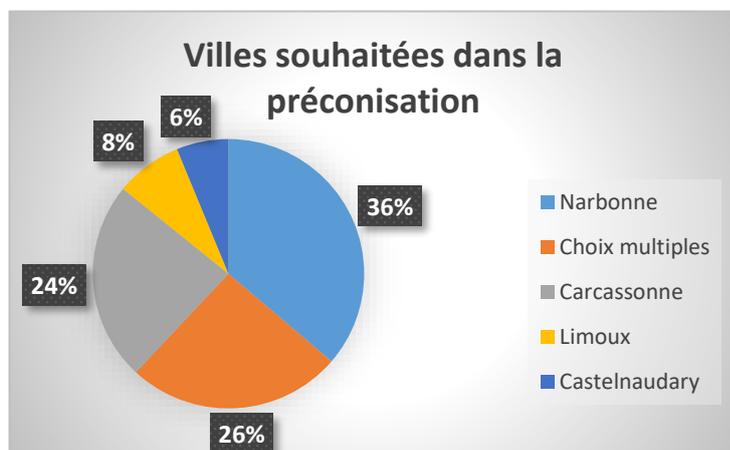
104 ménages ont fait **appel au 115** au moins 1 fois avant d'effectuer leur demande au SIAO. Cet élément montre une certaine forme d'urgence en lien avec la situation résidentielle pour au moins **30%** des demandeurs (n'excluant pas pour autant les autres pouvant également être en situation d'urgence mais ne souhaitant et/ou ne connaissant pas le 115).

MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE AU SIAO



PENSION DE FAMILLE

Préconisation des partenaires orienteurs : 113 dossiers ont préconisé de la pension de famille en 2021 (dont 16 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : ATR, IML, ...)



28% des demandes recensées dans le cadre des commission SIAO logement adapté étaient uniquement à destination des pensions de famille.

La majorité des demandes sont centralisées sur la ville de Narbonne.

L'IDE SIAO a été sollicité pour des compléments d'évaluation santé pour **42%** des demandes.

- Nombre de demandes validées comme « **admissibles** » pour de la pension de famille : **73 demandes**, soit **75%** des situations avec préconisation seule pension de famille.
- Nombre de validations ayant entraîné une **entrée effective** en pension de famille : **27 ménages + 3 entrées de ménage enregistrés en 2020**.

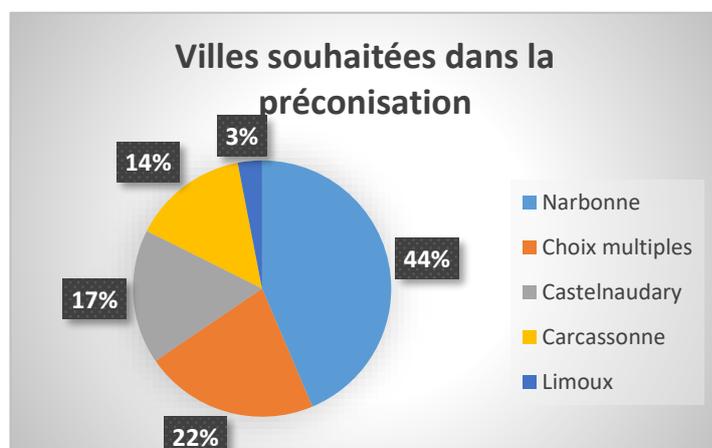
37% des demandes validées en 2021 ont débouché vers une entrée des personnes en pension de famille cette même année.

À noter que 20 demandes étaient toujours positionnées sur liste d'attente « pension de famille » au 31 décembre 2021.

Pension de famille Emmaûs Lespinassière : 4 demandes en 2021 dont 4 entrées effectives.

IML Classique/SAS

Préconisation des partenaires orienteurs : 165 dossiers préconisés pour de l'IML Classique/SAS en 2021 (dont 17 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : ATR, pension de famille, ...).



43% des demandes recensées dans le cadre des commissions SIAO logement adapté étaient uniquement à destination du dispositif IML Classique/SAS et en majorité pour la ville de Narbonne.

Nombre de demandes validées comme « admissibles » pour de l'IML Classique : 107 demandes

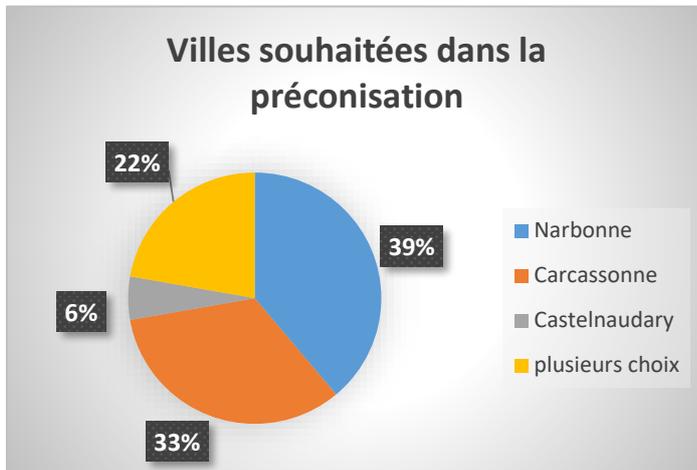
64% des demandes enregistrées avec une préconisation « IML Classique/SAS » ont été validées lors de la commission.

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en IML Classique : 39 ménages
36% des demandes validées en 2021 sont entrées en IML Classique/SAS.

À noter que 31 demandes étaient toujours sur liste d'attente au 31 décembre 2021.

*

Préconisation des partenaires orienteurs : 18 dossiers préconisés pour de l'IML Justice en 2021 (dont 2 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : résidence sociale, pension de famille, ...).



Tous les dossiers sont instruits par les services pénitentiaires ou par la référente CSAPA de la maison d'arrêt de Carcassonne.

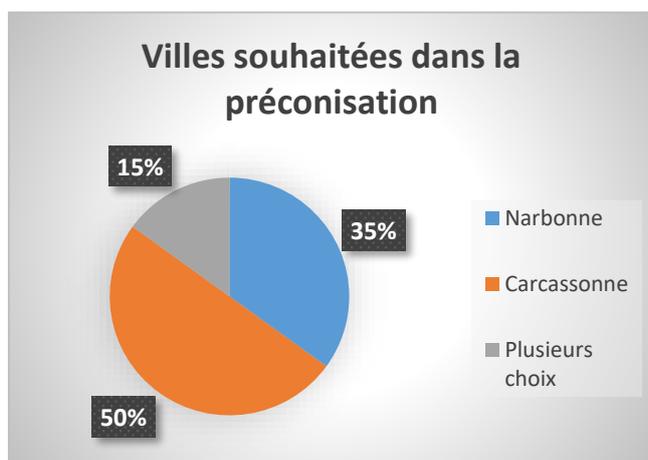
Nombre de demandes validées comme « admissibles » pour de l'IML Justice : 9 demandes
50% des demandes enregistrées en préconisation « IML Justice » ont été validées lors de la commission.

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en IML Justice : 4 ménages

Aucune demande sur liste d'attente « IML Justice » au 31 décembre 2021.

IML Expulsion

Préconisation des partenaires orienteurs : 21 dossiers préconisés pour de l'IML Expulsion en 2021 (dont 5 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : IML Classique, pension de famille, ...)



Nombre de demandes validées comme « admissibles » pour de l'IML Expulsion : 11 demandes

52% des demandes enregistrées en préconisation « IML Expulsion » ont été validées lors de la commission.

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en IML Expulsion : 3 ménages (dont 1 ménage qui était validé en 2020) et 1 demande sur liste d'attente au 31 décembre 2021.

IML Psy

Préconisation des partenaires orienteurs : 10 dossiers préconisés pour de l'IML Psy en 2021, (dont 5 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : pension de famille, IML, ...)

Au vu des problématiques santé des demandeurs, l'infirmier SIAO est intervenu pour 100% des situations en amont de la commission afin d'évaluer les capacités des personnes avant l'entrée en logement IML.

Nombre de demandes validées comme « admissibles » pour de l'IML Psy : 5 demandes

50% des demandes enregistrées en préconisation « IML Psy » ont été validées lors de la commission comme « admissibles ».

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en IML Psy : 1 ménage + 2 ménages sur liste d'attente au 31 décembre 2021.

ALT 1 CCAS Narbonne

Le dispositif de l'ALT1 du CCAS de Narbonne, s'organise autour d'une orientation particulière par rapport aux autres dispositifs logement adapté. En effet, il est possible d'accéder à cet accueil sous couvert de 2 critères :

- Être victime de violences conjugales ou intrafamiliales avec des possibilités de relogement ;
- Être sur liste d'attente d'un autre dispositif du SIAO Insertion (hébergement ou logement adapté)

Ces dispositions entraînent des aménagements au niveau des orientations, à savoir pour ce dispositif comme pour le SIAO de pouvoir faire des orientations hors commission pour répondre au mieux aux situations les plus urgentes.

À ce titre **6 ménages** ont pu prétendre en 2021 à une entrée effective vers les appartements ALT1 du CCAS de Narbonne.

ALT 1 : APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE RELAIS (ATR)

Préconisation des partenaires orienteurs : 4 dossiers préconisés pour de l'appartement thérapeutique en 2021 (*dont 2 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : pension de famille, IML, ...*)

La plupart des demandes étaient sans desiderata de zone géographique dans le département.

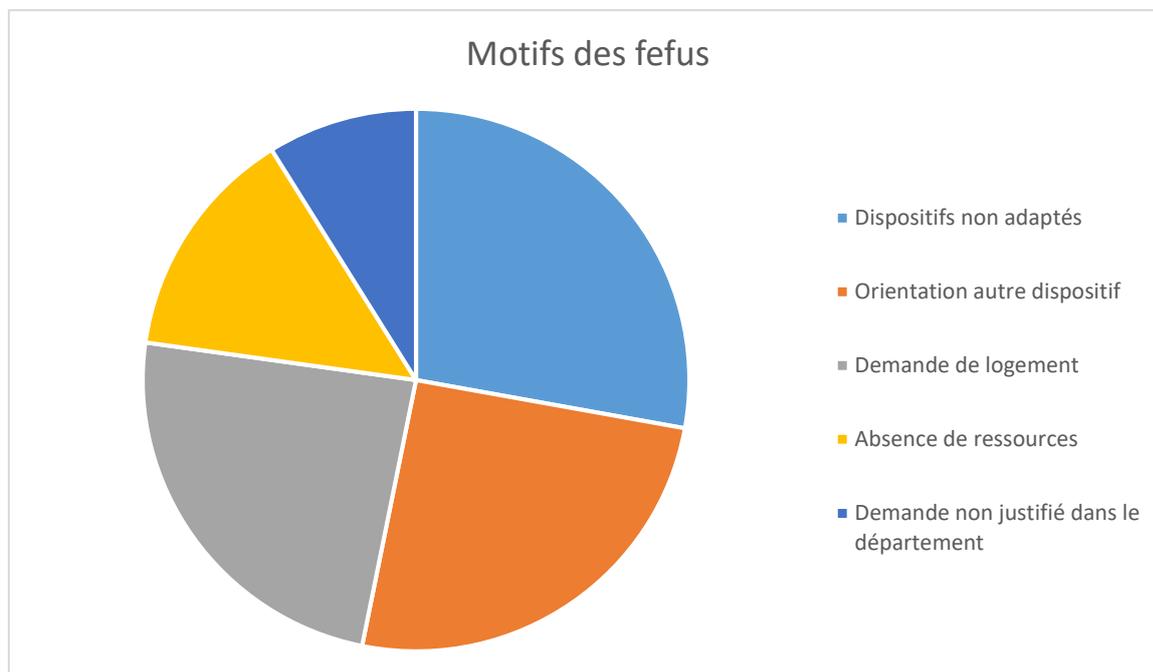
Nombre de demandes validées comme admissibles pour de l'appartement thérapeutique :
4 demandes

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en ATR : 1 ménage + 1 ménage orienté et a intégré une place ATR hors SIAO

Aucun ménage sur liste d'attente au 31 décembre 2021.

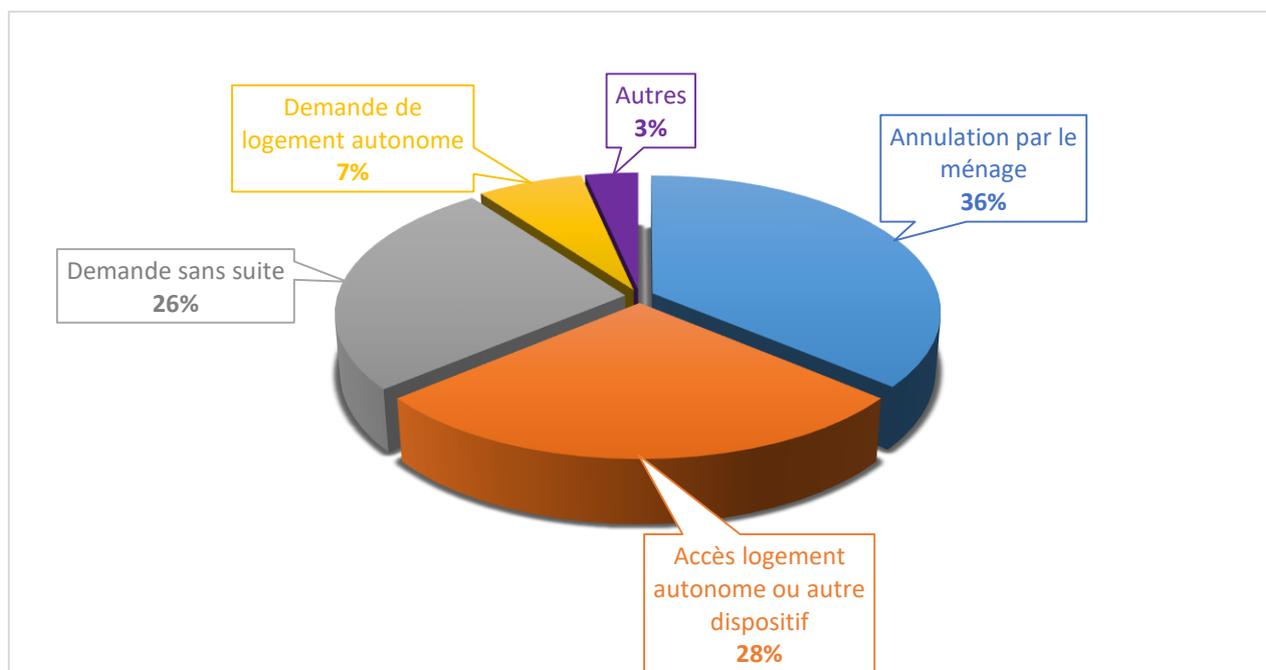
DEMANDES REFUSEES (en %)

Nombre total de refus du SIAO : **71** (+ 9 dossiers de 2020)



MOTIF DE L'ANNULATION DE LA DEMANDE (en %)

Nombre total d'annulation : **99** (+ 20 dossiers datant de 2020)



Demande ré orientée sur la commission SIAO Hébergement d'Insertion : **17**

Nombre de demandes toujours en cours au 31 décembre 2021 : **70**

4.1 Bilan de l'activité SIAO Logement Adapté en 2020

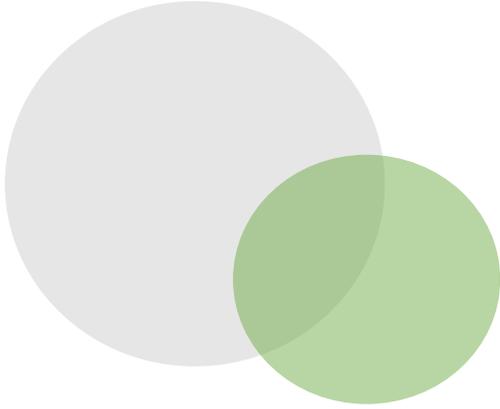
Le SIAO a enregistré **343** demandes en 2021, représentant **327** ménages distincts, soit **514** personnes distinctes.

Le SIAO a enregistré 266 demandes en 2020 soit une **augmentation en 2021 de 29%**.

- Répartition des demandes : En moyenne, le SIAO a recensé 29 nouvelles demandes par mois. En moyenne 46 situations, étaient placées sur liste d'attente. L'augmentation du nombre de demandes enregistrées au SIAO depuis 3 années a occasionné un temps d'attente avant l'accès à un dispositif plus important et donc un allongement de la liste d'attente.

- Composition des ménages : Les personnes seules représentent 72% des ménages en demande.

- Evaluation IDE SIAO : L'IDE SIAO est intervenue dans le cadre d'évaluation complémentaire pour 93 situations soit 27% des demandes étudiées en SIAO.

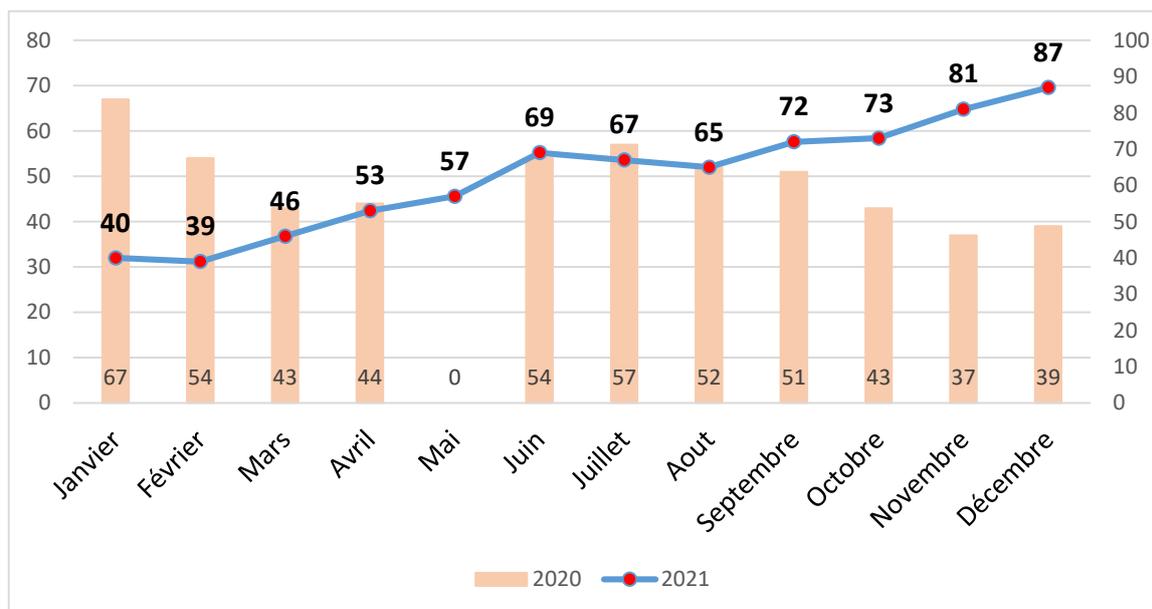


SIAO LOGEMENT SOCIAL

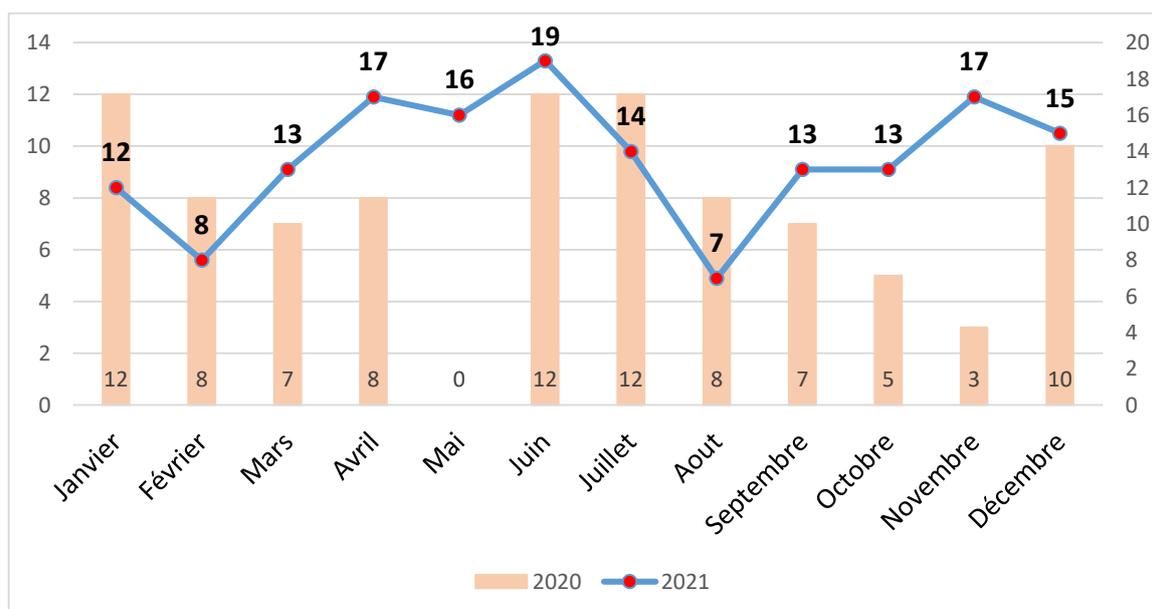
7. Données de l'observatoire SIAO logement

192 situations différentes ont été vues dans le cadre du SIAO logement en 2021, dont 28 déjà recensées en 2020 (soit **164 nouvelles demandes**, représentant 362 personnes différentes).

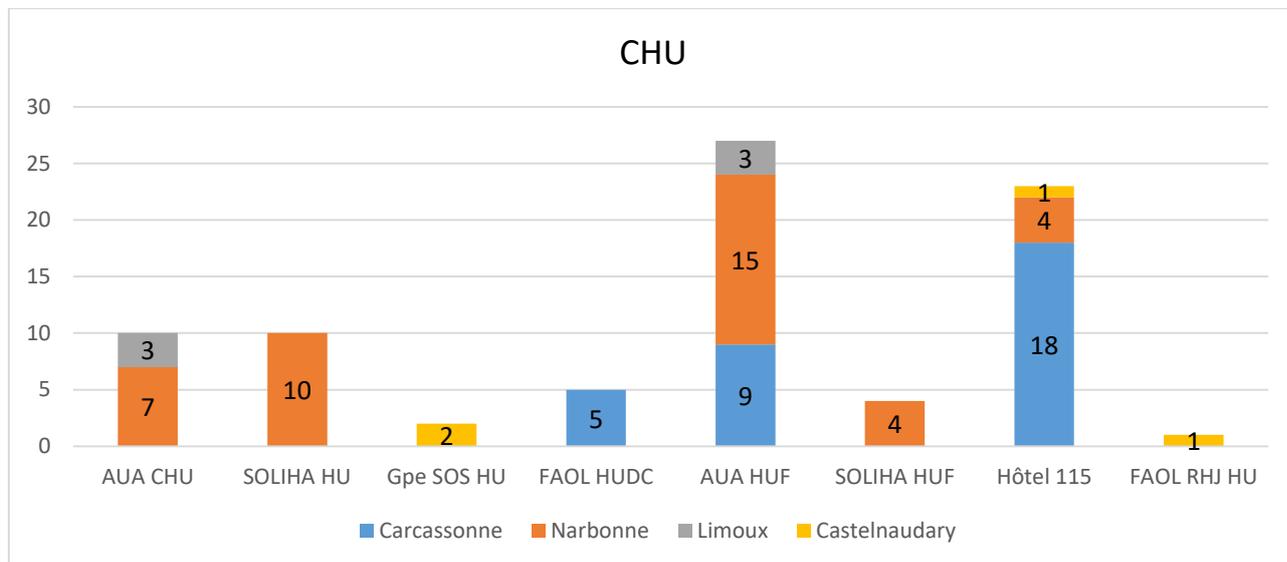
REPARTITION DES DOSSIERS ETUDIES EN COMMISSION PAR MOIS



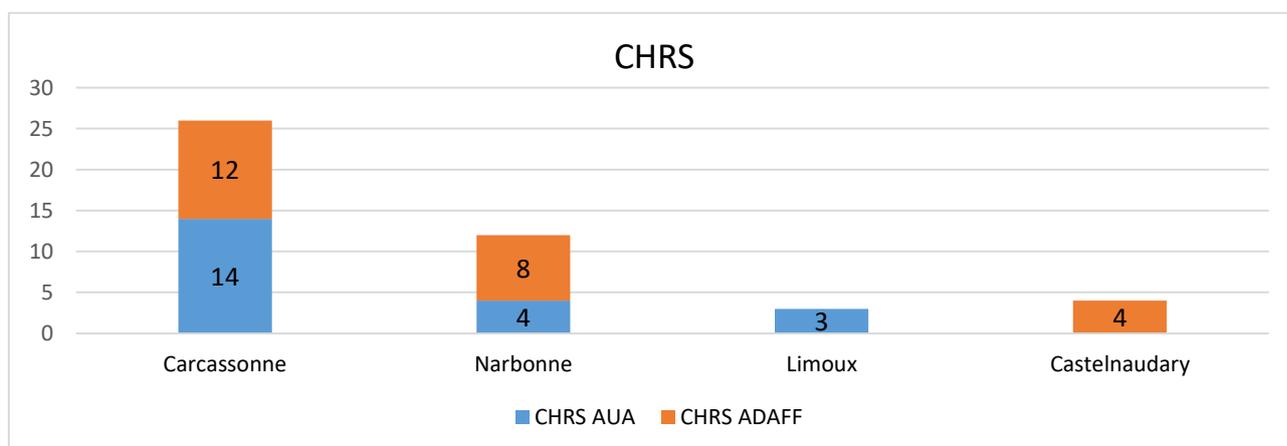
DONT NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS VU PAR MOIS



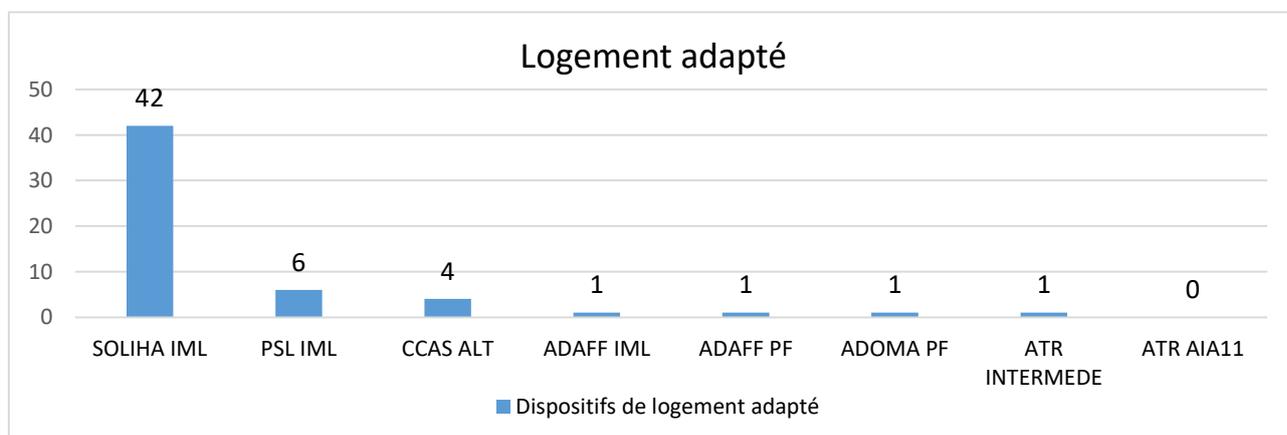
NOMBRE DE MENAGES RECENSES PAR LE SIAO EN ATTENTE DE LOGEMENT SOCIAL PAR STRUCTURE / VILLE



Environ 43 % des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO, étaient hébergés en CHU.

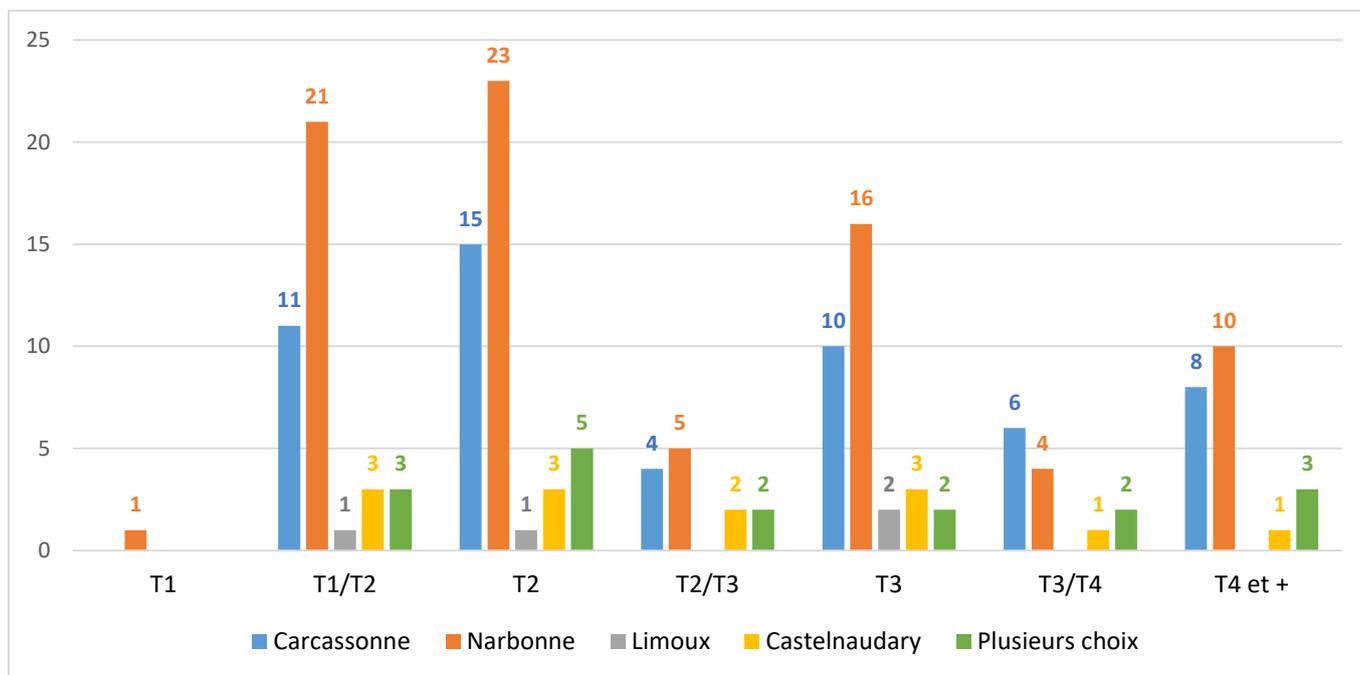


Environ 27 % des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO étaient hébergés en CHRS.

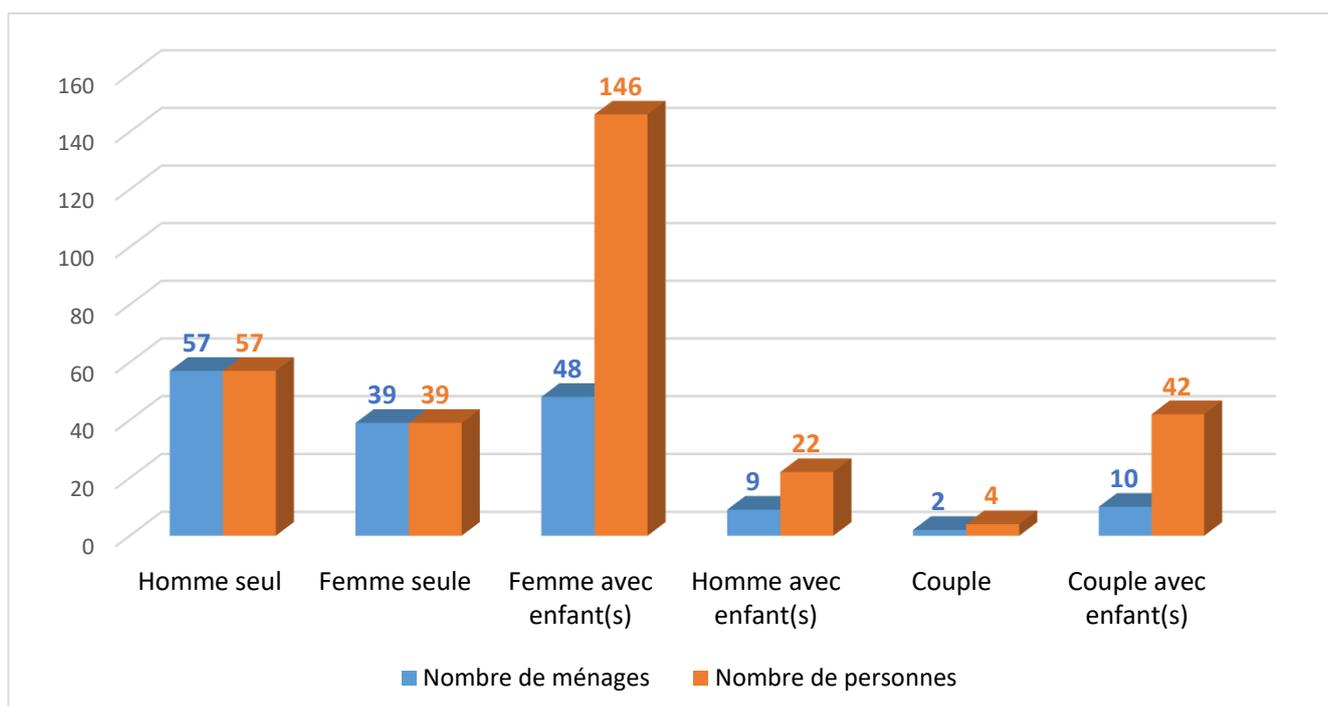


Environ 30 % des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO étaient en logement adapté.

VILLES ET TYPOLOGIES DES LOGEMENTS DEMANDES PAR LES NOUVEAUX MENAGES



TYPLOGIE DES NOUVEAUX MENAGES



Etat de la demande

NOMBRE DES PROPOSITIONS EFFECTUEES PAR LES BAILLEURS EN 2021/ NOMBRE D'ACCEPTATIONS

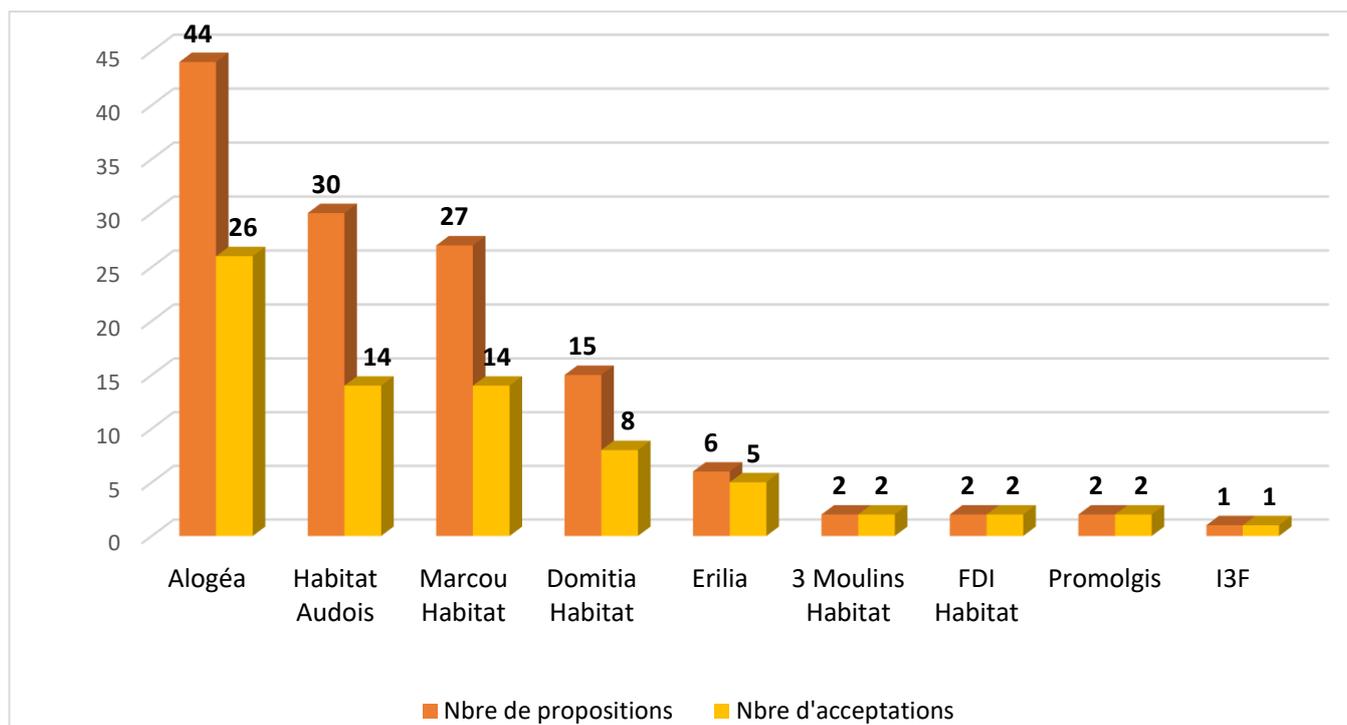
Nombre de propositions : **129**

Nombre d'acceptations : **74**

Nombre de refus : **55**

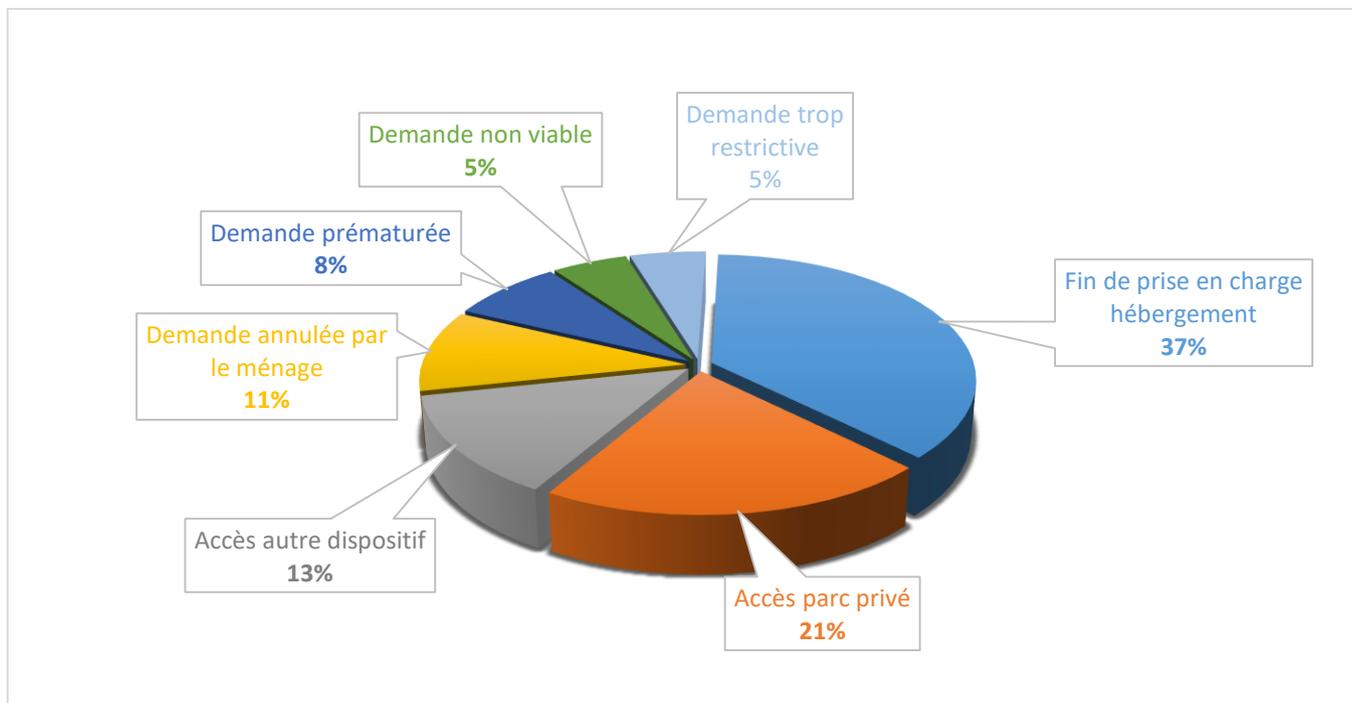
29 propositions ont été refusées par le ménage et classées en « refus abusif », 18 en « refus légitime », 8 refus non traité.

Nombre de ménages concernés par les propositions : **91** (sur les 192 ménages passés en commission en 2021, 47 % ont bénéficié d'au moins une proposition de logement HLM).

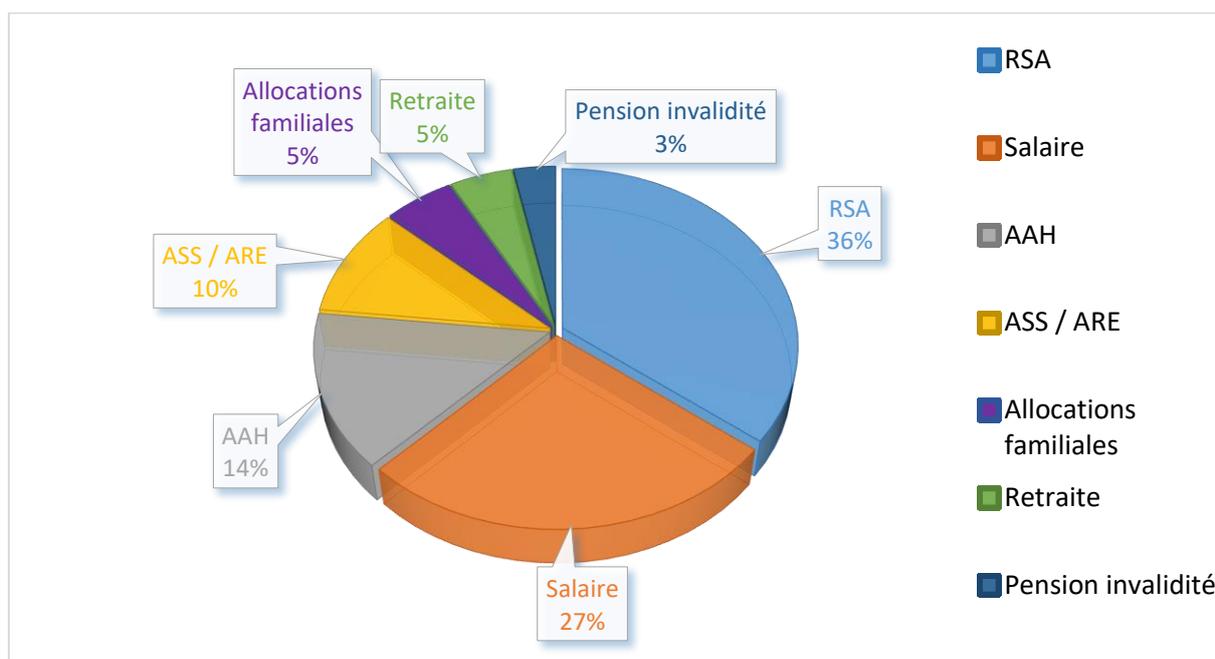


MOTIF D'ANNULATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Nombre de demandes annulées : 38

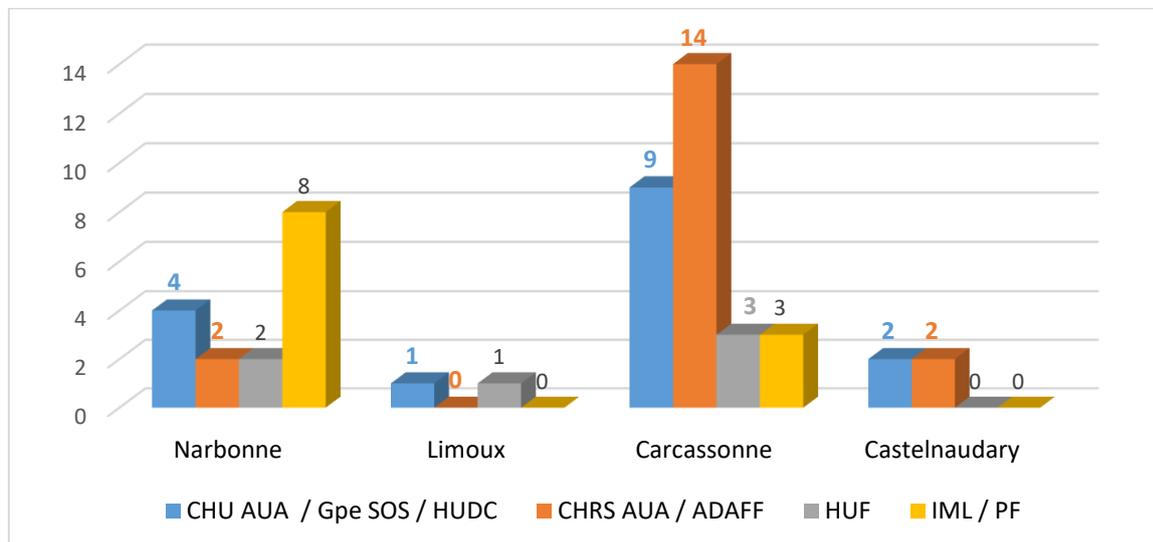


TYPE DE RESSOURCES (en %)



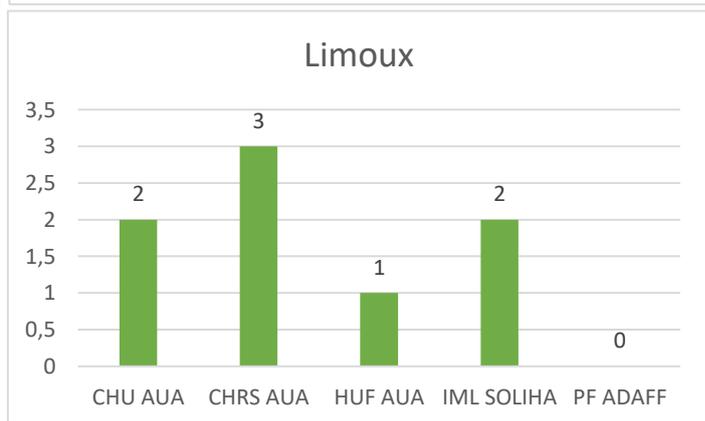
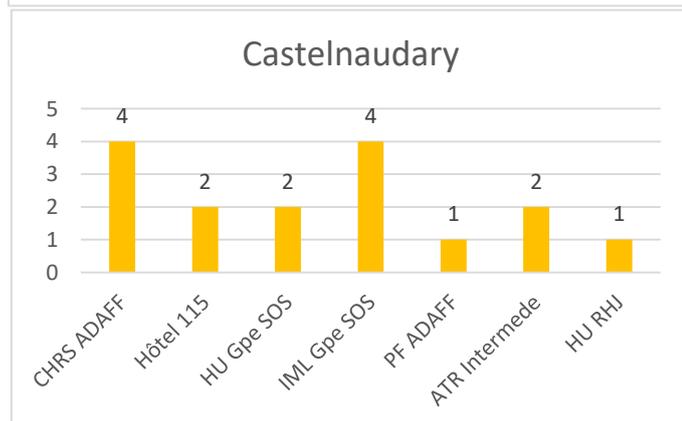
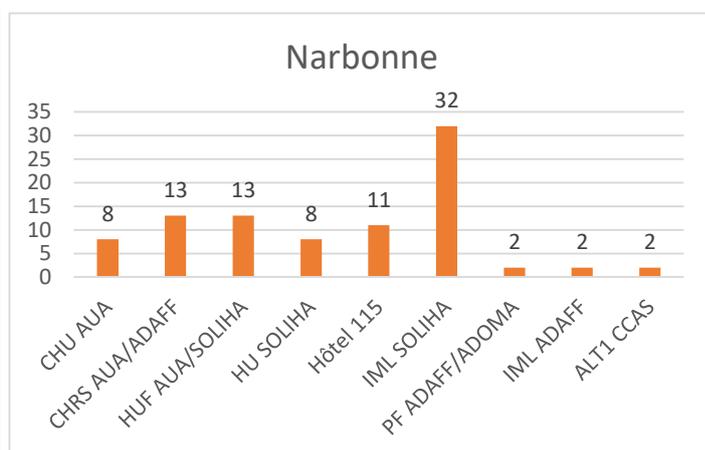
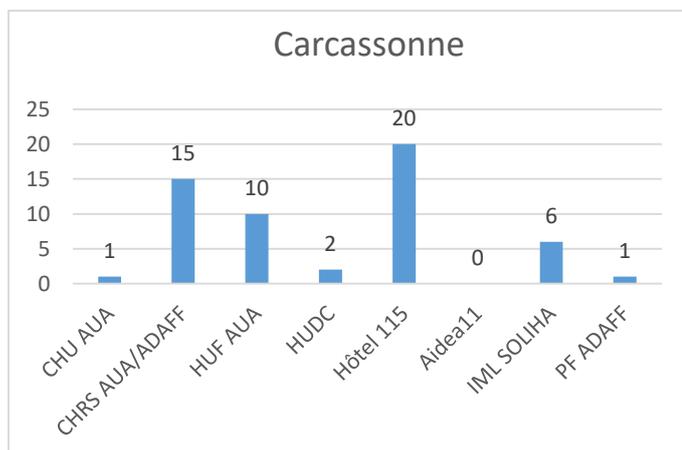
NOMBRE DE DEMANDES HLM INSTRUITES PAR LE SIAO

Nombre de demandes HLM instruites en 2021 : 98



NOMBRE DE DEMANDES DE LABELLISATIONS AU TITRE DU CONTINGENT PREFECTORAL INSTRUITES PAR LE SIAO PAR VILLE ET PAR STRUCTURE

NB de demandes de labellisation au titre du contingent préfectoral en 2021 : 1



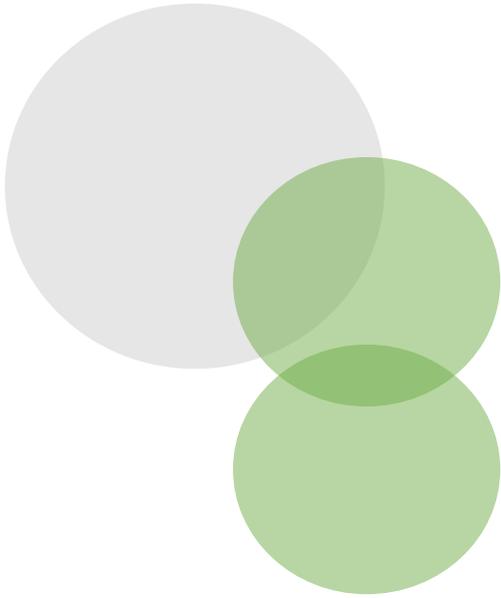
5.1. Bilan de l'activité SIAO logement

Le SIAO a recensé **164** nouveaux ménages en demande de logement social – personnes prises en charge dans le cadre d'un CHU, CHRS ou dans le logement adapté – sur l'année 2021 (92 en 2020 – soit une augmentation de 78%) et 191 au total avec les personnes présentes en 2020 mais n'ayant pas eu de réponse avant l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, 78 ménages étaient toujours en attente d'une entrée en logement HLM.

- **Répartition des demandes** : Le SIAO a recensé 62 ménages par mois en moyenne en demande de logement social (49 en 2020) dont en moyenne 14 nouvelles demandes chaque mois.
- **Zone géographique demandée par les ménages** : 32% des ménages ont demandé en priorité Carcassonne et alentours, 48% Narbonne et alentours, 2% Limoux et alentours, 8% Castelnaudary et alentours, 10% n'avaient pas de desiderata géographique.
- **Typologie des logements souhaités par les ménages** : 52% de T1/T2, 8% de T2/T3, 20% de T3, 7% de T3/T4, 13% de T4 et +.
- **Guichet enregistreur SIAO** : Le SIAO a enregistré 98 demandes HLM sur l'année 2021 soit une augmentation de 92% par rapport à 2020 (51 en 2020).

Répartition des demandes de logement social : Sur **192** ménages en attente de logement social en 2021, **39%** ont bénéficié d'une attribution (acceptée par le ménage) par un organisme HLM du département, **20%** ont annulé leur demande par le biais du SIAO, et **41%** sont toujours en attente d'un logement.



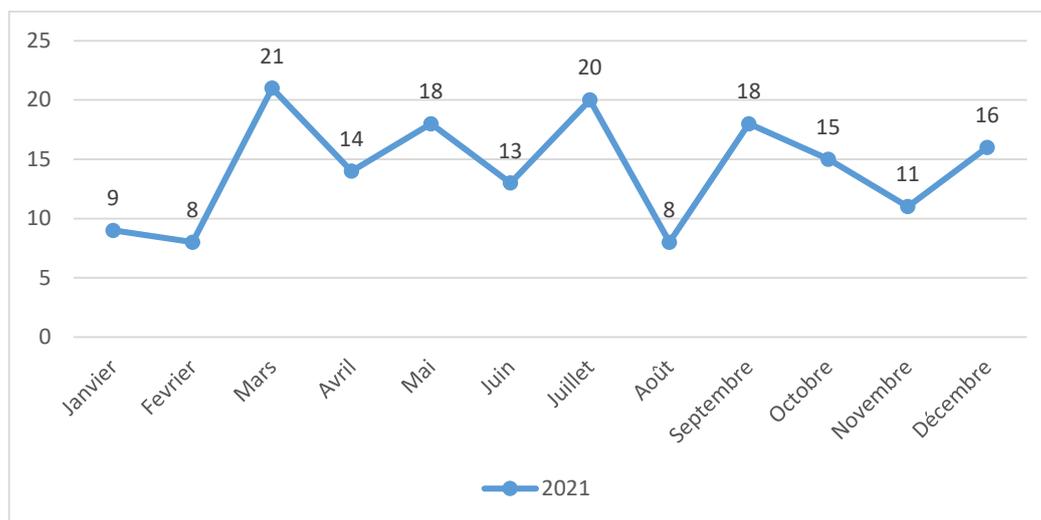
DONNEES INFIRMIERES

8. Activité infirmière au sein du SIAO

La fonction d'infirmier a débuté au sein du SIAO à compter de décembre 2015. Ce poste ayant pour vocation d'apporter un point de vue sanitaire à l'évaluation SIAO et de rendre plus pertinente l'orientation des personnes vers les différents dispositifs (en complément du volet social effectué par les éducateurs des permanences), ainsi que d'intervenir comme pivot entre le secteur sanitaire et le secteur social en se faisant connaître des partenaires du soin.

NOMBRE DE NOUVEAUX MÉNAGES RENCONTRÉS (par mois)

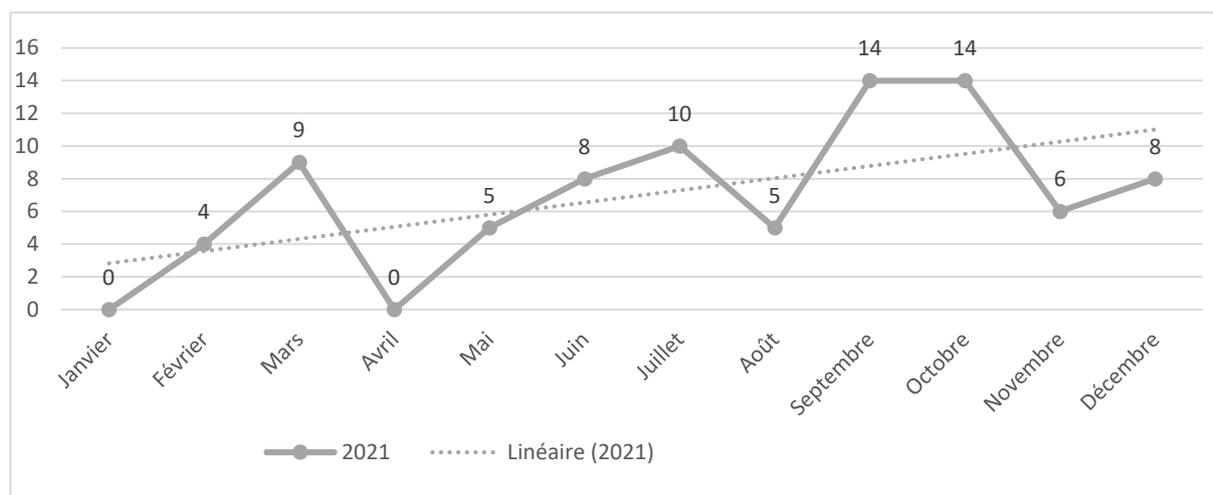
Total : **171 ménages**



Le nombre de nouveaux ménages reste à peu près similaire depuis 2019, il est en moyenne de **14 nouveaux ménages** rencontrés par mois.

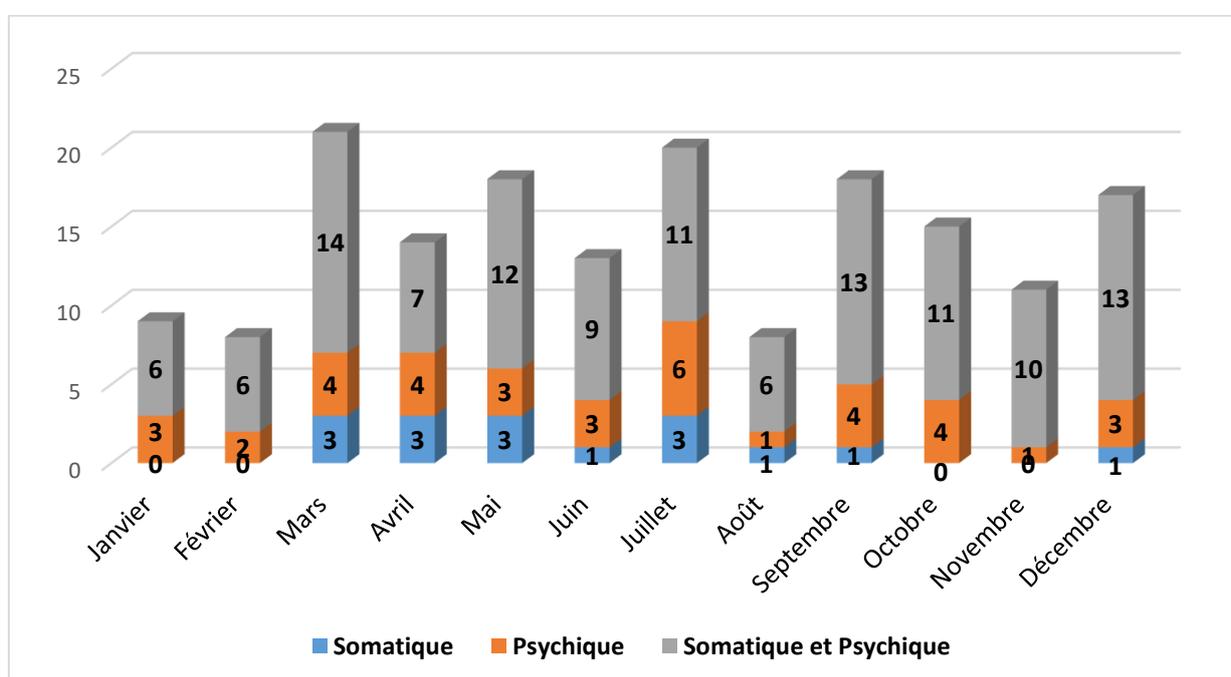
105 ménages ont été vus dans le cadre d'une demande d'hébergement d'insertion contre 66 pour du logement adapté (en sachant que post commissions, des situations ont pu être placées sur double liste d'attente HI/LA).

NOMBRE DE MÉNAGES VUS DANS LE CADRE D'UN SUIVI



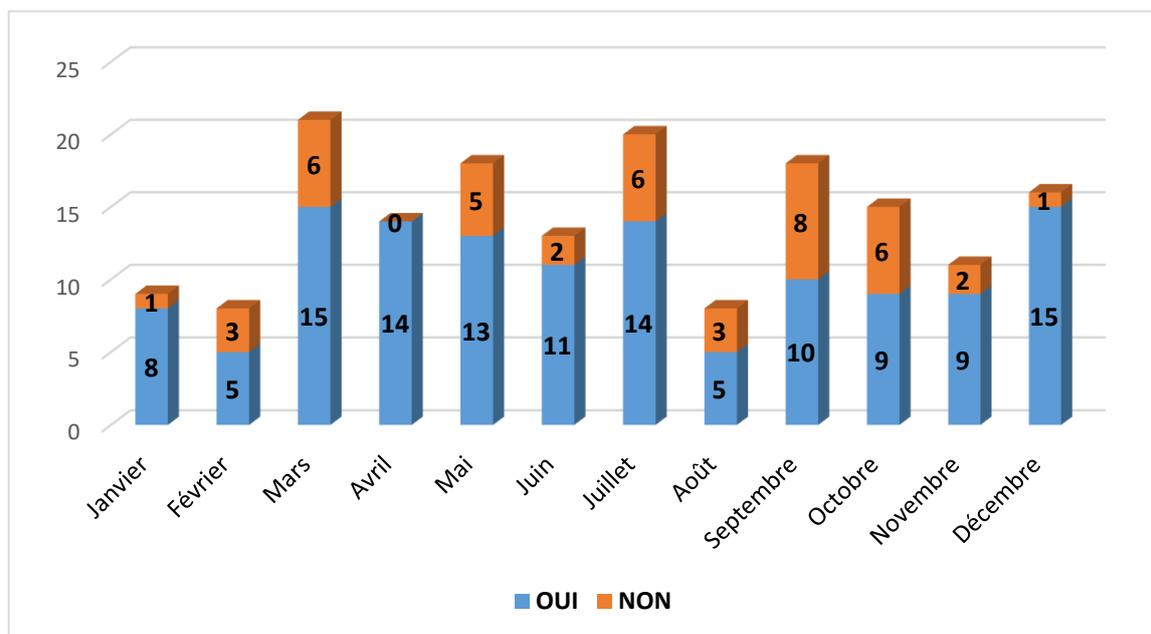
Dans le cadre de suivi de personnes (plus de 2 entretiens), l'infirmier a vu en moyenne **un peu plus de 7 personnes par mois** (soit 3 de plus qu'en 2020). Les accompagnements infirmiers se sont accrus en 2021 suite à une demande en hausse, notamment sur les demandes d'accompagnements non médicamenteux.

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ RENCONTRÉES



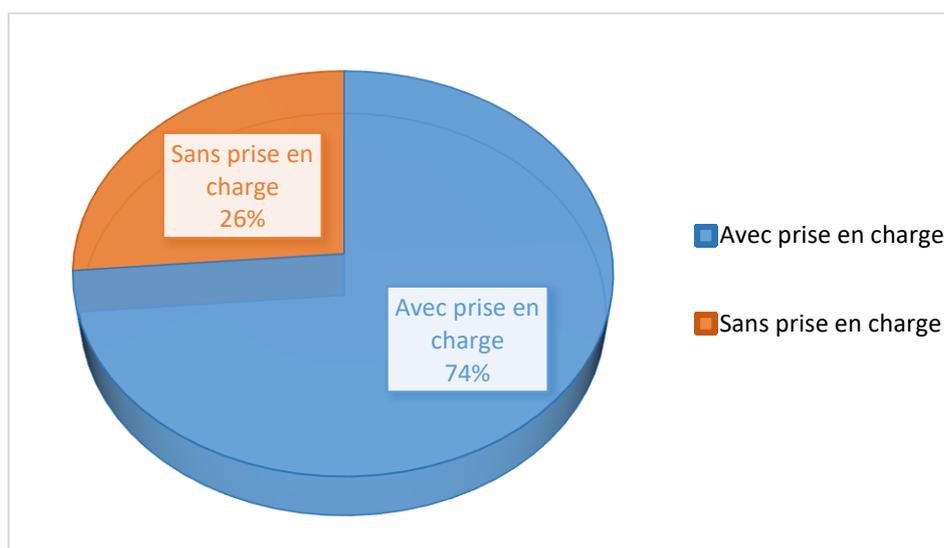
Les comorbidités sont surreprésentées encore une fois, nous retrouvons malheureusement une dynamique qui s'apparente aux deux années précédentes, une association entre un trouble psychique et une addiction, avec toutes les complications conséquentes, notamment au niveau somatique. Au-delà des comorbidités, les phénomènes de somatisation sont de plus en plus évidents.

NOMBRE DE NOUVELLES PERSONNES EN DEMANDE DE SOINS

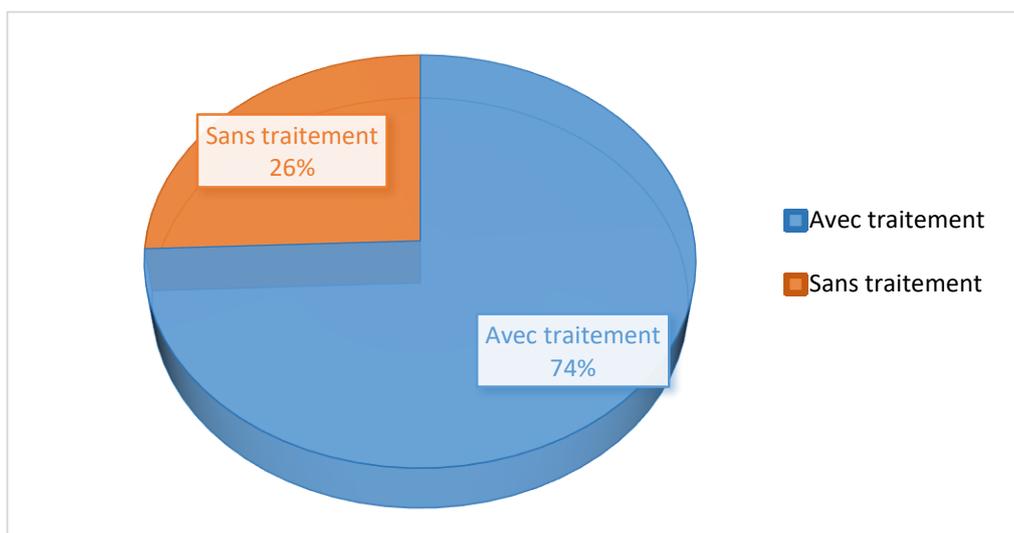


Environ **75%** des personnes rencontrées par l'infirmier du SIAO déclaraient être en demande de soins. Après, il est à préciser que les refus de soins sont parfois en rapport avec un refus de traitement médicamenteux, notamment dans les troubles psychologiques, psychiatriques ou relevant de l'addiction.

NOUVELLES SITUATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UNE PRISE EN CHARGE SANTÉ AU MOMENT DU CONTACT AVEC LE SIAO

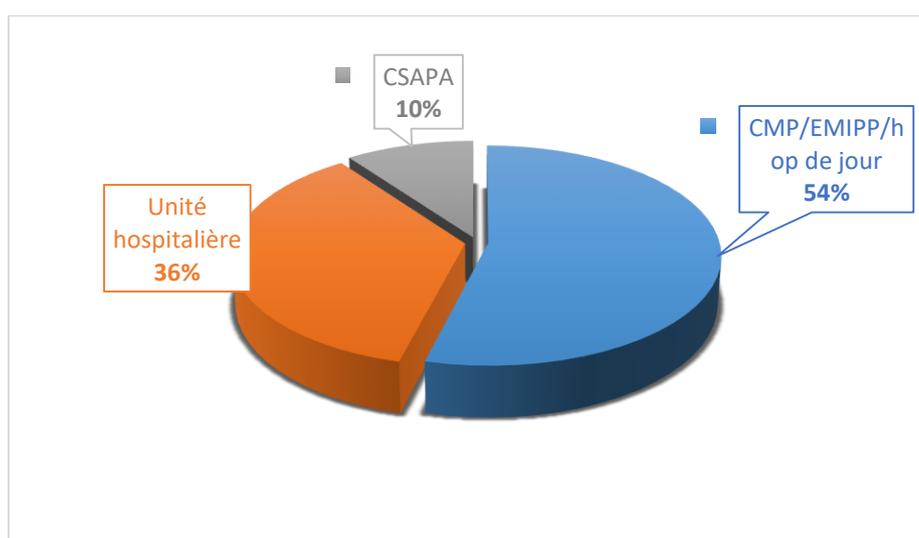


NOUVELLES SITUATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX AU MOMENT DU CONTACT AVEC LE SIAO

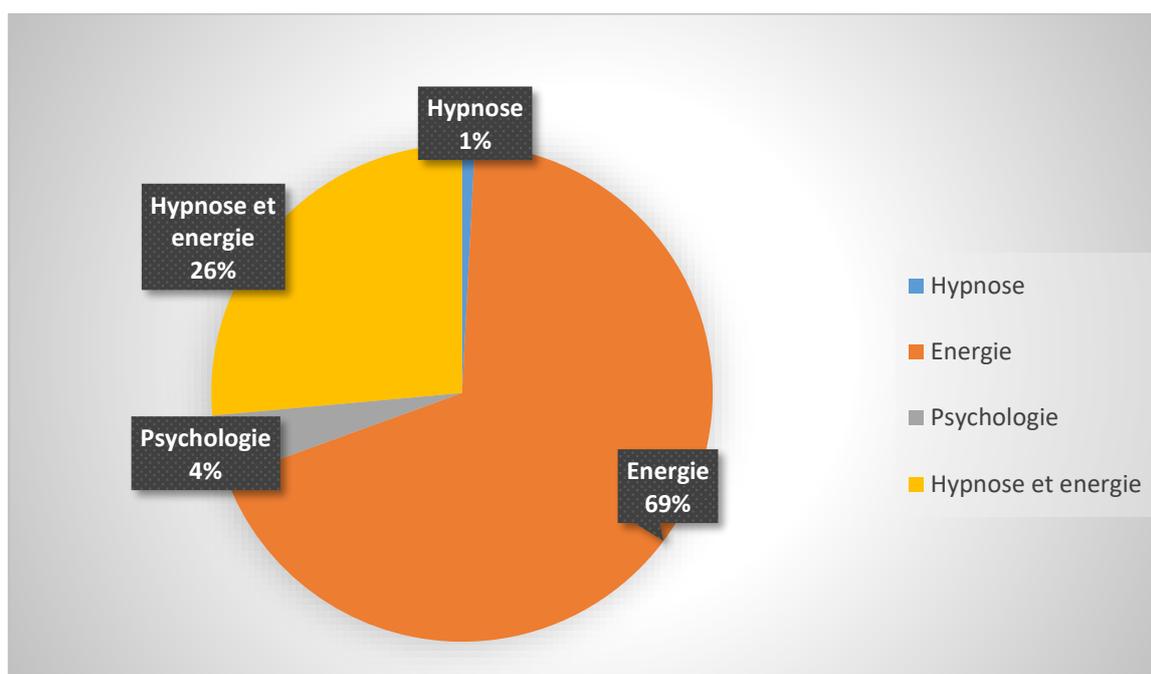


Nous avons pu voir sur le graphique précédent que les personnes bénéficiant d'une prise en charge représentaient 74% des personnes rencontrées. Sur ce graphique, nous pouvons voir que 74% des personnes rencontrées ont un traitement médicamenteux, ce qui souligne encore une fois l'omniprésence et la priorisation médicamenteuse dans les prises en charge de ces personnes. Parallèlement à cela, depuis l'augmentation des accompagnements en thérapie brève, nous avons pu remarquer une augmentation des troubles consécutifs aux effets indésirables des traitements médicamenteux, notamment sur le plan cognitif avec les traitements psychotropes.

PRINCIPAUX PARTENAIRES CONTACTÉS PAR L'INFIRMIER



REPARTITION DES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS INFIRMIER



6.1. Bilan de l'activité infirmière du SIAO

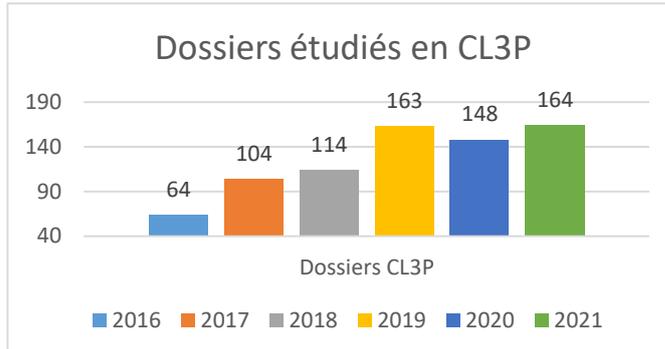
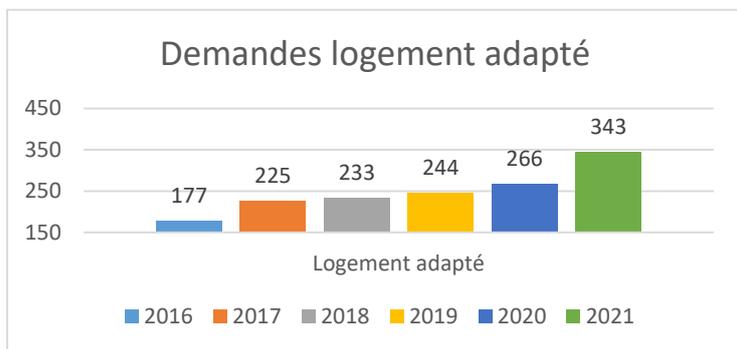
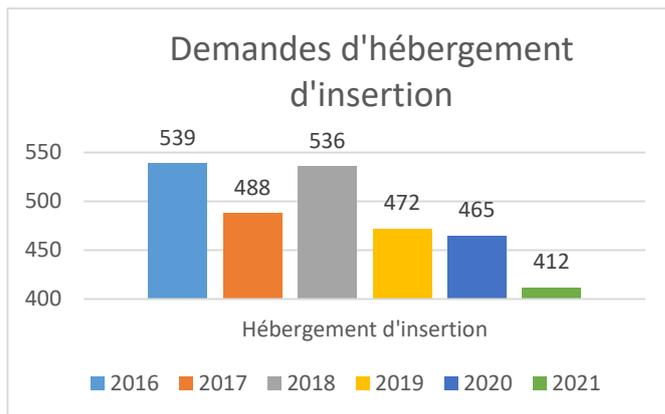
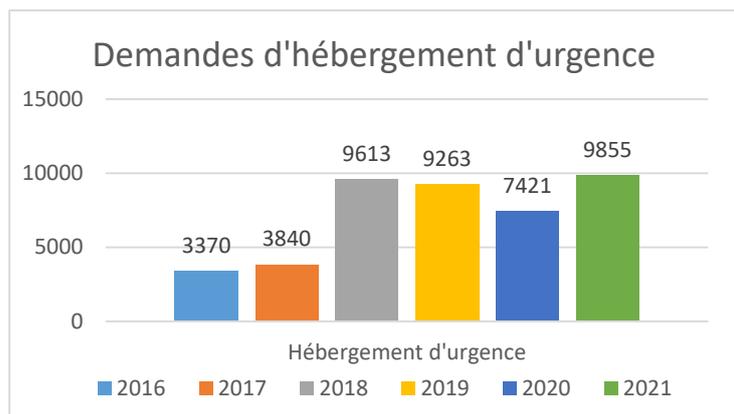
Le changement majeur au niveau de l'activité infirmière reste l'augmentation des accompagnements en thérapie, particulièrement en soins énergétiques, cette augmentation semble s'inscrire sur la tendance actuelle qui souhaite pouvoir bénéficier d'une offre de soin non médicamenteuse. Cette augmentation des demandes semble également consécutive aux effets des confinements, dont certains se sont révélés très difficiles, notamment dans des situations de grande précarité.

Au niveau des évaluations SIAO, le public rencontré présente des profils pathologiques qui se révèlent de plus en plus sévères, des profils nécessitant un étayage que les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement social ne peuvent plus supporter, d'autant plus que l'étayage médical proposé en ambulatoire se révèle trop régulièrement insuffisant ou inadapté. Il faut parfois attendre plusieurs mois pour avoir un RDV au CMP par exemple, ce qui complexifie énormément le travail éducatif car la personne n'est plus en état d'adhérer à l'accompagnement éducatif. Ce type de situation peut potentiellement mettre à mal tout un dispositif quand il s'agit d'une structure collective ou en regroupé, que ce soit en CHU, CHRS ou en pension de famille.

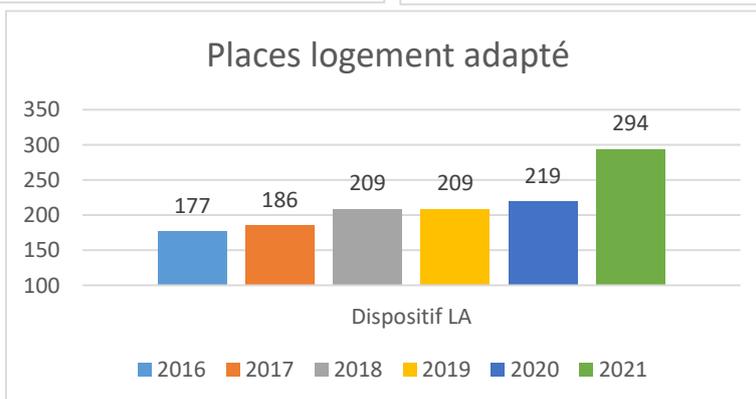
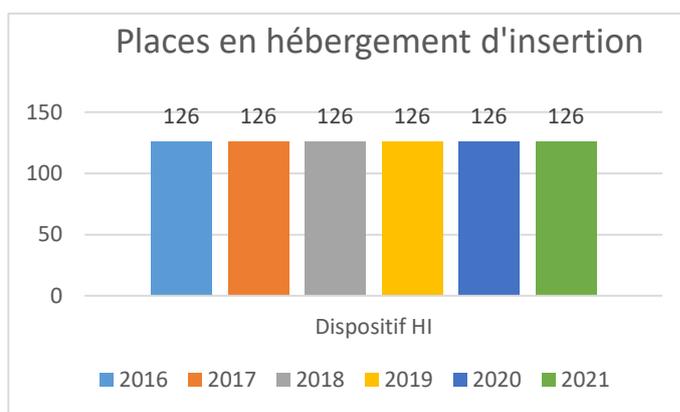
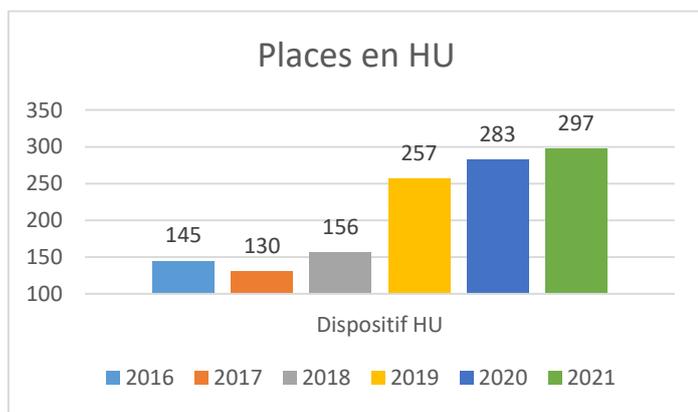
La dimension médicale de la personne apparaît de plus en plus dans les demandes compte tenu des profils pathologiques de plus en plus sévères, la maladie est en train de devenir un véritable frein à l'entrée dans un dispositif en raison de l'insuffisance de l'étayage médical nécessaire.

Tout cela témoigne de la nécessité de nouveaux dispositifs où social et médical s'associeront pour une prise en charge plus globale et augmentant de ce fait les chances de réinsertion des personnes.

7. EVOLUTION DES DEMANDES SIAO DEPUIS SA CREATION (en année pleine)



8. EVOLUTION DES DISPOSITIFS SIAO DEPUIS SA CREATION (en année pleine)



9. BILAN : EVOLUTION SIAO DEPUIS SA CREATION

Le SIAO depuis sa création milieu d'année 2015 et son effectivité en année pleine depuis 2016 à fortement évolué, tant dans le développement de ses missions que dans le volume de traitement.

- ➔ Le pôle urgence a multiplié par 3 le nombres de demandes 115 enregistrées et traitées en 6 ans ; avec des places pérennes en HU qui ont doublé ;
- ➔ Le pôle hébergement d'insertion a connu une baisse des enregistrements des demandes de 23% en 6 ans mais le nombre de places à la main du SIAO est resté identique ;
- ➔ Le pôle logement adapté a doublé le nombre de demandes rencensées vers ses dispositifs tout comme le nombre de places dédiées ;
- ➔ Le pôle logement a quasiment triplé le nombre de situations présentées en commission logement/CL3P.

D'autres volets se sont développés afin de compléter la mission d'aide dans le parcours des personnes précaires :

- Commission préfecture : temps d'échanges autour des situations administratives complexes entre la préfecture et le SIAO (situations de personnes déjà intégrées dans un dispositif associé) ;
- Echanges OFII : cette commission c'est transformée en temps d'échanges mails ou téléphonique, et a pour but de fluidifier le parcours des personnes en demande d'asile vers des dispositifs d'hébergement dédiés ;
- Présence du SIAO sur la Cellule Départementale de suivi des situations de violences conjugales ;
- Présence à titre consultatif du SIAO sur les commissions de médiation DALO ;
- Lien étroit avec le service expulsion de la DDETSPP afin d'étudier les trajectoires possibles en amont des expulsions des ménages les plus fragiles ;
- ...